

Vue d'ensemble

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2012

1 p.03 La CREA Plus grande communauté d'agglomération de France



- P. 04 / La CREA, plus grande communauté d'agglomération de France
- P. 05 / 70 communes rassemblées
- P. 06 / Quelques faits marquants de l'année 2012
- P. 08 / Les équipements de la CREA
- P. 09 / Les grandes structures de la CREA

5 p.48 La CREA Attractive et dynamique



- P. 49 / Le Conseil Consultatif de Développement
- P. 50 / Développement Economique
- P. 53 / Habitat
- P. 55 / Planification Urbaine
- P. 56 / Urbanisme pré-opérationnel
- P. 58 / Tourisme

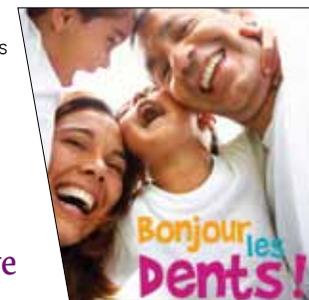
2 p.12 La CREA Au coeur de l'institution

- P. 13 / De nombreuses compétences pour une Eco-Communauté en plein essor
- P. 15 / L'institution : fonctionnement
- P. 16 / Les grands projets
- P. 18 / Le Contrat d'Agglomération de la CREA 2007-2013



6 p.59 La CREA Solidaire

- P. 60 / Emploi, économie et innovation sociales
- P. 63 / Cohésion sociale/Politique de la ville
- P. 67 / Solidarité internationale



3 p.21 La CREA Près des habitants



- P. 22 / Les pôles de proximité
- P. 24 / Les petites communes
- P. 25 / La communication
- P. 26 / À l'allo communauté, un service téléphonique de proximité
- P. 27 / La médiatrice

7 p.68 La CREA Ouverte, curieuse et sportive



- P. 69 / Jeunesse et vie étudiante
- P. 71 / Culture
- P. 75 / Sports
- P. 81 / Partenariat CREA-Tianjin

4 p.28 La CREA Au service des usagers et de l'environnement

- P. 29 / Le développement des transports en commun propres et de proximité
- P. 32 / Les modes de transport alternatifs : place au vélo
- P. 34 / Aménagement et entretien des espaces publics
- P. 35 / Eau et Assainissement
- P. 39 / Maîtrise des déchets : collecte, tri et valorisation
- P. 42 / Education à l'environnement et aux pratiques durables
- P. 43 / Environnement (énergie, forêts, marais)



8 p.82 La CREA Institution en quelques chiffres

- P. 83 / 1000 agents œuvrant chaque jour pour allier développement stratégique et service aux habitants
- P. 84 / Présentation financière

9 p.88 La CREA Porteuse de projets

P. 89 / En 2013...

La CREA

703

Plus grande communauté d'agglomération de France

- P. 04 / La CREA, plus grande communauté d'agglomération de France
- P. 05 / 70 communes rassemblées
- P. 06 / Les faits marquants de l'année 2012
- P. 08 / Les équipements de la CREA
- P. 09 / Les grandes structures de la CREA

Plus grande communauté d'agglomération de France

La CREA
Plus grande communauté d'agglomération de France

1

495 713* habitants

Composée de 70 communes, la CREA (Communauté de l'agglomération Rouen - Elbeuf - Austreberthe) est née de la fusion, le 1^{er} janvier 2010, de quatre regroupements intercommunaux :

- La communauté de l'agglomération rouennaise (45 communes)
- La communauté de l'agglomération d'Elbeuf (10 communes)
- La communauté de communes de Seine-Austreberthe (14 communes)
- La communauté de communes Le Trait-Yainville (2 communes)

Avec 495 713* habitants, la CREA est la plus grande communauté d'agglomération de France. La naissance de la CREA est ainsi l'aboutissement de la construction intercommunale de la région rouennaise, en cours depuis la seconde moitié du 20^e siècle.



* Source INSEE - Populations légales 2010.

70 communes rassemblées

La CREA
Plus grande communauté
d'agglomération de France



Communes

Hab.

Communes

Hab.

Communes

Hab.

Amfreville-la-Mivoie	3 148
Anneville-Ambourville	1 229
Bardouville	666
Belbeuf	2 080
Berville-sur-Seine	557
Bois-Guillaume-Bihorel	21 876
Bonsecours	6 693
Boos	3 289
La Bouille	792
Canteleu	15 281
Caudebec-lès-Elbeuf	9 907
Cléon	5 677
Darnétal	9 689
Déville-lès-Rouen	10 286
Duclair	4 196
Elbeuf	17 452
Epinay-sur-Duclair	512
Fontaine-sous-Préaux	527
Franqueville-Saint-Pierre	5 943
Freneuse	943
Gouy	825
Grand-Couronne	9 908
Grand Quevilly	25 189
Hautot-sur-Seine	371
Hénouville	1 270
Houpeville	2 596

Isneauville	2 561
Jumièges	1 747
La Londe	2 319
La Neuville-Chant-d'Oisel	2 125
Le Houlme	4 062
Le Mesnil-Esnard	7 373
Le Mesnil-sous-Jumièges	618
Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen	1245
Le Trait	5 336
Malaunay	5 989
Maromme	11 486
Montmain	1 398
Mont-Saint-Aignan	19 880
Moulineaux	926
Notre-Dame-de-Bondeville	7 084
Oissel	11 613
Orival	956
Petit-Couronne	9 300
Petit-Quevilly	22 215
Quevillon	609
Quéville-la-Poterie	947
Roncherolles-sur-le-vivier	1 107
Rouen	113 461
Sahurs	1 305
Saint-Aubin-Celloville	985
Saint-Aubin-Epinay	973

Saint-Aubin-lès-Elbeuf	8 194
Saint-Etienne-du-Rouvray	28 601
Saint-Jacques-sur-Darnétal	2 682
Saint-Léger-du-Bourg-Denis	3 475
Sainte-Marguerite-sur-Duclair	1 917
Saint-Martin-de-Boscherville	1 465
Saint-Martin-du-Vivier	1 789
Saint-Paër	1 200
Saint-Pierre-de-Manneville	756
Saint-Pierre-de-Varengueville	2 278
Saint-Pierre-lès-Elbeuf	8 546
Notteville-lès-Rouen	29 518
Notteville-sous-le-Val	807
Tourville-la-Rivière	2 483
Val-de-la-Haye	729
Yainville	1 127
Ymare	1 153
Yville-sur-Seine	471

Source INSEE - Populations légales 2010.

Quelques faits marquants de l'année 2012...

La CREA
Plus grande communauté
d'agglomération de France

1

Janv.



Janv_01_Reprise de la gestion du Point d'Information Touristique de Jumièges

Janv_01_Attribution du label Villes et Pays d'art et d'histoire à la CREA

Fev.



Fev_04_Attribution du prix de l'équipement public et grand prix du jury à h2o dans le cadre du premier grand prix de l'architecture de Haute-Normandie

Fev_29_Création du pôle métropolitain CREA Seine-Eure

Mar.



Mar_4_Pose de la 1^{ère} pierre de la pépinière et hôtel d'entreprise Seine Écopolis

Mar_16-22_13^{ème} édition des Transeuropéennes

Avr.



Avr_1^{er}-07_Participation à la semaine du développement durable

Avr_16_Ouverture de la vélostation d'Elbeuf

Avr_18_Finale du concours d'éloquence

Avr_24_Journée Révélation Sports

Avr_Début de l'aménagement de la presqu'île Rollet

Mai.



Mai_12-13_Manifestation Le Printemps de Robert le Diable

Mai_19_Participation à la Nuit des musées

Mai_26-27_4^{ème} édition du festival Graines de jardin « Le jardin vagabond »

Mai_24_8 juin_9^e édition des « Mini-athlons » sur le territoire elbeuvien

Juin.



Juin_1^{er}_Organisation du premier colloque international dédié à Jeanne d'Arc

Juin_23_Inauguration et mise en circulation des nouvelles rames de métro

Juin_25_Adoption du nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH)

Juin_Octobre Mise en place d'une offre location de vélos au Point d'Information Touristique de Duclair

Quelques faits marquants de l'année 2012...

Juil.

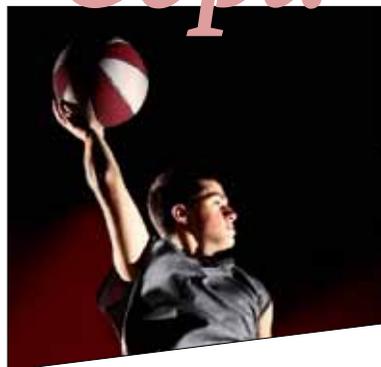


Juil_Nuit des Toiles, dans 10 petites communes

Juil_Ouverture du nouveau parking relais à Canteleu

Juil_Exposition Jacques Anquetil à l'occasion du passage du Tour de France à Rouen

Sept.



Sept_1^{er}_Création du réseau Astuce et mise en service des nouveaux véhicules sur les lignes TEOR

Sept_8_Inauguration du Kindarena

Sept_15-16_Participation aux Journées Européennes du Patrimoine

Sept_17_Inauguration de la piste cyclable...

Sept_29-30_2^e édition « Visites d'ateliers d'artistes »

Oct.



Oct_11_Inauguration du site Linoleum à Notre-Dame-de-Bondeville

Oct_13_2^e challenge sportif étudiant CREA Sup'Cup

Oct_18_Ouverture de la pépinière Biopolis II

Oct_Finalisation du chantier de la ligne 7

Oct_Livraison de l'itinéraire cyclable "Vallée de l'Aubette" entre Rouen et Darnétal

Nov.



Nov_14-15_Big Talents (événementiel développement économique ADEAR)

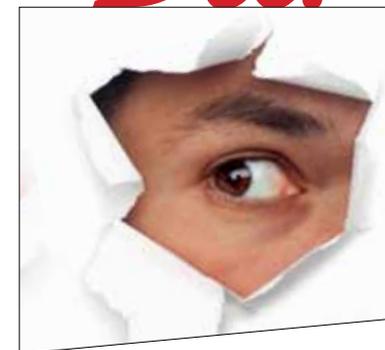
Nov_20_Obtention du label CEEI (Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation)

Nov_25_Gala de gymnastique post-olympique

Nov_29_Forum de la création d'entreprise et de l'innovation

Nov_Lancement de la concertation publique Axe Nord-Sud

Dec.



Dec_03_Nouveau point d'échange Filo'r au pôle multimodal d'Oissel

Dec_20_4^e édition du colloque Diver@ités

Les équipements de la CREA

La CREA
Plus grande communauté
d'agglomération de France

1

En 2012, les grands équipements de la CREA ont accueilli plus de 213 000 visiteurs ou spectateurs.

Fabrique des savoirs

27 000^{👤👤}



Le 106

60 000^{👤👤}

h2o

36 000^{👤👤}



Kindarena

82 000^{👤👤}



Maisons des forêts

8 200^{👤👤}

Les grandes structures



Le Zénith

Inauguré en 2001, le Zénith est un lieu emblématique de l'agglomération. Il offre diverses configurations qui permettent de satisfaire tous types de manifestations. D'une capacité de 5 200 places assises, cette grande salle modulable peut recevoir jusqu'à 7 575 spectateurs en formule assis-debout.

Les missions de service public confiées au délégataire (SESAR) reposent sur quelques grandes orientations fondamentales : relations étroites avec des associations permettant à des enfants d'assister gratuitement à des spectacles jeune public, accueil privilégié réservé aux personnes souffrant de handicap ou à mobilité réduite ainsi que les nombreux services clés en main proposés aux organisateurs facilitant la programmation des manifestations, des plus modestes aux plus prestigieuses.

En 2012, le Zénith a accueilli 31 concerts, 33 spectacles jeune public, 12 comédies musicales et humoristes, ainsi que 18 événements d'entreprises pour un total de 94 représentations et 107 jours d'occupation.

Grâce à une programmation diversifiée, ce sont près de 230 000 spectateurs qui sont venus assister aux programmations proposées, inscrivant désormais le Zénith dans les tournées internationales.

Sur la base de critères précis, 8 organisateurs ont bénéficié de la mise à disposition gracieuse du Zénith par la CREA, représentant 16 jours de location.



Équipement au service du développement économique de la CREA, le Parc des Expositions organise et accueille des manifestations grand public et professionnelles, comme les foires et salons, des événements et congrès d'entreprises, des conventions et séminaires.



Le parc des Expositions

La gestion du Parc des Expositions a été confiée à l'association ROUEN EXPO EVENEMENTS (anciennement COMET), en 2011, pour une durée de 7 ans.

En 2012, plus de 500 000 visiteurs et congressistes ont assisté ou participé à 74 manifestations programmées (38 foires et salons commerciaux ; 18 manifestations d'entreprises ; 6 examens ; 12 événements culturels, sportifs ou à vocation sociale). Les bâtiments ont été loués 258 jours sur l'année, représentant une surface cumulée de 1 713 844 m². Le Parc des Expositions a accueilli de nouveaux organisateurs de salons ou congrès d'entreprises qui souhaitent pour la plupart revenir.

2012 fut marquée par l'organisation de la 1^{ère} édition d'Esprit d'entreprendre, dédiée à la valorisation des entrepreneurs normands et au dynamisme économique local.



Les grandes structures

La CREA
Plus grande communauté
d'agglomération de France

1



Le 106

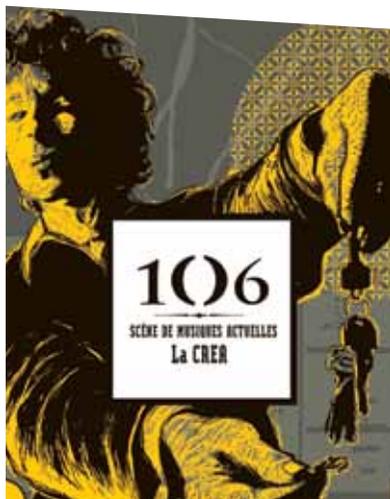
Scène de musiques actuelles (SMAC) inaugurée en novembre 2010, le 106, s'est imposé depuis comme l'équipement incontournable de la culture musicale contemporaine du territoire de la CREA.

Son activité se décline en trois fonctions articulées et complémentaires : diffusion, action culturelle et accompagnement. En 2012, 135 événements ont été programmés. Sa programmation éclectique, ouverte au monde et à la création, du local à l'international, ainsi que le prix des billets (une moyenne de 18 €) ont attiré 60 000 spectateurs venus applaudir artistes locaux et internationaux, musiciens confirmés et en devenir.

Les abonnements ont augmenté de 59 % par rapport à l'année 2011.

Les studios ont attiré plus de 400 groupes musicaux et 1 250 musiciens pour un total de 6 751 heures de répétition sur 325 jours.

Le 106 a également accueilli conférences, expositions thématiques, goûters-concerts et ouvert ses portes pour des visites du lieu, rassemblant ainsi plus de 13 200 visiteurs de tous les âges.



La Fabrique des savoirs

Cet équipement pluridisciplinaire, inauguré en octobre 2010 situé au coeur du quartier Blin à Elbeuf, accueille trois pôles, notamment le pôle culturel de la CREA : le musée, le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) et le Centre d'Archives Patrimoniales des communes et institutions du territoire elbeuvien.

Centre d'Archives Patrimoniales

En 2012, la fréquentation du service toutes activités confondues s'élève à plus de 4 000 personnes. L'action pédagogique a été marquée par l'organisation de 44 ateliers de recherche historique pour 32 classes du CM2 à la 1^{ère} (plus de 600 élèves).

Les activités relevant des missions archivistiques ont été poursuivies, notamment la collecte auprès des services producteurs avec la prise en charge de près de 300 mètres linéaires de nouvelles archives.

Musée

L'année 2012 a été marquée pour le musée par une hausse sensible de l'activité et de la fréquentation avec 23 000 visiteurs. Le musée s'affirme aujourd'hui comme un équipement de référence pour les établissements scolaires d'un territoire s'étendant au-delà du territoire de la CREA. Respectant les obligations des établissements labellisés « Musées de France », sa programmation joue la carte de la diversité, en alternant des thématiques intéressantes le plus grand nombre et des sujets plus pointus.

Le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP)

Dans le cadre du label Villes et Pays d'art et d'histoire attribué par le ministère de la Culture et de la Communication, le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) a vocation à sensibiliser le public à son patrimoine local. Conformément à son projet scientifique et culturel, le CIAP est un véritable outil de médiation.



Les grandes structures



h2o

h2o - espace vivant et animé d'expositions et d'activités scientifiques, a été inauguré en novembre 2010.

Il a pour vocation la sensibilisation d'un large public aux sciences en général et à l'environnement, l'organisation d'activités pédagogiques et ludiques avec des publics scolaires et la promotion de la culture scientifique, technique et industrielle dans une approche sciences et société.

En 2012, h2o a accueilli plus de 36 000 visiteurs.

Plusieurs expositions de 3 à 6 mois s'y sont succédées :

- Remue méninges,
- Face au vent,
- Léonard de Vinci,
- Illusions.

Divers ateliers d'animations scientifiques ont également été organisés :

- pour les groupes scolaires, à la carte ou en lien thématique avec les expositions,
- tout public.

Les espaces locatifs ont été utilisés 76 fois (55 % gratuitement, 45 % location), soit 8 850 personnes reçues.



Kindarena

La construction du Kindarena s'est achevée en 2012. Exemplaire sur le plan environnemental, Kindarena produira autant d'énergie qu'il consommera.

Le Kindarena a ouvert ses portes le 6 septembre 2012 et constitue désormais le « vaisseau amiral » du sport sur le territoire de la CREA.

Il accueille des matchs de championnat de basketball et de volley-ball, les clubs locaux SPO Rouen basket et le Canteleu-Maromme Volley-ball évoluant dans l'élite nationale.

La CREA y a également programmé ses « Rendez-vous sports » mensuels et gratuits (zumba et danse) et des manifestations sportives de niveaux national et international y ont été organisées.

Au total, le Kindarena a enregistré près de 82 000 spectateurs de septembre à décembre 2012.



La CREA



Au coeur de l'institution

- P. 13 / De nombreuses compétences pour une Eco-Communauté en plein essor
- P. 15 / L'institution : fonctionnement
- P. 16 / Les grands projets
- P. 18 / Le contrat d'Agglomération de la CREA 2007-2013

De nombreuses compétences pour une Éco-Communauté en plein essor

La CREA est dotée de nombreuses grandes compétences, déclinées en actions concrètes pour améliorer le quotidien des habitants en développant des services publics de qualité.

Les compétences obligatoires

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Gestion et développement de l'équilibre social de l'habitat
- Gestion et développement de la politique de la ville dans la communauté

Les compétences optionnelles

- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- Assainissement
- Eau
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Construction, aménagement, entretien, gestion et animation d'équipements culturels, socioculturels, socio-éducatifs, sportifs, d'intérêt communautaire

Les compétences facultatives

- Activités ou actions culturelles, sportives ou sociales d'intérêt communautaire
- Restructuration, reconversion et extension de zones d'activités existantes, à la demande de l'une des communes membres ; restructuration et mise en valeur des friches notamment industrielles d'intérêt communautaire
- Participation aux études d'urbanisme communales ; participation à la révision et à la modification des POS, PLU et cartes communales ; définition et mise en œuvre d'une politique foncière pour le développement économique, la protection de l'environnement ou la réalisation d'équipements et d'aménagements d'intérêt communautaire, notamment par la réalisation et la gestion d'un programme d'action foncière d'agglomération et par la constitution de réserves foncières
- Action en faveur du logement des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite
- Création et gestion de terrains d'accueil pour les gens du voyage
- Amélioration du cadre de vie
- Réalisation et gestion d'équipements de

- loisirs d'intérêts communautaires
- Actions de prévention des risques industriels et environnementaux ; participation financière aux réseaux d'alerte
- Définition et mise en œuvre d'une politique de développement touristique
- Participation à l'implantation intercommunale d'activités scientifiques, technologiques, de recherche ou universitaires
- Promotion intercommunale de la jeunesse
- Aide et soutien aux communes de moins de 4 500 habitants
- Réseaux de télécommunication à haut débit
- Participation au financement des services d'incendie et de secours

En juin 2011, ont été reconnus d'intérêt communautaire par le conseil communautaire :

- des activités et actions culturelles (entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2012),
- des équipements culturels,
- des activités et actions sportives,
- des équipements sportifs.

De nombreuses compétences pour une Eco-Communauté en plein essor

Solidarité



Aménagement
de l'espace



Développement
économique

Déchets



Environnement



Emploi & insertion



Tourisme



Politique de la ville



Vie culturelle
& sportive



Transport en
commun



Aide
spécifique
aux petites
communes



Eau et assainissement

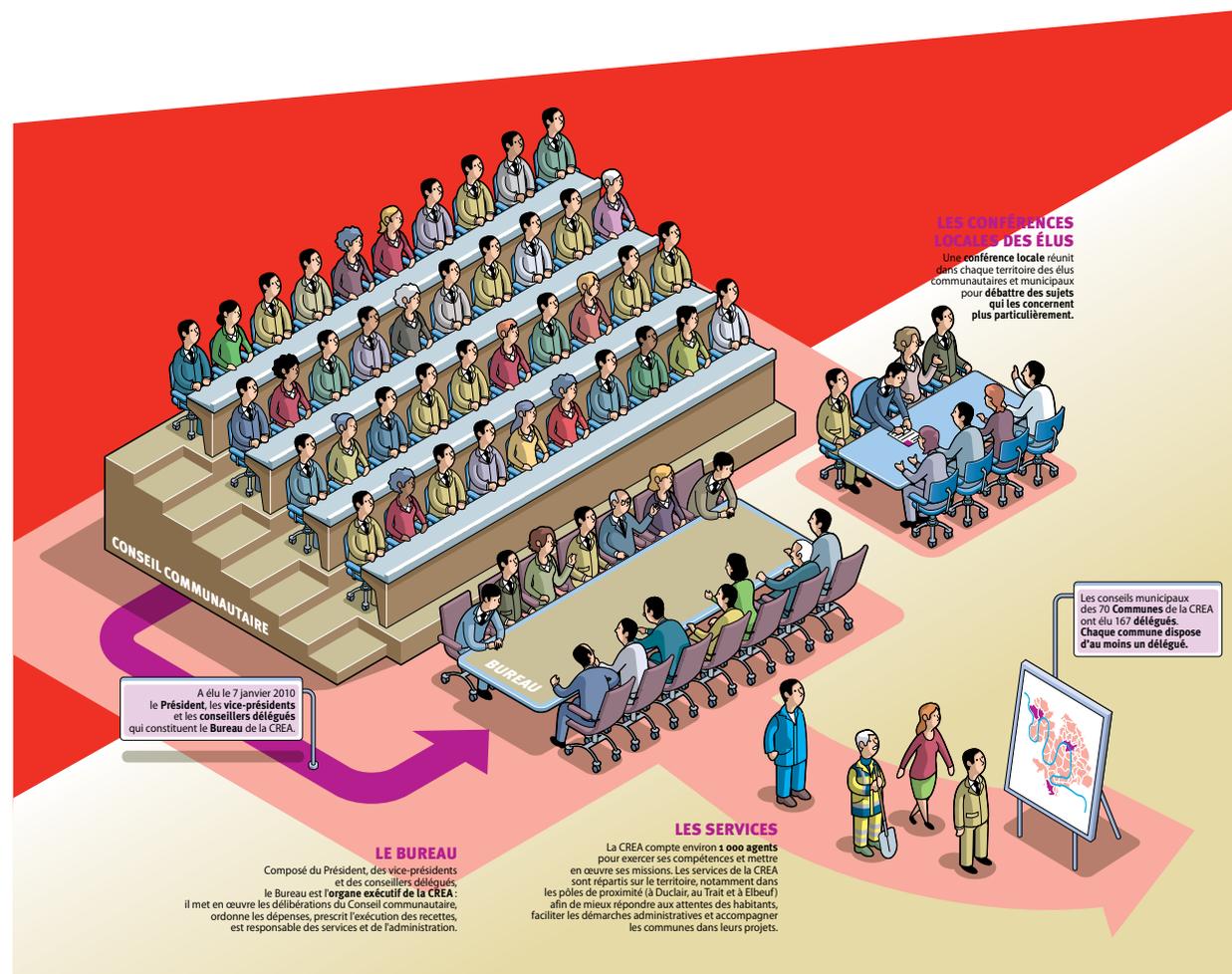


L'institution : Fonctionnement

Depuis le 7 janvier 2010, chaque commune est représentée au sein du Conseil communautaire. Les conseillers municipaux des communes membres ont élu les 167 délégués qui siègent au Conseil communautaire. Chaque commune dispose, de droit, d'un délégué et d'un délégué supplémentaire par tranche de 4 000 habitants.

Le Conseil communautaire est l'organe **délibérant** de la CREA. Les délégués sont répartis dans des commissions thématiques où sont élaborés les projets de la CREA. Le Conseil communautaire se réunit en moyenne une fois tous les deux mois. Certaines de ses prérogatives peuvent être déléguées au Bureau afin de faciliter la gestion des affaires courantes.

Le 23 juin 2012, le conseil communautaire a procédé à l'élection du nouveau Président de la CREA, suite à la nomination de Laurent Fabius au Gouvernement. C'est Frédéric Sanchez, maire de Petit-Quevilly, qui a été élu Président de la CREA.



Écoquartier Flaubert et aménagements des Bords de Seine

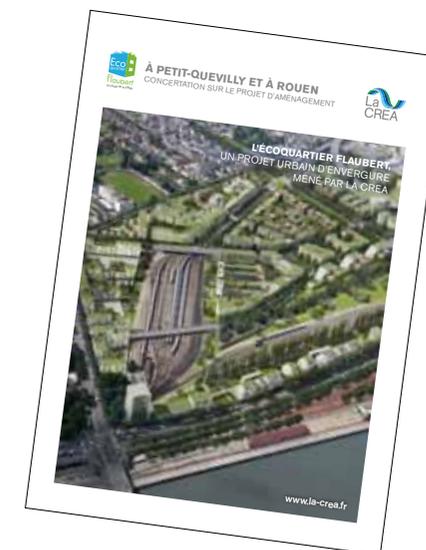
En 2012, la CREA a poursuivi ses études et investissements, entre projet éco quartier Flaubert, aménagement des bords de Seine à Rouen, reconversion de l'hippodrome des Bruyères à Saint-Etienne-du-Rouvray et Sotteville-lès-Rouen ou encore la poursuite de son plan CREA'VENIR.

Écoquartier Flaubert

La SPLA CREA Aménagement, maître d'ouvrage mandaté par la CREA, a poursuivi les études de maîtrise d'œuvre du projet pour l'écoquartier.

Ces études ont porté sur la conception urbaine du projet au travers de la réalisation d'études préalables et de conception du plan guide.

La maîtrise d'œuvre et la SPLA ont mené les études énergétiques, hydrauliques, de circulation, de sûreté et de sécurité publique, du système de management environnemental et poursuivi le processus de mise au point du projet, en préparant notamment l'étude d'impact et l'organisation de la concertation publique. La coordination avec les études menées par la DREAL pour le raccordement définitif du Pont Flaubert s'est, elle aussi poursuivie pendant l'année 2012.



Fin 2012, un projet de périmètre de ZAC a été proposé avec comme objectif une concertation préalable et une approbation du dossier de création de ZAC à l'automne 2013.

Ces études se poursuivront sur l'année 2013 pour réaliser l'étude d'impact, le dossier de création de ZAC et engager la concertation préalable avec le public.

La concertation au travers du groupe du Conseil Consultatif de Développement s'est poursuivie.

Bords de Seine

La SPLA CREA Aménagement, maître d'ouvrage également mandaté par la CREA pour l'aménagement des Bords de Seine, a lancé les travaux de l'aménagement des Bords de Seine et de la Presqu'île Rollet en janvier 2012. La butte paysagère confinant des terres impactées a été réalisée, les aménagements de surface ont pu débuter ainsi que les ouvrages de génie civil : renforcement du quai 108 et pointe de la presqu'île.

Seine Sud

Les études initiées en 2011 se sont poursuivies ou achevées en 2012 :

- Etude de faisabilité et notice d'incidence pour l'ensemble de Seine Sud. Ces études intègrent un relevé faune-flore complet.
- Mission de conseil et d'assistance à maîtrise d'ouvrage concernant le terminal de transport combiné rail-route. Si les résultats confirment le potentiel marché et de reconversion du site de SCO, la fragilité économique du fret ferroviaire invite à ne pas lancer de 1^{ère} phase d'aménagement en 2012.
- Etude juridique et technique de la pollution sur Yorkshire et Orgachim confiée à l'EPF. Les compléments techniques ont permis de caractériser une pollution très importante sur Orgachim et une légère amélioration sur Yorkshire. Les conclusions de l'analyse juridique sur les responsabilités de l'exploitant et surtout de l'EPF et de la CREA en cas de portage public sont attendues pour la mi 2013.

Le Préfet a annoncé à l'automne que le barreau de Contournement Est traversera Seine Sud.

Suite à cette décision, les élus du Comité de Pilotage restreint de Seine Sud (Président, Vice-Président en charge du Développement économique, maires d'Oissel et Saint-Etienne-du-Rouvray) ont arrêté les secteurs opérationnels à court terme non impactés par le Contournement Est : 20 hectares sur la Sablonnière pour du mixte artisanal et 14 hectares sur Isover pour du mixte artisanal et de l'industrie. Les études opérationnelles sont prévues pour commencer début 2013.

Sur le plan foncier, les discussions et négociations se poursuivent avec les grands propriétaires.

Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)

En tant qu'organisme associé, et notamment cofinancier des futurs mesures foncières, la CREA a suivi le déroulé des 5 PPRT impactant son territoire.

Compte tenu des difficultés de Petroplus, le PPRT Rouen Ouest a été divisé en 2 PPRT disjoints en décembre 2012 : Rubis/GPN au Nord, Petroplus/Shell/Butagaz au Sud.

Reconversion de l'Hippodrome des Bruyères

Situés sur les communes de Saint-Etienne-du-Rouvray et Sotteville-lès-Rouen, cet espace de 28 hectares a pour vocation la réalisation d'un parc de détente et de loisirs de portée d'agglomération.

Les discussions avec la Ville de Rouen sur les conditions techniques et financières de restitution de fonctionnalité des 17 terrains de sport existants en 6 terrains synthétique ainsi que sur la cession foncière de l'hippodrome ont été traduites, en 2012, par un protocole d'accord entre la Ville de Rouen et la CREA.

Après une étude comparative sur les dernières réalisations de grands parcs en France, la CREA souhaite définir un programme s'inscrivant dans une large démarche participative. Celle-ci sera organisée courant 2013 et associera le public, les associations au travers d'ateliers participatifs.

Directive inondation

Courant 2012, l'Etat a arrêté les Territoires à Risques Important (TRI) sur lesquels la suite des études portera (définition des aléas, mesures de protection, ...). Le territoire de la CREA constitue un TRI, aussi ses services sont-ils associés à la démarche.

La mise en place de cette directive durera jusqu'en 2015, puis son contenu et ses mesures seront actualisés tous les 6 ans.



Contrat d'Agglomération

de la CREA 2007-2013

Le contrat d'Agglomération de la CREA est une convention partenariale d'engagement entre la Région Haute-Normandie, le Département de Seine-Maritime et la CREA, issue de la fusion des actions inscrites aux conventions initiales des contrats d'agglomération 2007-2013 d'Elbeuf (janvier 2008) et de Rouen (octobre 2008).

Le 12 décembre 2011, une délibération de la CREA a porté validation du projet de fusion des contrats d'agglomération 2007-2013 de l'ex communauté d'agglomération de Rouen et de l'ex communauté d'agglomération d'Elbeuf.

Ce contrat d'agglomération de la CREA s'achèvera le 31 décembre 2013.

Le contrat d'agglomération 2007-2013 porte sur 102 actions, d'un montant prévisionnel de 599 393 535 € HT répartis entre la Région Haute-Normandie, le Département de Seine-Maritime et la CREA (à hauteur prévisionnelle de 315 313 408 €).

Objet du contrat (article 2)

Le contrat d'agglomération a pour objectif principal de contribuer à un développement local durable et structurant, assurant la mise en valeur de toutes les potentialités du territoire. Il a pour vocation de favoriser l'intégration locale des logiques de développement économique et de solidarité. Le contrat traduit les options stratégiques retenues et transpose les projets en financements pluriannuels précis engageant chacun des partenaires signataires du contrat.

Axes du contrat (article 3)

Le programme d'actions du territoire s'organise autour des axes stratégiques de développement suivants :

Axe 1 : Renforcer l'attractivité économique et affirmer la vocation métropolitaine de l'agglomération (renforcer l'implantation d'activités économiques porteuses d'emplois, développer les liens entre enseignement supérieur, recherche et entreprises et améliorer l'accessibilité de l'agglomération)

Axe 2 : Améliorer la cohésion territoriale et sociale de l'agglomération (développer les transports en commun, l'intermodalité et les déplacements doux et poursuivre la lutte contre les inégalités par une politique de cohésion sociale)

Axe 3 : Promouvoir une meilleure qualité de vie dans l'agglomération (doter l'agglomération d'équipements porteurs d'un rayonnement métropolitain, favoriser le développement durable et la qualité de vie environnementale, valoriser le patrimoine naturel et forestier et consolider la politique forestière de l'agglomération).

Pour plus de précisions, voir le contrat d'agglomération de la CREA 2007-2013, version actualisée juin 2012

Exemples de projets identifiés

Axe 1 - Renforcer l'attractivité économique et affirmer la vocation métropolitaine de l'agglomération :

- aménagement de la zone d'activité tertiaire Plaine de la Ronce à Isneauville
- création de l'hôtel d'entreprises à Caudebec-lès-Elbeuf
- création du pôle TIC Innopolis à l'ancienne caserne Tallandier à Petit-Quevilly
- création d'un pôle de formation logistique intermodal...

Axe 2 - Améliorer la cohésion territoriale et sociale de l'agglomération :

- élaboration du plan de déplacement urbain de la CREA
- modernisation du réseau TAE
- extension de la ligne TEOR 3 à Canteleu
- aide en faveur des chantiers d'insertion intercommunaux
- aide au montage de crèches inter-entreprises
- promotion et diffusion des clauses d'insertion dans les marchés publics
- élaboration du plan local pluriannuel pour l'insertion et pour l'emploi de la CREA
- amélioration des rames de métro...

Axe 3 - Promouvoir une meilleure qualité de vie dans l'agglomération :

- construction / réhabilitation d'équipements culturels et sportifs d'agglomération
- promotion des éco-comportements/éducation à l'environnement
- développement des filières agricoles courtes et durables
- création et aménagements de parcs urbains
- reconversion de friches...

Les grands projets

CREA'VENIR

Dans le cadre de son plan CREA'VENIR qui vise à développer la mobilité électrique, la CREA a acquis 10 véhicules électriques pour l'usage de ses services. Ont également été installées 6 bornes de charge pour les véhicules électriques et hybrides, librement accessibles sur les parkings :

- Vieux-marché : 2 bornes
- Mont-Riboudet-Kindarena : 2 bornes
- Haute-vieille-tour : 1 borne
- Hôtel de Ville : 1 borne.



Axe Seine

La CREA a participé à la préparation du colloque Axe Seine du 18 novembre 2012 impliquant les territoires de la CREA, Paris, Le Havre et Caen.

Réhabilitation du parc des expositions

A l'issue de la procédure de concours, la conception du programme des travaux a été attribuée en janvier 2012. Le lancement de la consultation des entreprises chargées des travaux aura lieu en 2013, pour une réalisation prévue en 2014-2015.

Construction du siège de la CREA

Afin de regrouper des services, la CREA projette la construction de son nouveau siège sur les quais rive gauche à Rouen, à l'emplacement actuel du hangar 108, au pied du pont Flaubert. En 2012, les études de programmation ont été réalisées, avant le lancement du concours visant à désigner le maître d'œuvre chargé de la conception et du suivi de réalisation.

Sur le territoire du pôle de proximité d'Elbeuf (PPE)

En 2012, plusieurs études pour la construction ou la réhabilitation d'équipements ont été menées par le PPE :

> EQUIPEMENT CULTUREL JEUNE PUBLIC - SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF

Cet équipement réunira différentes activités culturelles : une salle de spectacles pour une programmation jeune public et de musique symphonique ainsi que des salles de cours pour l'enseignement artistique délocalisé.

La consultation des entreprises a été lancée.

> ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE - SAINT-AUBIN-LES-ELBEUF

Cette école regroupera des salles de cours pour l'éveil et l'enseignement musical, des salles de cours et une grande salle associée à un espace spectateurs pour les pratiques collectives ainsi que des locaux d'accueil et administratifs.

La consultation des entreprises restait à lancer.

> REHABILITATION DE LA PISCINE DE LA CERISAIE - ELBEUF

Le marché pour la réhabilitation de cette piscine été attribué en juin 2012.

Le programme de réhabilitation porte sur le remplacement de l'ensemble des équipements techniques, l'aménagement d'un hall d'accueil et des plages, la rénovation des vestiaires, sanitaires et petit bain.

Pôle métropolitain CREA Seine Eure, nouvel outil de développement

Le 29 février 2012, a été créé le pôle métropolitain CREA Seine Eure, associant la CREA et la CASE (Communauté d'agglomération Seine Eure, autour de Louviers / Val-de-Reuil) pour piloter des projets communs dans des domaines définis : développement économique, tourisme, transports.

C'est le 3^e pôle métropolitain à voir le jour en France.

Suite à son installation le 19 mars 2012, les différentes instances de ce nouveau syndicat mixte ont été mises en place et une dizaine de commissions thématiques d'élus ont été tenues.

Le conseil du pôle métropolitain a adopté son premier budget lors de sa réunion du 14 mai : pour sa première année de fonctionnement, son budget s'établit à 55 715 €.

En décembre 2012, les intérêts métropolitains ont été définis :

- participation aux salons du MIPIM (Marché International des Professionnels de l'Immobilier) et du SIMI (Salon de l'Immobilier d'entreprises),
- soutien aux pôles de compétitivité Mov'éo, Cosmetic Valley et Nov@log,
- réalisation d'études de complémentarité des plateformes multimodales dédiées à la logistique de Seine Sud et Pîtres - Le Manoir – Alizay,
- réalisation d'une carte touristique,
- réalisation d'une étude relative aux flux de déplacements entre les différentes centralités et aux opportunités de raccordement aux réseaux de transport en commun des deux communautés.



Le Pôle Métropolitain CREA Seine Eure en quelques chiffres :

- 99 communes (70 de la CREA + 29 de la CASE),
- plus de 557 000 habitants,
- 32 membres au conseil métropolitain du pôle, chaque communauté ayant désigné 16 représentants parmi ses conseillers communautaires.

La CREA



Près des habitants

Le territoire étendu et le grand nombre d'habitants de la CREA sont des atouts indéniables. Pour autant, l'institution a la volonté de maintenir et d'animer un lien fort avec les habitants et avec les 70 communes qui la composent. Elle se montre disponible et à l'écoute, par le biais de services et d'une communication de proximité. Parce qu'une Communauté d'Agglomération de cette ampleur gagne à être co-construite par celles et ceux qui l'habitent et l'animent, la CREA ouvre le dialogue.

P. 22 / Les pôles de proximité

P. 24 / Les petites communes

P. 25 / La communication

P. 26 / Âllo communauté, un service téléphonique de proximité

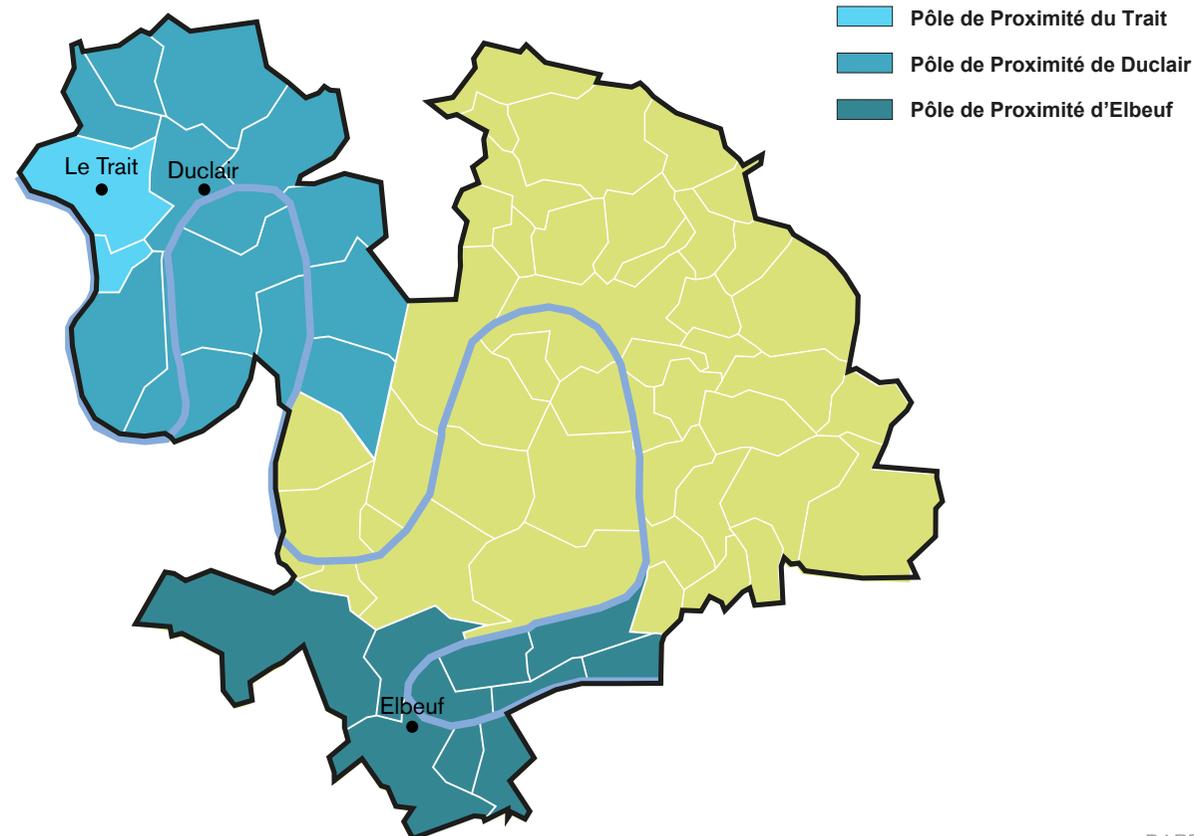
P. 27 / La médiatrice

Les pôles de proximité

Être à l'écoute des habitants nécessite une organisation et une gestion de proximité. La commune reste le lieu privilégié des relations entre citoyens, élus et services. Les pôles de proximité sont des services déconcentrés de la CREA qui offrent ainsi des points de contact sur l'ensemble du territoire. Pour garantir la proximité, l'organisation de la Communauté est déconcentrée.

Des pôles de proximité au service des communes sont implantés à Elbeuf (PPE), Duclair (PPD) et Le Trait (PPT) pour faciliter les démarches administratives et informer les usagers sur les services et les actions de la Communauté. Ils permettent également une gestion de proximité notamment en matière de services aux usagers (eau/assainissement, déchets ménagers), de voirie, d'urbanisme et de développement économique.

Les pôles de la CREA ont également pour mission d'accompagner les communes dans l'élaboration de leurs projets d'aménagement en offrant des services de conseil et d'expertise sur des sujets variés : gestion énergétique des bâtiments, conseils en matière d'achat public et de projets d'aménagement...



Les pôles de proximité

Les 3 pôles de proximité ont mené des projets, conduit des travaux, proposé des animations en fonction de leurs services et compétences, notamment :

Pôle de proximité de Duclair (PPD)

- Vente de 2 200 titres de transport
- Organisation du dispositif Ludisports (364 enfants inscrits en 2011/2012) et de l'agglotour du Stade Sottevillais (76 inscrits pour l'animation du 24 avril 2012)
- Distribution de composteurs depuis octobre 2012 (82 distribués au dernier trimestre)
- Aménagement du lotissement d'activités SEPROM
- Opérations d'extension, raccordement, renouvellement de réseaux d'eau potable et assainissement.
- Accueil et information touristique à 5700 visiteurs au Point d'Information Touristique de Duclair. De juin à octobre 2012, 110 vélos y ont été loués. Un abri vélo a été installé au cours du 3^e trimestre sur le parking du Point d'Information Touristique, permettant d'y entreposer les 17 vélos de location ainsi que ceux des usagers.
- Accueil et information touristique à 8 700 visiteurs au Point d'Information Touristique de Jumièges, géré par la CREA depuis le 1^{er} janvier 2012.



Pôle de proximité d'Elbeuf (PPE)

- Actions de promotion de la santé, avec notamment l'organisation de l'opération "Bonjour les dents !" et ses 16 rendez-vous prévention bucco-dentaire en février-mars
- Gestion et animation de la Fabrique des savoirs (musée, centre d'archives et service Patrimoine)
- Location de vélos depuis l'ouverture de la Vélostation en avril 2012 (52 locations en 9 mois dont 33 locations mensuelles)
- Organisation de la 9^{ème} édition des «Mini-athlons » (1 700 élèves participants)
- Mise en valeur du patrimoine archéologique de la forêt domaniale La Londe – Rouvray
- Réalisation d'un aménagement cyclable (Trame Bleue entre Elbeuf et Saint-Pierre-lès-Elbeuf)
- Gestion des 65 hectares de CREAparks
- Construction d'un hôtel d'entreprises sur la zone d'activités du Clos Allard à Caudebec-lès-Elbeuf
- Régie directe des services d'eau potable et d'assainissement.

Pôle de proximité du Trait (PPT)

- Entretien des sentiers de randonnée
- Gestion conservatoire du marais du Trait
- Travaux et services d'eau potable et d'assainissement en régie et délégation de service public.

Différents outils spécifiques sont à la

Les petites communes

disposition des 45 petites communes de moins de 4 500 habitants.
Objectifs de la CREA : préserver la qualité de leur cadre de vie, fournir un service public performant pour tous, respecter les différences et rester à l'écoute des attentes de tous les acteurs.

La Direction des Petites Communes, véritable interface entre les communes et les services communautaires, permet de leur apporter son concours et sa spécialisation pour les problèmes spécifiques qu'elles rencontrent notamment grâce à des aides logistiques, des conseils techniques, administratifs, juridiques et financiers. La CREA participe également aux aménagements des communes ou encore à la création de leur site internet. Un Fonds d'Aide à l'Aménagement (FAA) a été créé.

2 familles de communes sont distinguées :

- les communes dont la population est inférieure ou égale à 2 000 habitants,
- celles qui comptent entre 2 000 habitants et 4 500 habitants.

Le Fonds d'Aide à l'Aménagement est destiné à financer des opérations d'investissement, dont la nature s'inscrit dans le cadre des compétences de la CREA, ce qui représente en 2012 :

Section d'investissement :

- pour les communes de moins de 2 000 habitants : 10 215 €
- pour les communes entre 2 000 habitants et 4 500 habitants : 28 582 €

Montant de l'aide attribuée : 680 079 €

Section de fonctionnement

L'aide au fonctionnement des bâtiments communaux (mairies et écoles) est ainsi définie :

- aide forfaitaire de 16 304 € pour toutes les communes de moins de 4 500 habitants et,
- aide calculée au prorata de la population dans la limite de 23 437 € par commune.

Pour plus de précisions, voir en annexes page 93.



La communication

**En quelques chiffres
En 2012, notamment :**

**11 numéros
de CREA le Mag**

**270 demandes
de lots satisfaites**

**5 visites de TEOR
organisées pour des
délégations françaises
et étrangères.**

Une communication de proximité

Pour accompagner les nombreux services fournis aux habitants, la CREA édite des plaquettes, des flyers, des guides, etc. Par ce biais, elle fait connaître ses actions et ses équipements mais elle explique également le fonctionnement de services quotidiens. De nombreux exemples peuvent être recensés : guides déchets, programmes des animations h2o/Maisons des forêts /Fabrique des savoirs, Espaces Info-Energie, Transports, etc.

En 2012, la Direction de la Communication externe a réalisé les sites Web de 3 petites communes :

- Berville-sur-Seine,
- Epinay-sur-Duclair,
- Hénouville.

Elle a également apporté son soutien aux 21 sites de petites communes déjà créés par l'ex-CAR ou la CREA.

Les grands événements de la CREA

La communication de la CREA passe également par les inaugurations des nouvelles grandes structures ou nouveaux aménagements (la déchetterie de Cléon, Kindarena, la Trame Bleue) et l'organisation de manifestations culturelles et sportives, familiales et festives : le printemps de Robert-le-Diable, Festival Graines de jardin, les Nuits des toiles...



En 2012, la Direction de la Communication externe a organisé la 4^e édition du festival Graines de Jardin, placée sous le signe du « jardin vagabond » et qui a rassemblé 45 000 visiteurs sur deux jours.

Depuis sa première édition en 2009, ce festival ludique et convivial propose notamment des ateliers horticoles gratuits et accessibles à tous. Dispensés par des jardiniers professionnels des communes de la CREA, ces ateliers ont pour objectif d'apporter des informations pratiques aux jardiniers amateurs ou confirmés.



Allô communauté, un service téléphonique de proximité

Allô Communauté est un numéro d'appel téléphonique de proximité qui permet aux habitants de contacter la CREA.

Mis en service en 2008, ce service gratuit depuis un poste fixe poursuit un double objectif : faciliter et simplifier le contact direct et permanent entre les habitants et la CREA par la création d'un numéro unique, pour l'ensemble des activités et services de la Communauté ; et fournir aux habitants des réponses à leurs demandes en temps réel (information, prise de rendez-vous) ou par une prise de contact sous 48h (demande d'intervention, réclamation).

En 2012, 169 990 appels ont été traités, soit une moyenne de 14 666 appels par mois.

- 90% des appels provenaient des particuliers, 6 % d'entreprises et 4 % d'administrations et de collectifs ;
- 81,5% étaient des demandes d'informations, 14% étaient des demandes d'interventions et 4,5% étaient des réclamations ;
- 60.6% concernaient l'eau (questions relatives aux abonnements, communications d'index, demandes d'explications de factures, demandes de résiliation...) ; 30 % les déchets (demandes d'information ou réclamations relatives à la collecte des déchets, prise de rendez-vous encombrants, informations sur les déchetteries, demande de dotations...).

La répartition des appels par type d'usagers est constante en 2012 :

- 92.46% des appels sont émis par des particuliers
- 4.66% par des entreprises
- 1.24% par des collectifs
- 1.38% par des collectivités

Le nombre de prises de rendez-vous reste stable.

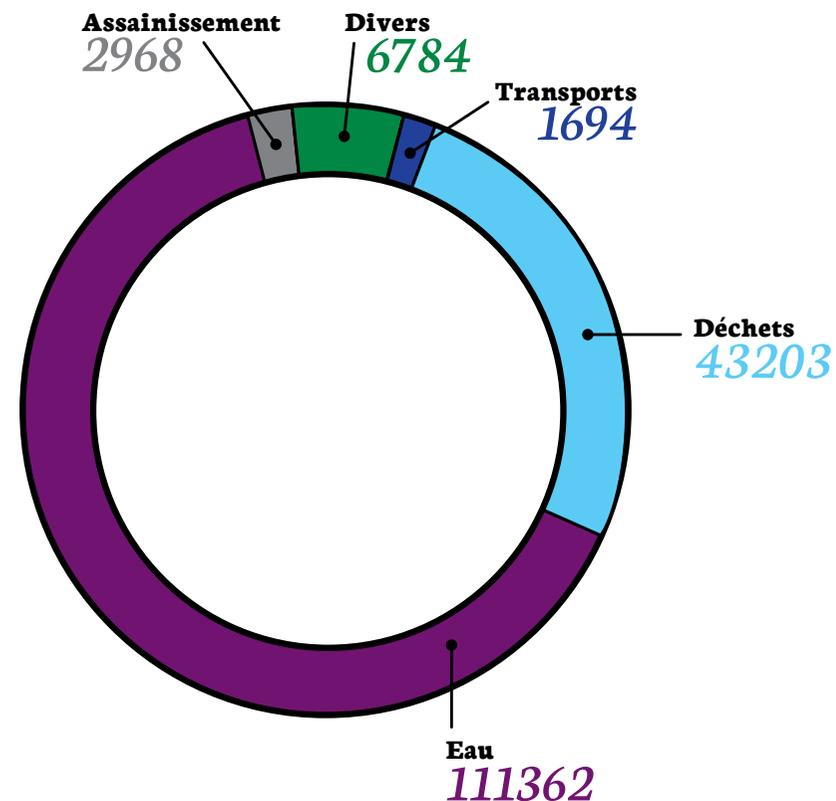
Sur 9411 demandes enregistrées en 2012 :

- 96% sont des demandes de rendez-vous pour l'enlèvement des encombrants,
- 4% sont des demandes de rendez-vous avec un conseiller de l'Espace Info Energie.

Le nombre de prises de rendez-vous reste stable.

Sur 9411 demandes enregistrées en 2012 :

- 96% sont des demandes de rendez-vous pour l'enlèvement des encombrants,
- 4% sont des demandes de rendez-vous avec un conseiller de l'Espace Info Energie.



Une médiatrice pour la CREA

La CREA
près des habitants

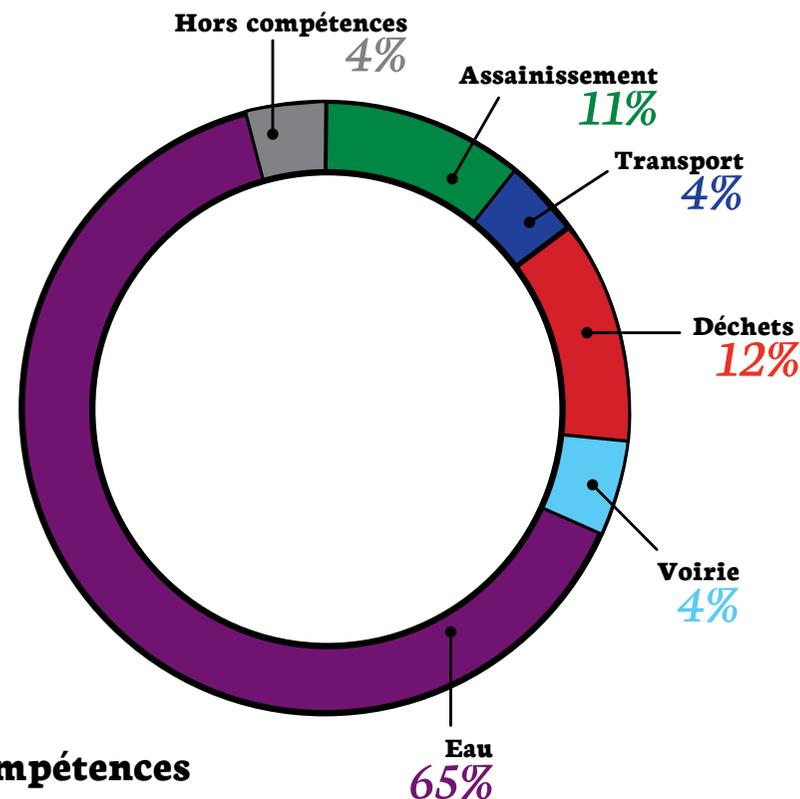


En 2011, Françoise Guillotin, vice-présidente de la CREA, a été nommée médiatrice de la Communauté. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de la Communauté de rester au plus près des concitoyens et de leurs préoccupations.

La médiatrice peut être saisie par les habitants sur des sujets en lien avec les compétences de la CREA, elle relaie les demandes pour qu'elles soient traitées rapidement. Son rôle est de contribuer à améliorer la qualité des services et à renforcer la proximité avec les citoyens, qui peuvent la contacter par écrit ou prendre un rendez-vous via Allô Communauté.

Son rôle est de trouver une solution lorsqu'un usager n'est pas satisfait de la réponse qui lui a été apportée ou s'il n'a pas obtenu de réponse à sa demande. Elle contribue à la recherche de proximité avec les usagers de la CREA.

En 2012, 26 dossiers ont été traités par la médiatrice. Plusieurs types de solutions ont été apportés. Dans 56 % des cas, la position des services a été confirmée.



Les dossiers par compétences

La CREA



Au service des usagers et de l'environnement

En devenant la plus grande communauté d'agglomération française, la CREA s'est donné les moyens de ses ambitions. À la tête de celles-ci, fournir des services publics de haute qualité à l'ensemble de ses habitants. La CREA déploie d'importants moyens afin d'accompagner au mieux le quotidien des habitants et préserver leur cadre de vie : transports et mobilité, eau, assainissement, maîtrise des déchets, aménagement de l'espace, urbanisme et habitat...

- P. 29 / Le développement des transports en commun propres et de proximité
- P. 32 / Les modes de transport alternatifs : place au vélo
- P. 34 / Aménagement et entretien des espaces publics
- P. 35 / Eau et Assainissement
- P. 39 / Maîtrise des déchets : collecte, tri et valorisation
- P. 42 / Éducation à l'environnement et aux pratiques durables
- P. 43 / Environnement (énergie, forêts, marais)

Le développement des transports en commun

propres et de proximité

La CREA a à coeur la préservation de l'environnement. C'est pourquoi elle s'implique particulièrement dans le développement de transports en commun, performants et accessibles à tous.

L'offre de transports en commun

L'offre se compose de 62 lignes de bus urbains, de 3 lignes TEOR, 2 lignes de metro, Filo'r (dispositif de transport à la demande lancé en 2011).

La carte Astuce : réseau unique de transports en commun

La carte Astuce est une carte à puce rechargeable qui sert à la fois de titre de transport et de carte d'abonné pour voyager sur le réseau. Elle permet de combiner plusieurs modes de transports : pour les automobilistes, elle permet un accès gratuit aux parkings relais, bien desservis par les transports en commun. Pour les cyclistes, elle donne accès aux parcs à vélos situés à proximité des principales stations de métro-bus.

La carte Astuce a été étendue et généralisée à l'ensemble du réseau de la CREA en janvier 2011.



En chiffres

Modes de transport
Transporteurs

Nombre
de lignes

Nombre de
voyages 2012

Réseau Astuce

Bus TCAR	62 dont 24 régulières	19 millions
Bus TAE	10	2,1 millions
TEOR	3	14,4 millions
Metro	2	15,1 millions
TOTAL RESEAU	77	50,6 millions

FILO'R

Navettes Filor	XX	154 000
----------------	----	---------

Transports scolaires

Cars scolaires (VTNI)	Liaisons périphériques	695 000
Cars scolaires (Cars Hangard)	Desserte scolaire PPD et PPT	

Le développement des transports en commun

propres et de proximité

Le Métro

28 nouvelles rames de métro CITADIS, construites par Alstom, ont été mises en service de manière échelonnée à partir de juin 2012.

Le service Fil'Or, le transport à la demande

FILOR, le nouveau transport sur un simple coup de fil, a été lancé le 4 juillet 2011, dans les secteurs les moins densément peuplés de la CREA. Il permet de desservir avec souplesse et réactivité les secteurs ruraux ou périurbains (34 communes, 50 000 habitants), en effectuant des correspondances avec les lignes de bus du réseau de la CREA.

Ce nouveau service fonctionne du lundi au samedi, hors jours fériés. FILOR est accessible aux mêmes tarifs que les autres modes de transport de la CREA.

En 2012, le service FILOR a enregistré 60 000 nouveaux inscrits (sur 75 000 au total) au 31 décembre 2012. 150 000 voyages ont été assurés en 2012.

Modernisation de la ligne 7

La ligne de bus n°7 (Bois-Guillaume-Bihorel/Grand Quevilly) modernisée a été mise en service en septembre 2012.

Projet Arc Nord-Sud

En 2012, ont été menées les études de faisabilité relatives au projet de création d'une nouvelle ligne de bus urbain (Rouen/Grand Quevilly).



Le développement des transports en commun propres et de proximité

Principaux investissements

En 2012, les investissements de la CREA ont notamment permis :

- Le renouvellement des appareils de voie du Métro
- La participation au projet régional de billettique Atoumod
- Les aménagements du couloir bus de la côte de Bonsecours
- L'avancement du projet d'aménagement TEOR à Canteleu
- L'acquisition des systèmes pour les stations TEOR de Canteleu
- La phase 2 des travaux de réhabilitation du dépôt bus des 2 Rivières
- L'équipement de la station service du dépôt bus des 2 Rivières d'un distributeur d'urée et d'un système d'aspiration des gaz d'échappement.

En chiffres

▪ **Accroissement de la capacité du métro :**
60 millions d'€

▪ **Acquisition de matériel roulant (bus et minibus) :**
22 millions d'€



Dans le cadre du développement des modes de transport alternatifs, la CREA promeut l'usage du vélo au sein de son territoire. Sa politique cyclable repose sur :

- le développement des infrastructures favorisant l'usage du vélo par un soutien aux projets communaux de création d'aménagements cyclables et par la réalisation d'aménagements cyclables communautaires à travers la mise en oeuvre du Programme CREAVélo
- la mise en place de services vélos.

Le développement des infrastructures

Adaptations de la politique cyclable en faveur des communes de la CREA

En 2012, la CREA a accentué son soutien technique et financier au profit de ses communes-membres, afin de favoriser le développement de la pratique du vélo. La délibération du 15 octobre 2012 a mis en place un nouveau règlement d'aides aux communes qui porte le plafond du fond de concours à 50 % des dépenses inhérentes à la réalisation de l'aménagement cyclable restant à payer par la commune, contre 33 % auparavant.

Ce nouveau règlement d'aide a également permis d'abandonner la notion de carte prédéfinie des aménagements à réaliser (ancien réseau armature complémentaire) afin d'étendre l'aide à l'ensemble du territoire de la CREA.

Plusieurs aménagements co-financés par la Communauté ont ainsi été mis en service :

- Divers tronçon de pistes et bandes cyclables sur la commune de Petit-Quevilly,
- Avenue Feeling à Saint-Etienne-du-Rouvray
- Rue Sadi-Carnot et quartier Kennedy à Grand Quevilly,
- Alentours du lycée Rey à Bois-Guillaume-Bihorel.

Programme CREA Vélo

La délibération du 15 octobre 2012 a également confirmé la réalisation d'aménagements cyclables sous maîtrise d'ouvrage CREA dans le cadre du Programme CREA Vélo. La mise en oeuvre de ce programme s'est poursuivie avec la réalisation de plusieurs aménagements cyclables et le lancement d'études pour de nouveaux projets :

- Mise en service d'une piste cyclable de 800 mètres rue Pierre et Marie Curie à Oissel dans le cadre de l'itinéraire « Liaison Seine à Seine ».
- Lancement des travaux de l'itinéraire "Vallée de l'Aubette" de 4 km entre le CHU de Rouen et Saint-Léger-du-Bourg-Denis, avec une antenne reliant les jardins familiaux de Repainville.
- Lancement des travaux de la piste cyclable de 450 mètres route de Darnétal à Bois-Guillaume-Bihorel dans le cadre de l'itinéraire « Liaison Cailly-Robec ». Cet aménagement entièrement financé par la CREA a été réalisé par la commune dans le cadre de la requalification globale de l'axe.
- Lancement des consultations de travaux de l'itinéraire "Boucle de Roumare", un aménagement cyclable de 14 km en bordure de Seine entre le bac de Val-de-la-Haye et le centre-bourg de Saint-Pierre-de-Manneville. La CREA assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération pour le compte du Département de Seine-Maritime, le tracé étant également inscrit dans la Véloroute du Val de Seine.

- Lancement des consultations de travaux de la première phase de l'itinéraire « Liaison Belges-Flaubert et Quais Hauts rive gauche » à Rouen (liaison du Pont Corneille au Hangar 106).
- Lancement de la consultation de travaux de l'itinéraire « Antenne Campus » reliant le domaine universitaire à Mont-Saint-Aignan sur 2,5 km.
- Lancement de la consultation de travaux de l'itinéraire « Vallée du Cailly » à Malaunay, sur 1 km.
- Poursuite des études de l'itinéraire « Forêt de Roumare » à Canteleu, vers le parc animalier sur 2,5 km jusqu'à l'entrée de la forêt et 5 km dans la forêt.
- Lancement des études de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une piste cyclable entre la sortie de Saint-Léger-du-Bourg-Denis et le centre de Saint-Aubin-Epinay, sur 1,1 km dans le cadre de l'itinéraire « Vallée de l'Aubette ».

En 2012, la CREA a fourni 177 arceaux aux communes de Belbeuf, Grand Quevilly, Mont-Saint-Aignan, Petit-Quevilly, Roncherolles-sur-le-Vivier et Rouen pour le stationnement des vélos.

Place au vélo

Les services vélos

La Vélostation

Le territoire compte 4 points de location, aux vélostations de :

- Rouen, à l'Espace Conseil Mobilité Energie
 - Elbeuf, au pôle de proximité
 - Duclair, au Point d'Information Touristique (PIT) ;
- Ainsi qu'au port de plaisance de Rouen.

Dédiée à la location et à l'entretien de vélos, la Vélostation de Rouen est située au coeur de l'Espace Conseil Mobilité Energie (Station Théâtre des Arts).

Il est possible de s'y informer sur les offres Vélo'r, sur les parcs à vélo, etc. Des animations sont également organisées ponctuellement, autour de l'entretien et de la révision des bicyclettes.

La CREA y propose un contrôle technique gratuit le 1^{er} mercredi du mois.

	Vélostation de Rouen	Vélostation d'Elbeuf	PIT de Duclair	Port de plaisance de Rouen	Total
Vélo classique	166	10	10	2	188
Vélo pliant	111	10	0	0	121
Vélo à assistance électrique	273	10	0	2	285
Total	550	30	10	4	594

VELO'R

Il s'agit d'un service de location de vélos pour une durée allant d'une journée à plusieurs mois. Les modèles proposés sont adaptés aux besoins des usagers : les vélos pliants permettant de développer l'intermodalité, les vélos à assistance ainsi que des modèles classiques, pour les courts trajets. Ils sont équipés d'un panier, d'éclairage, de trois vitesses, d'un antivol et d'un porte bagage.

En 2012,

- > 1020 usagers ont utilisé le service Vélo'r
- > 142 826 jours de location ont été enregistrés.

Les parcs à vélos

La CREA met également à disposition des détenteurs de la carte Astuce des parcs à vélos sécurisés. Gratuits, accessibles 24h/24, spacieux et installés à proximité des principaux arrêts de métro, TEOR et bus, ils facilitent toujours plus l'usage du vélo dans l'agglomération. Ce service est indépendant mais complémentaire du service Vélo'r.

En novembre 2012, un nouveau parc à vélos a ouvert à Duclair, à proximité du Point d'Information Touristique.

Les 8 parcs à vélos du territoire ont enregistré 4416 entrées en 2012.



Aménagement et entretien des espaces publics

Mise en oeuvre de la charte des entrées et traversées d'agglomération rouennaise

Adoptée en 1998, la Charte des entrées et des traversées d'agglomération pose les grands principes d'aménagement le long des grandes voiries pénétrantes de la CREA. Ces projets correspondent à la réorganisation de la traversée de la commune, notamment pour limiter la vitesse mais aussi pour mettre en valeur les places publiques.

En 2012, la CREA a poursuivi les études lancées en 2011 pour deux opérations majeures :

- la requalification de la RD 6015 à Amfreville-la-Mivoie,
- l'aménagement de la RD 927 à Malaunay.

La CREA a également :

- accompagné la commune de Maromme pour l'établissement du programme de la requalification de la RD 6015, entre les carrefours de la Valette et de la Demi-lune ;
- signé une convention financière avec la commune de Roncherolles-sur-le-Vivier pour une participation financière à l'aménagement du centre-bourg.

Mise en valeur du patrimoine de la Communauté

La réhabilitation du Château Robert-le-Diable

Le projet de restauration du site s'est poursuivi en 2012 permettant de maintenir la visibilité du site par tous les travaux d'entretien courant de défrichage et de taille, et de continuer les travaux de vérification et de confortement des maçonneries.



Le Château Robert-le-Diable

À cet effet, le marché d'insertion annuel a été renouvelé dans le cadre du dispositif du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) en août 2012 pour une durée maximale de 4 ans.

Les subventions de la Région Haute-Normandie et du Département de la Seine-Maritime, dans le cadre du Contrat d'agglomération, étant arrivée à leur terme en 2012, il a été décidé de réduire les travaux annuels à l'entretien courant du site et la fin des mises en sécurité des façades.

Les deux animations annuelles organisées par la CREA ont de nouveau eu lieu en 2012 : le Printemps de Robert-le-Diable et les Journées du Patrimoine.

Service commun « Voirie »

Dans le cadre de sa création au 1^{er} janvier 2010, la CREA avait décidé de retenir dans ses statuts la compétence optionnelle « création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire ». Il a été mis en place un dispositif de mutualisation de moyens entre la CREA et les petites communes de moins de 4 500 habitants bénéficiant des dispositions de l'article 5.3 des statuts dont le principe avait été acté au Conseil communautaire de décembre 2011.

Après avis sollicité auprès des 45 petites communes, la création d'un Service Commun « voirie » a été entérinée lors du Conseil communautaire du 26 mars 2012.

Le principe du Service Commun est de permettre aux petites communes de se doter de compétences techniques dans le domaine de la voirie par la mise à disposition d'agents de la CREA. En contrepartie, pour chaque mission confiée par la commune au Service Commun, la commune prend en compte les frais sur la base d'un devis établi par la CREA et qui lui est soumis.

À l'issue des délibérations de l'ensemble des communes, 42 se sont prononcées favorablement et la création du service est intervenue au cours de l'été 2012.

Les activités du service ont débuté, par le recensement des besoins des communes en vue de la préparation de groupements de commande pour des travaux de gros entretien de voirie à mettre en œuvre sur l'année 2013.

Le service a également accompagné les communes pour identifier des fournisseurs potentiels d'enrobés à froid et de sable et sel pour interventions d'hivernage.

Eau et assainissement

La CREA exerce sur l'ensemble de son territoire des compétences eau et assainissement.

La CREA est la première régie publique d'eau et d'assainissement de France depuis 2011 : l'« Eau de la CREA ».



eau
de La CREA

La compétence « assainissement » recouvre les missions suivantes :

Compétences générales

- Définition de la politique d'assainissement
- Établissement d'un règlement fixant les conditions de déversement des eaux usées domestiques et non domestiques et des eaux pluviales
- Avis technique dans le cadre de l'instruction des permis de construire et autres autorisations d'occupation du sol

Assainissement collectif

- Collecte et transport des eaux usées (réseaux publics)
- Épuration des eaux et élimination des boues

Assainissement non collectif

- Contrôle des dispositifs d'assainissement autonome

Eaux pluviales

- Construction et exploitation des réseaux et ouvrages publics d'eaux pluviales

Ruissellement – rivières

- Contribution à la lutte contre les ruissellements par la réalisation d'ouvrages de régulation
- Aménagement et entretien de la partie humide des rivières non domaniales servant d'exutoire aux réseaux d'eaux pluviales.

La compétence « eau » recouvre la production, la distribution et le stockage d'eau potable.

Dans ce cadre, les missions de la CREA sont :

- Définir la politique de l'eau sur son territoire
- Produire et distribuer de l'eau potable
- Assurer la protection des ressources et renforcer la sécurité de l'alimentation
- Contrôler les délégataires
- Assurer le contrôle technique des appareils de lutte contre l'incendie.



Eau potable

Eau de la CREA

La CREA est constituée de 13 services AEP (Alimentation en Eau Potable), gérés selon différentes organisations :

Mode d'exploitation	Nombre de services	Nombre de communes
Régie directe	3	39
Régie avec prestation de service	1	12
Contrat de gérance	1	4
Délégation de service public	8	17
TOTAL	13	72

Quelques chiffres 2012 :

127 458 branchements

184 682 abonnés

195 940 compteurs

34 048 098 m³ distribués, soit 93 282 m³/ jour

89 réservoirs d'une capacité totale de 124 210 m³

2 885 km de réseaux (hors branchement)

Recettes et charges Eau de la CREA 2012 :

Recettes : 36 503 778 €, dont 24 245 462 € de recettes de vente d'eau

Charges : 50 966 125 €, dont 16 245 188 € d'investissement

Le prix de l'eau 2012 sur le territoire en régie a été adopté par délibération du Conseil Communautaire du 12 décembre 2011.

Ce prix comporte :

- une part fixe
- une part « consommation », correspondant au coût de fonctionnement du service de l'eau
- une part « redevance investissement » destinée à financer les études et investissements sur les installations de production et de distribution.

Exploitants

Mode de gestion de la CREA

- Régie
- Délégation de service public
- Gérance

Exploitants

- LA CREA - Direction de l'Eau
- Lyonnaise des Eaux France
- Véolia Eau



Qualité de l'eau

En 2012, la surveillance des eaux distribuées par l'Agence Régionale de Santé (ARS) donnait les résultats suivants :

- Paramètres microbiologiques :
1160 prélèvements, conformes à 100%
- Paramètres physico-chimiques :
1293 prélèvements, conformes à 99.61 % (5 non-conformités)

Régie Eau de la CREA

Elle concerne :

- la production comprenant le captage, le traitement, le transport et le stockage de l'eau,
- la distribution comprenant les interventions d'entretien et les travaux de renouvellement et d'extension des réseaux ainsi que la réalisation des branchements,
- la gestion administrative et commerciale comprenant la relève des compteurs, la facturation, l'accueil, le traitement des contentieux ainsi que l'encaissement des factures au travers une régie de recettes prolongée.

2012 a notamment vu :

- le démarrage du contrat de Prestation de Service secteur Nord Ouest conclu pour 6 ans avec Eaux de Normandie. Ce contrat acte le renouvellement de l'ensemble des compteurs avec passage à la technologie relevé radio.
- la facture en braille, nouveau service offert aux personnes mal ou non voyantes.
- l'acquisition d'un terrain en vue de la construction d'un nouveau réservoir d'eau potable de 3 300 m³ sur la commune de Franqueville-Saint-Pierre.

Pôle de proximité de Duclair (PPD)

En 2012, les travaux engagés ont permis un renouvellement de conduite à Hénouville et un raccordement de réseau du hameau de Gauville (Saint-Wandrille-Rançon) au Trait, permettant ainsi une meilleure gestion de la capacité de stockage du château d'eau de Saint-Paër qui alimentait initialement le hameau.

Pôle de proximité d'Elbeuf (PPE)

Pour les 10 communes composantes du PPE, La Régie de l'Eau de la CREA est gérée sous forme d'une régie directe à autonomie financière.

Quelques chiffres :

Au PPE :

- 17 000 branchements
- 364 km de réseaux
- 16 réservoirs de stockage d'une capacité totale de 17 600 m³
- 11 stations de reprise ou de surpression
- 5 gisements
- 1 unité de traitement
- 700 appareils de défense contre l'incendie à entretenir et renouveler pour le compte des communes

Pôle de proximité du Trait (PPT)

Le territoire composé de 2 communes (Le Trait et Yainville) a une gestion mixte :

- la commune de Yainville est gérée sous forme d'une régie directe à autonomie financière,
- Le Trait bénéficie d'une délégation de service public, hormis la compétence pluviale et ruissellement qui reste en régie.

Quelques chiffres :

Au PPT :

- 2 992 abonnés
- 2403 branchements
- 55 kms de réseaux.
- 5 réservoirs de stockage d'une capacité totale de 2 050 m³
- 1 station de reprise ou de surpression
- 610 000 m³ d'eau produits

Pour plus de précisions, voir le rapport annuel 2012, sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Facture en braille et en gros caractères

En février 2012, la CREA a mis en place la facture d'eau en braille et en gros caractères, envoyée aux personnes non-voyantes et malvoyantes qui en font la demande. Ce service gratuit est offert aux abonnés des 40 communes de la régie Eau de la CREA et aux abonnés des communes gérées par Eaux de Normandie.

La CREA a pour compétences la collecte, le transport et le traitement des eaux usées, des eaux pluviales et des ruissellements (assainissement collectif et non collectif).

Assainissement collectif

Régie

La CREA compte 23 stations d'épuration (STEP) sur son territoire. Celles-ci sont gérées en régie (7 STEP en régie directe ou avec marché de prestations) ou par délégation de service public (16 STEP) :

- Station d'épuration Emeraude : traite les eaux usées de 28 communes de la CREA (et 6 communes hors CREA),
- Station d'épuration de Saint-Aubin-lès-Elbeuf : 10 communes de la CREA – PPE (et 7 hors CREA),
- Station d'épuration de Grand Quevilly : 4 communes,
- Stations traitant les eaux de la seule commune où elles ont implantées : Hautot-sur-Seine, Sahurs, Saint-Pierre-de-Manneville, Yainville.

Délégation de service public

La DSP concerne 16 stations :

- du territoire rouennais : Boos, Grand-Couronne, Gouy, La Neuville-Chant-D'Oisel, Montmain, Quévreville-la-Poterie ;
- du PPD : Anneville-Ambourville, Bardouville, Duclair, Epinay-sur-Duclair, Hénouville, Jumièges, Mesnil-sous-Jumièges, Saint-Martin-de-Boscherville, Saint-Paër ;
- du PPT : Le Trait.

Assainissement non collectif

Dans le cadre du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), la CREA contrôle les installations des habitations neuves et existantes et qui ne sont pas raccordées à un réseau public d'assainissement collectif, afin de supprimer les problèmes de pollution de l'environnement et les risques sanitaires.

Investissements 2012

Travaux d'investissement 2012

Montant total du programme prévisionnel de travaux : 11 962 000 € HT

Répartition :

- 7 395 000 € HT pour des travaux neufs réseaux-bassins (extensions et renouvellements de réseaux, ouvrages de régulation, opérations de TMI)
- 4 297 000 € HT dédiés à des travaux sur stations d'épuration.

Sur le territoire de l'ex communauté d'agglomération rouennaise

25 opérations de travaux ont été menées, notamment à :

- Canteleu : réhabilitation du réseau d'eaux usées ;
 - Franqueville-Saint-Pierre et Le Mesnil-Esnard : implantation de réseau unitaire et la réhabilitation de réseau d'eaux usées ;
 - Hautot-sur-Seine : déconnexion de la station d'épuration d'Hautot-sur-Seine, raccordement du système de collecte au système d'assainissement de Grand Quevilly ;
 - Rouen : remplacement de réseau d'eaux usées ;
 - Saint-Martin-du-Vivier : construction d'un ouvrage de régulation sous forme de barrage ;
 - Sotteville-lès-Rouen : renforcement par béton projeté d'un ovoïde pluvial.
- Les autres opérations concernaient la création de nouveaux ouvrages (extensions de 15 774 ml de réseaux, postes de refoulement ...) et la réhabilitation ou le remplacement de canalisation.

Au pôle de proximité de Duclair

Les investissements ont concerné :

- des travaux sur réseau : extension du réseau à Bardouville,
- des travaux sur ouvrage : réhabilitation de la station d'épuration d'Anneville-Ambourville.

Au pôle de proximité d'Elbeuf

Les principaux investissements ont concerné des travaux de réseau, de renouvellement de matériel sur la station d'épuration du périmètre et les schémas Directeurs d'Assainissement.

Au pôle de proximité du Trait

Les principaux investissements ont concerné des travaux neufs de réseau et de renouvellement de matériel sur les stations d'épuration du Trait et de Yainville.

Certification

En 2012, la CREA a obtenu le renouvellement de la certification ISO 14001 pour sa Direction de l'assainissement.

Maîtrise des déchets

collecte-tri-valorisation

Réduire de 27 kg le poids des déchets produits par habitant de 2010 à 2014 : tel est l'objectif à atteindre par la CREA dans sa gestion des déchets, dans le cadre de son Plan de Réduction des Déchets (PRD). En 2012, la CREA a également adopté son Plan Local d'Education à l'Environnement (PLEE). Il s'agira notamment de promouvoir la réduction des déchets, d'accompagner l'augmentation de la performance du tri ou encore de favoriser le recyclage et le réemploi.

Optimisation des collectes

La CREA adapte progressivement le service aux besoins des habitants, selon son schéma qui privilégie :

- La conteneurisation des flux
- La réduction des fréquences de collecte :
 - les ordures ménagères 1 fois par semaine
 - les déchets recyclables une fois toutes les 2 semaines
 - les encombrants sur appel téléphonique pour prise de rendez-vous
- Le passage en apport volontaire pour le verre.

En 2012, de nouvelles communes ont adopté ces principes :

- Réduction des fréquences de collectes dans 12 communes du pôle de proximité de Duclair (PPD) et 9 communes du territoire rouennais (ex CAR),
- Trois communes ont été également concernées par le passage de la collecte du verre en points d'apport volontaire (fin de la collecte en porte-à-porte).



Réduction des fréquences	Communes du PPD	Communes ex CAR
Collecte des déchets recyclables (toutes les deux semaines)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Anneville-Ambourville ▪ Bardouville ▪ Berville-sur-Seine ▪ Hénouville ▪ Quevillon ▪ Saint-Martin-de-Boscherville ▪ Saint-Paër ▪ Saint-Pierre-de-Varengueville ▪ Yville-sur-Seine <p><i>Avec distribution de nouveaux bacs</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fontaine-sous-Préaux ▪ Montmain ▪ Saint-Aubin-Epinay
Collectes des ordures ménagères (hebdomadaire) et des déchets recyclables (toutes les 2 semaines)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Duclair <p><i>Avec distribution de nouveaux bacs</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Saint-Jacques-sur-Darnétal ▪ Saint-Léger-du-Bourg-Denis ▪ Saint-Martin-du-Vivier
Collecte des ordures ménagères (hebdomadaire) et des déchets recyclables (toutes les 2 semaines) Et fin de la collecte du verre en porte-à-porte (nouveaux points d'apport volontaire)		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Amfreville-la-Mivoie ▪ Belbeuf ▪ Franqueville-Saint-Pierre
Collecte du verre en porte-à-porte	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Trait toutes les 2 semaines et non plus toutes les semaines ▪ Sainte-Marguerite-sur-Duclair toutes les 4 semaines et non plus toutes les 3 semaines 	

Maîtrise des déchets

collecte-tri-valorisation

Plan Neige

En décembre 2012, la CREA a étendu à 15 nouvelles communes son dispositif Plan Neige.

Dix-neuf communes pouvaient ainsi bénéficier d'un dispositif de substitution permettant d'assurer un service minimum de collecte des ordures ménagères en cas de fortes intempéries au cours de l'hiver 2012-2013 :

- Amfreville-la-Mivoie,
- Belbeuf,
- Bois-Guillaume-Bihorel,
- Bonsecours,
- Boos,
- Darnétal,
- Fontaine-sous-Préaux,
- Franqueville-Saint-Pierre,
- Houpeville,
- Isneauville,
- Le-Mesnil-Esnard,
- Les-Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen,
- Mont-Saint-Aignan,
- Quévreville-la-Poterie,
- Roncherolles-sur-le-Vivier,
- Saint-Aubin-Epinay,
- Saint-Jacques-sur-Darnétal,
- Saint-Léger-du-Bourg-Denis
- Saint-Martin-du-Vivier.

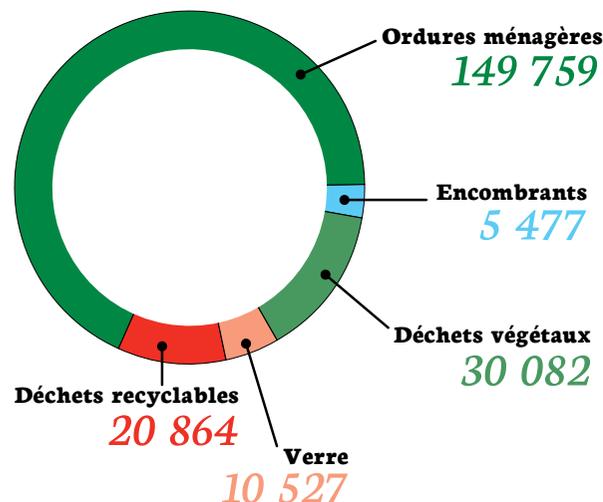
Les déchetteries

En 2012, les 16 déchetteries de la CREA ont accueilli 613 000 visiteurs ; 75520 tonnes – tous déchets confondus (*) – y ont été collectées.

(* incinérable, non incinérable, déchets végétaux, gravats, ferraille, carton, amiante...)

Pour plus de précisions, voir le compte-rendu d'activités 2012 « Déchets et éducation à l'environnement ».

Déchets collectés en 2012 (en tonnes)



Déchets issus des collectes	Tonnage 2012	Evolution du tonnage/2011
Ordures ménagères	149 759	- 2 %
Déchets recyclables	20 864	- 2,1 %
Déchets végétaux	30 082	+ 0,3 %
Verre	10 527	- 2,1 %
Encombrants et dépôts sauvages	5 477	- 12,6 %
Total (refus exclus)	216 709	

En 2012, 42 000 sacs de collecte ont été distribués dans les communes non conteneurisées.

Maîtrise des déchets

collecte-tri-valorisation



Le mobilier

Nouveau mobilier et CREA collecte

La mise en place du nouveau parc mobilier de collecte s'est poursuivie sur le territoire (colonnes enterrées, semi enterrées et aériennes).

Dans le cadre de CREA collecte, l'installation de ce mobilier s'est achevée à Rouen intra-boulevards rive gauche et a débuté rive droite.

Mobilier de collectes en place sur le territoire au 31 décembre 2012

2814 points d'apport volontaire pour les ordures ménagères, les déchets recyclables et le verre :

- 386 colonnes enterrées
- 58 colonnes semi-enterrées
- 1 064 colonnes aériennes
- 679 abris conteneurs
- 627 bacs de regroupement



Indicateurs financiers 2012

Recettes de fonctionnement avec participation budget général :
61 414 852 € (dont 60% TEOM et 35% participation budget général)

Dépenses de fonctionnement :
56 333 598 €

Éducation à l'environnement et aux pratiques durables

Plan Local d'Éducation à l'Environnement (PLEE)

Engagé en 2010, le PLEE a été adopté par le conseil communautaire de la CREA le 14 décembre 2012.

Il comporte un diagnostic du territoire qui identifie les acteurs et partenaires mobilisables autour de 4 thématiques relevant du champ de l'éducation à l'environnement :

- les déchets,
- l'eau,
- la biodiversité et la nature,
- l'éco-mobilité.

Un plan d'actions pour chacun des thèmes planifie leur mise en œuvre pour 3 ans.



Promotion du compostage individuel et collectif

En 2012, 715 composteurs ont été distribués auprès de 609 nouveaux foyers dotés. Dans les communes non concernées par la collecte des déchets végétaux en porte-à-porte, le 1^{er} composteur est distribué gratuitement.

Sur les territoires des pôles de proximité de Duclair et du Trait, 4 réunions publiques avec distribution individuelle ont été organisées et un nouveau point de distribution a été ouvert (pôle de proximité de Duclair).

Quatre composteurs ont été installés en pied d'immeuble en 2012, portant à 10 le nombre d'aires de compostage collectif. 280 foyers compostent ainsi leurs déchets de cuisine, permettant de détourner 30 tonnes de déchets fermentescibles des déchets par an.

Six autres opérations permettent à des collèges, cuisines centrales et restaurants de collectivités, établissements pour personnes âgées et résidences sociales de composter leurs déchets fermentescibles, détournant ainsi 28 tonnes supplémentaires de déchets par an.

Évènementiel

En novembre 2012, la CREA a organisé 2 journées d'animations dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets, dans les centres commerciaux Docks 76 à Rouen et à Tourville-la-Rivière, en partenariat avec une vingtaine d'associations. A cette occasion, 2 500 personnes ont été sensibilisées à la réduction des déchets.

Les éco-ambassadeurs

Acteurs de proximité, les éco-ambassadeurs vont à la rencontre des habitants lors de manifestations et d'événements locaux, pour les informer, les sensibiliser et leur donner des astuces utiles et pratiques dans le domaine de la réduction des déchets et du compostage, de la consommation d'eau, de l'énergie et de la mobilité.

En 2012, 16 250 personnes ont été informées et sensibilisées par les éco-ambassadeurs et animateurs, dont 6 670 enfants (280 classes).

> Animations scolaires

Les animations scolaires portent sur diverses thématiques telles que la réduction des déchets, le jardinage durable ou la préservation de l'eau.

> Programme pédagogique « La vie de l'eau »

Destiné aux élèves CM1 et CM2, ce module pédagogique créé en 2011 traite de l'eau et de sa gestion par l'homme, par des animations en classe et une visite de l'usine d'eau potable de la Jatte.

En 2012,

- 41 animations en classe ont été organisées, soit 980 enfants sensibilisés,
- 39 visites de l'usine de la Jatte ont eu lieu, avec 947 élèves, essentiellement de classes de primaire, mais aussi 3 classes de collège et 1 classe de lycée.

Plan climat énergie bâtiment

Le programme d'action du Plan Climat 2007/2013 de la CREA comprend notamment :

- la création de deux Espaces Info Énergie (EIE) pour sensibiliser les particuliers à la maîtrise de l'énergie. Ouverts en 2009, ils sont situés à l'Espace Conseil Mobilité Énergie à Rouen et au pôle de proximité d'Elbeuf,
- la mise à disposition des communes, des organismes publics, d'un conseil en énergie partagé (CEP).



Espace info énergie (EIE)

Deux conseillers assurent un accompagnement technique, économique et financier personnalisé et mettent en place des outils de sensibilisation et d'information autour de 2 thèmes principaux :

- l'utilisation rationnelle de l'énergie (ou économie d'énergie) : isolation, équipements performants...
- la valorisation des énergies renouvelables.

Il s'agit de sensibiliser le public sur les enjeux énergétiques et d'impulser une dynamique de travaux liés à la performance des logements, par l'accueil ou des échanges personnalisés avec les habitants et par des animations lors de salons...

De nouvelles pages web consacrées à l'énergie ont été créées sur le site de la CREA en novembre 2012 (1 220 visites).

Animations

En 2012, 18 actions de terrain ont été menées, permettant de sensibiliser 1 795 personnes, aux profils variés, sur la maîtrise de l'énergie.

Salons ou animations de stand

- **Les salons régionaux – Parc des expositions de Rouen** : Salons printanier et automnal sur les énergies renouvelables et l'habitat.
- **Développement durable et bois énergie – Maison des Forêts de Saint-Etienne du Rouvray**
En partenariat avec les animateurs de la Maison des Forêts, des ateliers et des jeux autour des thèmes du bioclimatisme, de l'isolation et du bois énergie ont rassemblé 40 personnes.

Assises du développement durable

Le 04 avril 2012, des conseils sur la maîtrise de l'énergie ont été apportés à 13 personnes.

Permanences délocalisées

Des permanences délocalisées sur rendez-vous ont été organisées à la demande des mairies dans les communes de Bonsecours et Roncherolles-sur-le-Vivier.

Visites de sites

- **Les samedis pour l'énergie** (manifestation régionale).
Les EIE de la CREA proposaient dans ce cadre 2 visites qui ont mobilisé 75 personnes (maison BBC individuelle et projet de réhabilitation vertueuse).

Accueil et conseils téléphoniques

Chiffres 2012

- 2 613 personnes touchées (+ 24 % / 2011)
- 98 % des personnes sollicitant les services de l'EIE sont des particuliers

Accueil :

- 658 rendez-vous pour conseils personnalisés aux EIE (509 à Rouen et 149 à Elbeuf)
- 240 demandes d'informations générales
- Soit 898 personnes conseillées
- 52 % des RDV sont fixés par Allô Communauté

Conseils téléphoniques :

- 46 minutes de durée moyenne des entretiens (+ 10 minutes / 2011)

Conseil en Énergie Partagé (CEP)

Le dispositif Conseil en Énergie Partagé a pour objectifs de :

- conseiller les communes, les institutionnels, les entreprises et les bailleurs sociaux, afin de leur permettre d'optimiser l'efficacité de leurs investissements en matière d'économie d'énergie,
- faire évoluer les mentalités vers un comportement économe pour tous les usages énergétiques,
- sensibiliser sur la maîtrise de l'énergie,
- faire le lien entre énergie et impact environnemental,
- s'intégrer dans un réseau, propice à l'échange d'informations et d'expériences.

Les deux conseillers accompagnent dans toutes les démarches touchant à la maîtrise de l'énergie et interviennent en amont des bureaux d'études.

Ils accompagnent et sensibilisent également les communes de la CREA (réalisation de pré-diagnostic, conseil sur la réalisation de travaux).

Ce service se décline en deux axes principaux :

▪ **Accompagnement stratégique sur la gestion énergétique des patrimoines bâtis :**

Proposer aux communes, organismes publics, copropriétés... de réaliser une étude énergétique de leur patrimoine (analyse thermographique, pré-diagnostic énergétique, préconisations et programme d'actions établi avec la commune).

En 2012, 12 pré-diagnostic ont été réalisés dans des petites communes et présentés aux maires, élus et personnels municipaux :

Belbeuf, Duclair, Freneuse, Isneauville, Jumièges, La Bouille, Moulineaux, Quevillon, Sahurs, Saint-Martin-de-Boscherville et Saint-Paër.

Trois autres pré-diagnostic étaient en cours.

▪ **Assistance et conseil :**

Sensibiliser les gestionnaires à la maîtrise de l'énergie (comptabilité énergétique, explication d'un contrat d'exploitation des installations thermiques, ...), de conseiller ainsi que de les assister dans les phases clés d'un projet de rénovation ou de construction.

17 communes ont pris contact avec le CEP pour obtenir une assistance afin de mener à bien leurs projets respectifs : Bardouville, Berville-sur-Seine, Bois-Guillaume-Bihorel, Déville-lès-Rouen, Epinay-sur-Duclair, Hénouville, Jumièges, La Neuville-Chant-d'Oisel, Malaunay, Mesnil-sous-Jumièges, Petit-Quevilly, Roncherolles-sur-le-Vivier, Sahurs, Saint-Jacques-sur-Darnétal, Saint-Martin-du-Vivier, Sainte-Marguerite-sur-Duclair, Saint-Paër et Saint-Pierre-de-Varengueville.

D'autres opérations de sensibilisation ont été organisées à destination des élus, copropriétés et entreprises (visites, rencontres, intervention lors de conférence).

Mise en place et animation du dispositif mutualisé de valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE)

Le dispositif des CEE permet de valoriser financièrement les travaux d'économies d'énergie mais aussi de cadrer les performances thermiques minimales à atteindre lors de ces travaux.

A la suite d'une évaluation du potentiel de valorisation des CEE sur le patrimoine des communes de la CREA, un appel à partenariat avec un obligé a été lancé. En novembre 2011, le conseil communautaire a validé la mise en place d'un partenariat avec la société CEELIUM, mandataire de GDF-Suez, pour valoriser les travaux d'économies d'énergie réalisés sur le patrimoine de la CREA mais aussi des communes membres.

CEELIUM assure la gestion administrative des dossiers. Les conseillers CEP de la CREA assureront la communication du dispositif et accompagneront les communes dans le processus d'adhésion.

Au 31 décembre 2012, 60 communes ont adhéré au dispositif.

Environnement

Forêts

Forêts et Maisons des Forêts

Les Maisons des Forêts

Les 3 Maisons des Forêts de la CREA sont des espaces d'information et d'animation autour des forêts du territoire. Elles valorisent l'exceptionnel patrimoine forestier de la Communauté par des expositions, une mise à disposition de documentation, mais aussi par des animations à destination du grand public ou des scolaires et périscolaires.

Des animations et événements y sont régulièrement organisés.

Les animations extérieures

En 2012, 8 sorties organisées par les animateurs des Maisons des Forêts sur d'autres sites ont rassemblé 88 personnes :

- 2 à l'arboretum de Roumare,
- 3 aux alentours du Parc Animalier de la forêt de Roumare (mare Epinay, brame du Cerf),
- 2 en Forêt Verte, à Bois-Guillaume-Bihorel.

Le Label handicap



Arboretum labellisé

En janvier 2012, l'ONF informait la CREA de l'obtention de la labellisation « Tourisme et handicap » de l'arboretum du Petit Charme pour les quatre handicaps (auditif, mental, moteur, visuel). Comme le parc animalier, l'arboretum est ainsi accessible à tous, gratuitement et toute l'année.



Fréquentation Janvier - Octobre 2012	Darnétal <i>Ouverte 36 jours</i>	Orival <i>Ouverte 10 jours</i>	Saint-Étienne-du-Rouvray <i>Ouverte tous les week-end</i>
Fréquentation libre	610 visiteurs	95 visiteurs	3 679 visiteurs Moyenne 90 / week-end
Fréquentation scolaire	1 537 élèves	47 élèves	2 183 élèves
Journées thématiques			3 journées (428 visiteurs)
Anniversaires Nature	22 50 % de la fréquentation	1 17 % de la fréquentation	43 16 % de la fréquentation
Ateliers / animations		1 animation par la Ligue Protectrice des Oiseaux / 22 personnes	83
Fréquentation moyenne ateliers/animations		1 école + 5 accueils de loisirs, visites couplées avec la Fabrique des Savoirs	20
Concours			15 œuvres, exposées en mai 342 visiteurs

Environnement

Forêts, espaces verts et agriculture

Charte forestière

Dans le cadre de sa charte forestière, la CREA a notamment vu en 2012 :

- la réalisation de travaux d'aménagement du nouveau parcours de randonnée balisé « Les troglodytes », autour de la Maison des Forêts d'Orival,
- la fin des aménagements du secteur sud de la forêt Verte, opération inaugurée le 22 juin 2012,
- le lancement de fouilles archéologiques sur le transect Orival – Moulineaux,
- l'organisation de journées éco-citoyennes dans 58 classes (1284 élèves sensibilisés),
- le lancement d'une animation scolaire portant sur la biodiversité au jardin,
- l'organisation d'actions pédagogiques dans les 3 Maisons des forêts (13430 visiteurs).

Gestion différenciée

Dans le cadre de son plan d'actions en faveur de la protection de la ressource en eau, la CREA s'est engagée en faveur de la gestion différenciée de ses espaces verts et espaces naturels en gestion sans pesticides, en mettant progressivement en œuvre le principe du « zéro phyto » (aux abords des bassins d'eau, des stations d'épuration, des aires d'accueil des gens du voyage...).

Les 300 sites propriété de la CREA en gestion directe (en régie ou sous forme de prestations) ont fait l'objet en 2012 de la mise en place d'un plan de gestion intégrant les principes de la gestion différenciée.

Politique agricole

En 2011, la CREA a lancé sa politique en faveur de l'agriculture périurbaine, qui s'appuie notamment sur un soutien au développement des filières agricoles courtes et durables. Dans le cadre de cette action, la communauté a mis en place un règlement d'aide agricole, validé par le Conseil Communautaire du 15 octobre 2012.

Ce règlement d'aides à l'investissement a pour objectif de favoriser le développement de projets contribuant à rapprocher le consommateur du producteur et à protéger la ressource en eau potable.

Il s'agit d'une aide à l'acquisition de matériel neuf ou d'occasion d'exploitation, de transformation ou de commercialisation ou encore d'une aide à la construction ou réhabilitation de bâtiments, destinée à des agriculteurs ou porteurs de projets divers œuvrant dans le domaine des filières agricoles courtes et durables.

Le premier appel à projets a eu lieu à l'automne 2012 : 4 porteurs de projets ont bénéficié de cette aide de la CREA pour un montant total de 50 340 €.

L'agriculture sur le territoire de la CREA en quelques chiffres :

- 450 exploitations : 52 % de polyculture – élevage, 33 % d'élevage de bovins spécialisé, 9% de grandes cultures, 5 % d'arboriculture, maraîchage et horticulture.
- 950 emplois directs,
- 70 % des terres sont occupées par des cultures et 30 % par des prairies.



Gestion conservatoire du Marais du Trait

L'année 2012 a vu la réalisation du programme de travaux de réhabilitation écologique du marais, espace Natura 2 000 de 115 hectares.

Le suivi écologique du marais a également donné lieu à des opérations de surveillance des espèces, de suivi floristique du site et à la gestion des cheptels (22 bovins et 6 équidés):

- Surveillance des espèces : un couple de cigognes est venu nicher dans le marais et a donné naissance à 3 cigogneaux,
- Suivi floristique : 27 espèces patrimoniales dont 2 espèces protégées et 4 espèces exotiques envahissantes ont été observées,
- Gestion des cheptels : les génisses (vaches écossaises) ont donné naissance à 7 veaux et 2 nouveaux chevaux camarguais sont venus renforcer le cheptel et le planning de pâturage.

Plusieurs visites pédagogiques ont été organisées au marais par la CREA (2 visites CREATours) et par le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande (PNRBSN) : 30 enfants et 55 adultes ont ainsi pu découvrir le site, grâce à ces visites animées par un animateur Nature du PNRBSN.



Marais Le Trait



Marais Le Trait

Gestion du site naturel du Linoléum à Notre-Dame-de-Bondeville

La restauration écologique de la zone humide du Linoléum a commencé en 2012 par différentes opérations d'aménagement indispensables pour la mise en œuvre sur le site d'une gestion par pâturage, l'installation de clôtures, de parc de contention, de passerelle pour traverser le bras du Cailly, d'abreuvoir...

Dans le cadre d'une convention passée avec le Conservatoire des espaces naturels de Haute-Normandie (CENHN), des vaches de race Pie Noire sont venues pâturer le site en octobre 2012. Le CENHN a également élaboré la mise en œuvre du plan de gestion écologique du site pour 2013.

Programme Mares

Sur l'ensemble de son territoire, la CREA compte environ 880 mares jouant un rôle hydraulique, épuratoire pour l'eau et de réservoir de biodiversité. Interconnectées, ces espaces naturels constituent un enjeu fort de la Trame Verte et Bleue inscrite dans le SCOT et un réseau écologique d'enjeu supra communal.

La CREA, s'est engagée fin 2011 dans un programme de recensement exhaustif des mares. Cette initiative, le « programme Mares », vise à mieux connaître, valoriser, protéger et restaurer le réseau des mares du territoire communautaire.

La première étape de ce programme mené en partenariat avec le PNR BSN, consiste à localiser précisément les mares et à collecter des informations sur chacune d'elles (statut, caractérisation : taille, forme, environnement..., inventaires naturalistes). Les mares font également l'objet d'études mettant en évidence leurs connexions mutuelles.

Deux secteurs ont été prospectés :

- une partie des plateaux Nord et Est, où la densité de mares est importante et où elles constituent l'essentiel de la trame bleue (Fontaine-sous-Préaux, Houpeville, Isneauville, Saint-Jacques-sur-Darnétal, Saint-Martin-du-Vivier, Roncherolles-sur-le-Vivier),
- deux massifs domaniaux (Roumare et La Londe).

Dans le cadre de ce programme, sur 880 points d'eau du territoire, 196 ont été caractérisés par les étudiants de l'Université de Rouen et parmi ceux-ci 115 ont fait l'objet d'inventaires naturalistes par un prestataire de la CREA.



Site naturel du Linoléum

La CREA



Attractive

La CREA est l'un des premiers pôles de développement du Grand Ouest. Grâce à ses industries de pointe, à son vivier de matière grise, à sa réserve foncière, aux richesses de son territoire, la CREA offre un potentiel attractif de développement et d'innovation pour les entreprises. Elle travaille au quotidien à la gestion efficace de ses nombreuses Zones d'Activités Économiques et de ses pépinières d'entreprises.

- P. 49 / Le Conseil Consultatif de Développement
- P. 50 / Développement Economique
- P. 53 / Habitat
- P. 55 / Planification Urbaine
- P. 56 / Urbanisme pré-opérationnel
- P. 58 / Tourisme

Le Conseil Consultatif de Développement

En application de la Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (LOADDT) du 25 juin 1999, la CREA a institué un Conseil Consultatif de Développement (CCD) en février 2010. Composé de 200 représentants de la société civile, ce conseil est consulté sur les grandes orientations de la politique communautaire (Contrat d'agglomération, Plan de Déplacements Urbains, Programme Local de l'Habitat, Schéma de Cohérence Territoriale, Plan Climat Energie Territorial...).

De juin 2010 à décembre 2011, cinq groupes de travail se sont réunis autour des thématiques : attractivité du territoire, déplacements, éco quartier Flaubert, identité du « Bassin Seine » et urbanisme-aménagement du territoire. En décembre 2011, les propositions du CCD ont été validées. Les groupes de travail ont été réorganisés, leurs missions redéfinies : 4 commissions ont été créées.

Les 4 commissions thématiques

Ces commissions, instituées en mai 2012, ont pour objectifs d'aboutir à un état des lieux puis d'élaborer des propositions d'actions sur la thématique en question.

Commission « Axe Seine »

Animée par Régis Soenen (Directeur de l'aménagement territorial et de l'environnement au Port de Rouen) et composée de 66 participants, cette commission a vocation à contribuer au positionnement de la CREA dans le cadre de l'Axe Seine. Elle a élaboré une contribution écrite intégrant les trois sujets des ateliers préalables au Colloque Axe Seine qui s'est tenu à Paris le 22 novembre 2012. Trois groupes de travail reprenant ces thématiques ont ainsi été créés :

- Redynamisation du système portuaire
- Renouveau industriel
- Attractivité du territoire et tourisme.

Commission « Promotion du territoire »

Animée par Daniel Havis (président directeur général du groupe Matmut), cette commission est composée de 44 participants.

Commission « Aménagement du territoire »

Co-animée par Josette Cheval (Présidente Adjointe de l'Association Rouennaise de l'Enfance Déficente) et Jean-Dominique Wagret (Vice-président de MOV'EO) et composée de 54 membres, cette commission contribue à la concertation des grands projets de territoire et à l'élaboration des documents de prospective territoriale : Plan de Déplacements Urbains, Programme Local de l'Habitat, Schéma de Cohérence Territoriale, Plan Climat Energie Territorial.

Commission « Ecoquartier Flaubert »

Animée par Fabienne Fendrich (Directrice de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie) et composée de 30 participants, elle assure notamment une veille active dans l'évolution du projet et maintien des échanges permanents avec le maître d'ouvrage.

Soucieuse d'accompagner un développement économique dynamique et harmonieux sur son territoire, la CREA soutient son vivier d'entreprises, la recherche et l'innovation, favorise la création d'activités et d'emplois, accompagne les jeunes entrepreneurs. Son objectif : renforcer l'attractivité et la vocation métropolitaine de la communauté.

Aménagement des zones d'activités

> Sur le territoire rouennais

Commercialisation des parcs d'activités communautaires

CREAPARC Plaine de la Ronce – Isneauville

Une cession foncière a eu lieu en 2012 : une opération de 1000m² de bureaux pour le développement des sociétés Agorinfo et Agicom, générant une recette de 190 795 €. Plusieurs commerces se sont également installés (sandwicherie, fleuristerie, promoteur). Le total des effectifs s'élève à 700 salariés.

Aide à l'immobilier d'entreprise

En 2012, la CREA a octroyé une subvention d'aide à l'immobilier en faveur de la société SA COLOR, d'un montant de 10 999 €.

> Sur le territoire du pôle de proximité de Duclair

Lotissement d'activités SEPRON – Duclair

En 2012, les travaux de viabilisation du lotissement ont été réceptionnés. Une parcelle de 9 744 m² a été vendue à Logéal Immobilier.

> Sur le territoire du pôle de proximité d'Elbeuf

▪ CREAPARC Le Clos Allard – Caudebec-lès-Elbeuf

Les travaux de l'hôtel d'entreprises du Clos Allard ont démarré en septembre 2012, pour une mise à disposition des locaux prévue en septembre 2013.

▪ CREAPARC du MOULIN III – Cléon

L'enseigne Conforama s'est implantée sur la dernière parcelle disponible du CREAPARC, via un bail à construction de longue durée.

Réseau des pépinières et création d'entreprises

La CREA soutien activement la création, l'accueil et l'hébergement d'entreprises.

> RÉSEAU SEINE CRÉATION

Le réseau compte plusieurs pépinières et hôtels d'entreprises :

Seine Créapolis – Déville-lès-Rouen

En 2012, la pépinière, dédiée aux jeunes entreprises de tous les secteurs d'activités, a hébergé jusqu'à 30 entreprises.

Seine Biopolis – Rouen quartier CHU

Biopolis II, pépinière – hôtel d'entreprises dédiée à la biologie et à la santé a emménagé dans ses nouveaux locaux en octobre 2012.

Seine Ecopolis – Saint-Étienne-du-Rouvray

2012 a vu poser la 1^{ère} pierre de cette pépinière et hôtel d'entreprise dédiée à l'éco-construction.
La livraison de cet équipement pouvant accueillir 50 entreprises innovantes sur 1500 m² est prévue début 2014.

Perspectives 2013 :

- En septembre 2013, sont prévues les ouvertures de :
- la pépinière d'entreprises Seine Innopolis de 2 000 m², dédiée aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, à Petit-Quevilly,
 - l'hôtel d'entreprises du Clos-Allard composé d'ateliers mixtes, situé à Caudebec-lès-Elbeuf.

Label CEEI

En novembre 2012, le centre J'innove à Rouen – qui regroupe la CREA, CCI-Innovapôle, l'ADEAR et SEINARI – a obtenu le label CEEI Centre Européen d'Entreprises et d'Innovation.

Ce Label CEEI, reconnu et labélisé par l'Union Européenne, concrétise la capacité des acteurs locaux à mettre en place un système d'accompagnement et de services à destination de porteurs de projets d'activités innovantes.

> AIDES AUX ENTREPRISES

L'aide de la CREA se concrétise également par l'attribution de fonds d'honneur, d'avances remboursables et de fonds de garantie.

En 2012, ces aides ont permis :

- de soutenir 62 projets de création ou de reprise d'entreprises
- de créer ou de maintenir 92,5 emplois
- d'allouer 504 260 € de financements.

Enseignement supérieur et recherche

La CREA participe au développement économique du territoire également par la promotion de la recherche et de l'innovation, et le soutien à l'enseignement supérieur :

Partenariat avec l'Université de Rouen

120 000 € pour soutenir des actions portant l'histoire de l'Art et notamment la période de l'Impressionnisme.

Partenariat avec Rouen Business School

60 000 € pour soutenir des actions en faveur de l'esprit d'entreprendre ainsi que la coordination du projet d'implantation d'un Institut Confucius à Rouen.

Soutien à des manifestations scientifiques

Contribution à la promotion de Rouen Innovation Santé, du Technopôle du Madrillet

Promotion et attractivité du territoire

> ROUEN INNOVATION SANTÉ

La CREA contribue à l'aménagement de la ZAC Aubette-Martainville, qui a vocation à accueillir des activités du domaine de la santé humaine, préférentiellement dans les 3 thématiques suivantes : biotechnologies/pharmacie, dispositifs/technologies médicales, services aux patients.

> TECHNOPOLE DU MADRILLET

- 2012 a vu : la livraison du 2nd bâtiment d'In Extenso Social en décembre,
- L'inauguration du Campus Intégration Systèmes Embarqués le 06 septembre, projet soutenu par La CREA à hauteur de 1 million d'euros.

> PÔLE ECO-CONSTRUCTION

- 2012 a vu : le lancement des études en vue d'aménager un village éco-construction à proximité de la pépinière Écopolis,
- La présentation du projet d'implantation du CFA Lanfry, agrément du groupement AIP-Thermi Clim.

> PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

La CREA a subventionné à Nov@log, notamment pour soutenir ses actions en faveur de la structuration de l'Axe Seine (20 000 €), et a participé aux instances décisionnaires de Mov'eo.

Événements 2012

La CREA a soutenu et participé à divers événements organisés sur le territoire :

- Le salon et convention d'affaires BIG TALENTS (BIG : biotech, IT, greentech), les 14 et 15 novembre au Parc des Expositions, par l'ADEAR
- Le programme d'animations consacré au secteur numérique sur le territoire: conférences de l'association NWX (Normandie Web Xperts) le 14 juin, les Start Up Week-end du 23 au 25 mars, le salon du e-commerce...
- Le salon « Esprit d'entreprendre » les 23 et 24 novembre. Il s'agissait du 1^{er} événement auquel J'innove à Rouen a participé, avec la création d'un stand commun aux 4 partenaires fondateurs (CREA, CCI-Innovapôle, ADEAR et SEINARI).

La CREA a adopté le 25 juin 2012 son nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) 2012-2017. Celui-ci définit la politique de l'habitat de la Communauté, qui vise notamment à mettre en adéquation l'offre et la demande de logements, répondre aux besoins et favoriser la mixité sociale, tout en assurant la diversité des logements et une répartition équilibrée sur son territoire.



En 2012, 1^{ère} année de mise en œuvre du PLH, la CREA a vu :

- le développement équilibré de l'offre nouvelle,
- l'amélioration du parc existant,
- le développement d'actions visant à réponse aux besoins spécifiques.

Développement équilibré de l'offre nouvelle

Le PLH a fixé un objectif de construction de 18 000 logements sur 6 ans, soit 3 000 par an, dont 900 logements locatifs sociaux.

Mises en chantier

Plus de 2 300 logements ont été mis en chantier en 2012, dont 65 % de logements collectifs.

Délégations des aides à la pierre

En 2012, 1 100 Logements Locatifs Sociaux (LLS) ont été financés dans le cadre de la délégation des aides à la pierre par l'Etat sur le territoire, avec 91% de logements sociaux. La production de Logements Locatifs Très Sociaux (PLAI) représente 25% des logements aidés dans le cadre de la délégation des aides à la pierre.

Aides à la production de logements sociaux du PLH

La CREA a subventionné à hauteur de 6,3 millions d'euros plus de 1 200 logements ayant obtenu une décision de financement au titre de la délégation des aides à la pierre en 2011.

Intervention foncière

En 2012, la CREA a apporté un financement de 677 000 € pour l'achat d'emprises foncières par l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN) permettant la construction future de 361 logements sociaux.

Une convention visant la mise en œuvre du volet foncier du PLH a été signée en octobre 2012 entre la CREA et l'EPFN. Celle-ci vise à adapter les outils d'intervention de l'EPFN aux besoins de la CREA, notamment en appui des opérations de régénération urbaine.

Rénovation urbaine

80% des projets au titre de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) sont achevés ou en cours de réalisation sur le territoire.

Aide à l'accession à coût maîtrisé

L'objectif du PLH est de réaliser 20% à 30% de l'offre de logements neufs pour de l'accession sociale à la propriété (PSLA) et de l'accession à coût maîtrisé.

Dans ce cadre, une aide de 5 000 € est accordée aux ménages accédants à un logement en location-accession. Celle-ci lui est versée directement au moment de la levée d'option d'achat, à la fin de la période locative.

En 2012, 74 logements ont obtenu un agrément Etat PSLA.



Amélioration du parc existant

Amélioration du parc privé ancien

Dans le cadre d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), des périmètres d'intervention ont été identifiés : les propriétaires qui y occupent ou louent un logement peuvent bénéficier d'une aide financière de la CREA et de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), en complément d'autres partenaires (commune, Département...).

En 2012, 170 logements (en habitat indigne ou logements très dégradés) ont bénéficié d'une aide à la pierre de l'ANAH délégués à la CREA et 81 d'entre eux ont bénéficié d'une subvention complémentaire de la CREA.

La CREA a poursuivi ses actions qui s'inscrivent dans son OPAH en cours dans la vallée du Cailly et dans les quartiers Ouest de Rouen.

Elle s'est également portée partenaire d'Elbeuf, dans le cadre du lancement de la nouvelle OPAH-RU par la commune.

Amélioration du parc social existant

En dehors des sites ANRU, la CREA a pour objectif d'encourager la rénovation thermique et l'amélioration de logements locatifs sociaux, afin de réduire les charges énergétiques des ménages. Dans le cadre de réhabilitations thermiques dans le parc social, la CREA apporte une aide de 2 500 € à 3 500 € par logement réhabilité selon la performance thermique atteinte après travaux.

En 2012, la CREA a participé au financement de la réhabilitation de 396 logements pour un montant de subvention de 1 025 500 €.

Développement d'une offre neuve en complémentarité de l'offre existante (BIMBY)

La CREA a lancé en juin 2012 une expérimentation de la démarche BIMBY (Build In My BackYard) qui consiste à utiliser la division parcellaire des tissus pavillonnaires pour produire de nouveaux logements, dans 4 communes du territoire : Malaunay, Montmain, Roncherolles-sur-le-Vivier et Saint-Etienne-du-Rouvray.

Les communes ont organisé des consultations individuelles architectes – habitants autour de leurs projets d'évolution de leurs parcelles de terrain.

Objectifs de la démarche : identifier les aspirations des habitants à faire évoluer leur habitat pavillonnaire et leur parcelle (division parcellaire); et aider les communes à intégrer ce potentiel foncier dans le tissu pavillonnaire existant de leurs PLU. Au total, 132 personnes ont été reçues.

Développement d'actions visant à répondre aux besoins spécifiques

Accès des jeunes au logement

La CREA souhaite faciliter l'accès des jeunes au logement en incitant les propriétaires privés à leur louer leur logement. Dans ce cadre, depuis 2012, la CREA accorde une aide financière pour le remboursement de l'assurance Garantie des Risques Locatifs (GRL) contractée par des propriétaires bailleurs qui louent leur logement à des jeunes de moins de 30 ans.

Le 13 juillet 2012, a été signée une convention de partenariat entre la CREA, l'APAGL et LOGILIANCE Ouest (chargée de l'instruction des dossiers) sur la GRL. 3 dossiers ont été aidés en 2012.

Adaptation de l'offre aux besoins en logements temporaire et hébergement

En 2012, la CREA a apporté son aide à la transformation du foyer de travailleurs migrants – rue Stanislas Girardin à Rouen – en une résidence sociale de 149 logements, en mobilisant 1 639 000 € de subventions.

Accueil adapté des gens du voyage

L'intervention de la CREA s'inscrit dans le schéma départemental d'accueil des gens du voyage, qui vise à développer des réponses adaptées aux modes de vie des ménages (mobilité ou sédentarisation).

En 2012, 8 emplacements ont été aménagés à Bois-Guillaume-Bihorel et 12 à Oissel.

Les investissements 2012 consacrés aux actions du PLH sont de 8,5 millions d'euros (hors délégation des aides à la pierre).

Planification Urbaine

Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui fait suite au Schéma Directeur relève d'une compétence communautaire obligatoire. Document d'urbanisme, il définit le projet d'aménagement à long terme (15 à 20 ans) de la CREA. L'élaboration du SCOT sur le nouveau périmètre de la CREA a été engagée en 2010.

La gouvernance politique et technique mise en place dès 2010 qui encourage la co-construction et l'appropriation collective du projet dans le mode d'élaboration du SCOT, a notamment donné lieu à 4 réunions d'échanges avec les élus locaux.

Une exposition et une vidéo « La CREA demain 2030 » ont été réalisées et mises à la disposition de 12 communes, du lycée Maurois d'Elbeuf et ont circulé dans plusieurs sites de la CREA, notamment à la Maison des Forêts de Saint-Etienne-du-Rouvray.

Dans ce cadre, les missions principales de la Direction de la Planification Urbaine sont :

- L'élaboration et la mise en œuvre du SCOT
- Le suivi des procédures des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) / Plans d'Occupation des Sols (POS) des communes
- Le suivi des études et des données relatives à la planification.

Elaboration et mise en oeuvre du SCOT

L'année 2012 a été consacrée à la finalisation de la 2^e étape dans l'élaboration du SCOT : le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Le PADD constitue le projet de territoire de l'agglomération, en définissant les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme. Il fixe les objectifs des politiques publiques en matière d'urbanisme, de logement, des transports et des déplacements, d'implantation commerciale, de protection et de mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers et des paysages, de préservation des ressources naturelles, de lutte contre l'étalement urbain...

Le PADD a été soumis au débat lors du Conseil Communautaire le 25 juin 2012 et a fait l'objet de deux réunions publiques à Rouen et à Elbeuf, permettant d'échanger sur les grandes orientations proposées.

2012 a également vu le démarrage des travaux sur le DOO (Document d'Orientations et d'Objectifs). Dans le respect des orientations définies par le projet d'aménagement et de développement durables, le document d'orientation et d'objectifs précise les objectifs et les principes de la politique de l'urbanisme et de l'aménagement. Il s'impose notamment aux Programmes Locaux de l'Habitat (PLH), Plan de Déplacements Urbains (PDU), Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).

Pilotage du suivi des procédures des POS/PLU des communes

La CREA supervise et coordonne le Porter à Connaissance et les avis de la CREA pour l'élaboration ou la révision des documents d'urbanisme communaux. Elle assiste également les communes dans le choix de leur procédure et traite les demandes de subventions en lien avec les études lancées par les communes qui modifient ou révisent leurs documents d'urbanisme, conformément au règlement d'aides adopté en juin 2010.

En 2012, les communes de Darnétal, Roncherolles-sur-le-Vivier et Tourville-la-Rivière ont bénéficié de subvention dans le cadre de l'évolution de leurs documents d'urbanisme.

Au cours de l'année, 3 communes ont vu l'aboutissement de leurs procédures de révision, modification ou élaboration de leurs documents d'urbanisme : Rouen, Grand-Couronne et Saint-Jacques-sur-Darnétal.

Suivie des études et des données relatives à la planification urbaine

La CREA suit également les élaborations concomitantes du PLH, du PDU, du PCET et du SAGE. Elle gère l'articulation et la coordination transversales de ces études dans le cadre du suivi de la planification urbaine.

La Direction de la Planification Urbaine prépare les avis techniques sur les dossiers déposés en Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) dès lors que le Président de la CREA en est membre.

La CREA, en partenariat avec l'INSEE, a engagé une étude partenariale sur la connaissance du territoire de la CREA dont les résultats ont été publiés en juin 2012.

Dans le cadre de l'InterSCOT, la CREA a initié en novembre 2012 la conférence des élus des territoires limitrophes (Seine Eure Forêt de Bord, Pays du Roumois et Pays entre Seine et Bray), afin de travailler dans la durée autour de quelques thèmes dont les enjeux ont été confirmés à une échelle d'interSCOT (mobilité, développement économique et commercial, trame verte et bleue...).

Urbanisme pré-opérationnel

Afin de permettre et de favoriser l'accueil d'entreprises sur le territoire de l'agglomération, la Direction de l'Urbanisme pré-opérationnel est chargée de mener des études sur plusieurs sites de l'agglomération qui seraient susceptibles d'accueillir des activités économiques diversifiées et complémentaires. Ces sites comprennent à la fois des sites de reconversion urbaine et des sites d'expansion urbaine. La Direction de l'Urbanisme assure également un rôle de relais des projets communautaires auprès des communes, notamment dans le cadre de leur Plan Local d'Urbanisme (PLU). Elle réalise aussi des missions d'assistance pour soutenir des communes et accompagner leurs ambitions en matière de logements, lorsque celles-ci coïncident avec la politique communautaire.

▪ Cléon – Moulin IV

D'une superficie de 7 hectares, la zone « Moulin IV » à Cléon se trouve dans un environnement économique dense (à proximité des zones d'activités du Moulin I, II et III et en continuité du site Renault).

/ Dans le cadre des études pré-opérationnelles, les phases Avant projet et Projet ont été réalisées et l'autorisation du projet au titre de la loi sur l'Eau a été obtenue.

En décembre 2012, la CREA a ainsi pu reconnaître l'intérêt communautaire de l'opération.

Sur le plan foncier, la CREA est propriétaire de 65% de la surface de terrains.

▪ ZA du Front de RD7-Sous la Garenne – Cléon & Freneuse

L'ex communauté d'agglomération d'Elbeuf avait engagé fin 2009 une étude de programmation foncière et immobilière pour l'aménagement de la future zone d'activités du Front de RD7-Sous la Garenne située à Cléon et Freneuse. Le périmètre d'étude porte sur une surface de 80 hectares. La stratégie de développement adoptée porte sur l'aménagement d'une cinquantaine d'hectares.

/ En 2012, les études pré opérationnelles se sont poursuivies pour un aménagement dédié à l'accueil d'activités tertiaires et mixtes-artisanales sur le secteur Nord et des activités industrielles et mixtes-artisanales sur le secteur Sud.

▪ Oison III - Saint-Pierre-lès-Elbeuf

L'ex communauté d'agglomération d'Elbeuf avait engagé fin 2009 une étude de programmation foncière et immobilière pour l'aménagement de la future zone d'activités de l'Oison III située à Saint-Pierre-lès-Elbeuf. Le périmètre d'étude portait sur une superficie de 30 hectares.

Le diagnostic réalisé en 2010 et les enjeux qui en découlent ont affirmé l'intérêt du maintien de la vocation agricole maraîchère du site.

/ En 2012, une expertise a été menée et la CREA a affirmé sa volonté de maintenir la vocation agricole et les activités maraîchères du site. Elle accompagnera la commune dans la révision de son Plan Local d'Urbanisme en ce sens, au titre de sa politique agricole.

▪ Saint-Pierre-de-Varengville

Déclaré d'intérêt communautaire en 2009 par l'ex Communauté d'Agglomération de Seine-Austreberthe, le projet de zone d'activités économiques est poursuivi par la CREA.

/ En 2012, l'étude de faisabilité a été réalisée. Sur le plan foncier, une 1^{ère} parcelle a été acquise.

▪ Zone industrielle / NSF – Yainville

De par sa localisation à Yainville (le long de la route départementale, en surplomb de la Seine et proche de la commune du Trait), le site des Nouvelles Savonneries de France (NSF) est susceptible de constituer une réserve foncière intéressante pour des projets de développement économique.

/ En 2012, le bureau d'étude a travaillé sur plusieurs scénarios d'aménagement. Le comité de pilotage a retenu la proposition permettant de maintenir et développer les activités de production en lien avec la Seine sur la partie basse et du mixte-artisanal sur la partie haute. D'autres points restent à étudier : la démolition des bâtiments NSF et un zoom opérationnel sur l'ex-site NSF.

▪ Le-Mesnil-Esnard / Franqueville-Saint-Pierre

Une réflexion a été menée sur la réalisation d'une ZA sur les communes du Mesnil-Esnard et Franqueville-Saint-Pierre, réflexion couplée avec celle d'une aire d'accueil des gens du voyage intercommunale.

/ En 2012, une 1^{ère} approche a permis de délimiter une superficie de 6 à 10 hectares pour la zone d'activités tout en mettant en avant de forts enjeux environnementaux.

Une étude de faisabilité sera réalisée pour évaluer les relations entre ce projet de zone d'activités et le projet d'aire d'accueil des gens du voyage et pour définir la vocation économique de ce site.

▪ Etude de valorisation des emprises de l'aéroport de Boos

Une étude de valorisation des emprises foncières de l'aéroport de Boos a été entreprise au cours de l'année 2011, au titre du Syndicat Mixte de gestion de l'aéroport en lien avec la CCI. La réflexion menée a confirmé la possibilité de réaliser une zone économique de l'ordre de 21 hectares destinée à des activités mixtes artisanales, couplée à un lotissement d'habitat d'une cinquantaine de lots respectant un programme mixte répondant aux orientations du PLH.

/ En 2012, le marché des études pré opérationnelles a été élaboré avec la CCI dans le cadre d'un groupement de commandes. Elles sont destinées à l'obtention de l'ensemble des autorisations réglementaires nécessaires à la réalisation de l'opération.

▪ Assistance aux communes

Diverses aides ponctuelles sont apportées aux communes, concernant leur montage opérationnel notamment.

En 2012, des réflexions conjointes ont été menées avec les communes de Cléon, Houpeville, Montmain, Mont-Saint-Aignan et Quéville-la-Poterie autour de la loi de majoration de 30% des droits à construire, de l'instauration de zones de gel au sein des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) ou encore des procédures d'évolution des PLU.

Par délibération du 26 mars 2012, la CREA a défini les axes de sa politique touristique, qui vise à accroître les retombées économiques de la fréquentation touristique, renforcer la promotion et la valorisation de la CREA et développer un tourisme pour tous permettant aux habitants de s'approprier leur territoire.

Accueil touristique

Aide au développement de l'hébergement touristique

Afin de renforcer la capacité d'hébergement sur son territoire, la CREA a lancé un dispositif d'aide au développement de meublés touristiques et chambres d'hôtes de petite capacité.

Aménagement d'une aire de services pour camping cars

Dans le cadre de la mise en place d'un schéma d'accueil des campings cars sur son territoire, la CREA a aménagé et ouvert en août 2012 une aire de service pour camping cars, à Bardouville.

Animation touristique

Deux opérations ont été programmées du printemps à l'automne :

- le renouvellement des croisières Rouen - La Bouille - Duclair de mai à septembre, qui ont attiré 908 passagers
- le lancement d'une offre de location de vélos au Point d'information touristique de Duclair de juin à octobre, avec 110 locations enregistrées.

Port de plaisance de Rouen

Depuis le 1^{er} novembre 2012, le gestionnaire du port de plaisance est la société SNC Lavalin, pour une durée de 4 ans. Il a notamment pour objectifs d'agrandir le site et de l'équiper de nouveaux services. Le port compte 60 anneaux, avec un taux d'occupation moyen de 95 %.

Partenariats

Pôle métropolitain CREA Seine Eure

Dans le cadre de la création du pôle métropolitain en 2012, associant la CREA et la Communauté d'Agglomération Seine Eure (CASE), une commission ayant vocation à définir des actions de développement touristique à été composée. 3 axes de travail ont été identifiés : le développement touristique de la Seine, l'itinérance pédestre et la valorisation du territoire.

Office du tourisme

La CREA a renouvelé sa convention d'objectifs avec l'Office de Tourisme et des Congrès Rouen Vallée de Seine, à qui elle a notamment confié en 2012 la mise en place d'actions de promotion renforcée (salons, presse, éductours...) en prévision de la tenue en 2013 de deux événements majeurs sur le territoire : le Festival Normandie Impressionniste et l'Armada.

Bureau des conventions

L'Office de Tourisme et l'Agence de Développement Economique de l'Agglomération Rouennaise (ADEAR) ont mutualisé leurs compétences pour mettre en place un bureau des conventions, chargé de valoriser le territoire dans le cadre des rencontres professionnelles et d'accompagner les porteurs de projet dans l'organisation de leurs événements.

Fréquentation 2012 de l'Office du Tourisme et des Points d'Information Touristique

- Rouen : 346 000 visiteurs
- Jumièges : 8 700 visiteurs
- Duclair : 5 700 visiteurs

NB : Les points d'information de Rouen, Duclair et Jumièges totalisent 360 500 visiteurs. Pour le point d'information d'Elbeuf à la Fabrique des Savoirs, il est difficile de comptabiliser le nombre de touristes à la simple recherche d'informations parmi les visiteurs de l'équipement.



Entre Seine et forêts

En 2012, la CREA a édité son 1^{er} plan de randonnée, avec 26 circuits balisés sur la partie ouest de son territoire.

En 1 an, 10 000 exemplaires ont été diffusés.



La CREA

59

Dynamique et solidaire

L'humain est au coeur de la Communauté. En apportant son soutien aux personnes en difficultés, la CREA se construit autour de valeurs telles que la solidarité, la justice et l'équité. Une ligne de conduite qui se décline en actions concrètes : aider les personnes éloignées de l'emploi à se réinsérer, favoriser l'éducation, permettre à tous l'accès à la justice, au droit, à la santé, lutter contre les discriminations, etc. Et parce que l'entraide n'a pas de frontière, la coopération décentralisée de la Communauté finance également des actions de solidarité à Madagascar et au Burkina Faso.

P. 60 / Emploi, économie et innovation sociales

P. 63 / Cohésion sociale/Politique de la ville

P. 67 / Solidarité internationale

Insertion

Emploi, économie et innovation sociales

Depuis le 1er janvier 2011, le PLIE (Plan Local Pluriannuel pour l'Insertion et l'Emploi) repose sur un seul protocole d'accord et des conventions financières qui concernent l'ensemble du territoire de la CREA.

Il a été défini pour une période de 3 ans, jusqu'au 31 décembre 2013.

Le P.L.I.E. est un dispositif d'accompagnement de demandeurs d'emploi. Il permet d'améliorer l'accès à l'emploi des femmes et des hommes confrontés à une exclusion du marché de l'emploi en mettant en oeuvre des parcours individualisés visant leur insertion professionnelle durable. Chacun est soutenu dans ses démarches par un référent appelé «Accompagnateur Emploi». Ce plan se veut complémentaire des politiques de lutte contre l'exclusion menées sur le territoire de la Communauté.

Le PLIE de la CREA a pour objectif d'accompagner 2 100 demandeurs d'emploi du territoire. Il doit permettre à au moins 50 % des personnes d'obtenir une solution d'insertion d'ici le 31 décembre 2013 : retour durable à l'emploi ou obtention d'un diplôme ou titre.

L'objectif de 2 100 personnes adhérentes du PLIE au 30 juin 2012 a été dépassé puisqu'à cette date la CREA comptait 2117 entrées dans le dispositif.

Sur les 2117 personnes entrées dans le PLIE depuis 2008, 1234 ont été suivies au cours de l'année 2012.

Au 31 décembre 2012, 1290 adhérents étaient sortis du dispositif :

- sorties positives (CDD, CDI, contrat d'apprentissage ou de professionnalisation...) : 500 (38,76 %)
- autres sorties: 760 (61,24 %)

En 2012, la CREA a soutenu plusieurs manifestations sociales ou consacrées à l'emploi :

- **Forum Emploi en Seine**
- **La Cité des Métiers**
- **Semaine pour l'emploi des personnes handicapées**
- **Soutien à l'association "Interm'Aide Emploi"**

Forum Emploi en Seine

La CREA a renouvelé son soutien à l'association Carrefours pour l'Emploi en lui accordant une subvention pour l'organisation de la 8^{ème} édition des Emplois en Seine, les 15 et 16 mars 2012, au parc des expositions. 239 exposants y proposaient 3 800 offres d'emplois, pour 16 500 visiteurs. Le forum a permis 1 025 recrutements.

La Cité des Métiers

En 2011, la CREA a renouvelé son adhésion pour 5 ans au GIP La Cité des Métiers.

Le bilan de l'année 2012 est positif : plus de 20 000, dont 80% d'habitants de la CREA, de tous horizons et de tous âges, ont bénéficié des services de la Cité. Prés de 200 animations ont été mises en oeuvre, le portail Cité des Métiers a recensé plus de 360 000 connexions.

En 2012, la recherche d'actions de développement du partenariat avec la Cité des métiers s'orientait vers les publics éloignés de l'emploi et la valorisation des métiers de la CREA.

Semaine pour l'emploi des personnes handicapées

La CREA a subventionné la 16^{ème} Semaine pour l'emploi des Personnes Handicapées organisée du 12 au 16 novembre 2012 par les Ateliers Normands.

Un handicafé organisé à Elbeuf le 15 novembre a permis à 19 recruteurs d'entreprises et 60 personnes en situation de handicap et en recherche d'emploi de se rencontrer : 187 entretiens individuels ont eu lieu.

Soutien à l'association "Interm'Aide Emploi"

"Interm'Aide Emploi", association intermédiaire implantée à Rouen, a obtenu en 2012 un nouvel agrément pour un chantier d'insertion. Le nombre d'équivalent temps-plein (ETP) de l'association est ainsi passé de 58 ETP en 2011 à 77 ETP en 2012.

(En 2011, l'association avait fait travailler 334 habitants de la CREA dont 20 bénéficiaires du PLIE).

La mise en place d'un chantier d'insertion et l'accroissement du nombre de salariés de l'association encourage cette dernière à organiser une nouvelle salle de formation à destination de ses salariés.

Cette salle permettra notamment la mise en œuvre d'un atelier d'animation "Emploi, Formation".

La CREA a soutenu ce projet de développement de l'association en lui apportant une subvention.

La politique de la CREA en économie et d'innovations sociales donne également lieu à des actions partenariales :

- **lancement de marchés publics avec clauses sociales et assistance à des maîtres d'ouvrage,**
- **parrainage de travailleurs handicapés par les agents,**
- **mise en place d'un label et d'une marque ESAT-EA.**

Marchés à clauses sociales

Dans le cadre de sa politique de lutte contre l'exclusion sociale et professionnelle des publics en difficultés, la CREA s'est engagée à inscrire dans ses marchés publics une clause pour l'insertion et l'emploi. Cette clause permet d'exiger de l'entreprise attributaire du marché de réserver un certain nombre d'heures de travail à des publics dits « prioritaires » (demandeurs d'emploi longue durée, bénéficiaires des minimas sociaux, jeunes sans qualification, travailleurs handicapés).

Disposant d'une forte expérience en matière d'ingénierie des clauses sociales, la CREA assiste différents maîtres d'ouvrage dans la mise en œuvre de cette démarche dans leurs propres marchés : les communes de son territoire, le Département de Seine-Maritime, la Région Haute-Normandie, l'Etat, bailleurs sociaux, une société d'économie mixte et le Syndicat Mixte d'Elimination des Déchets de Rouen (SMEDAR).

Elle informe et accompagne également les entreprises dans la réalisation de leur démarche d'insertion.

En 2012, en plus des 10 communes et 2 bailleurs sociaux

déjà assistés, la CREA a ainsi conventionné avec de nouveaux maîtres d'ouvrage publics pour les assister dans la mise en œuvre des clauses sociales (Préfecture de Région, commune de Tourville-la-Rivière et la société HLM d'Elbeuf) et suivi 84 marchés publics.

Parrainage des personnes handicapées

La CREA anime depuis 2006, en partenariat avec l'association L'Adapt, une opération de parrainage de travailleurs handicapés par des agents de son établissement.

L'opération vise à mettre en relation des parrains volontaires, en situation professionnelle, avec des personnes handicapées ayant un projet professionnel, social, culturel afin de les accompagner dans la réalisation de leur projet. Chaque année, douze binômes sont formés ou reconduits et ont porté, en 2012 :

- 4 projets de recherche d'emploi,
- 4 définitions de projet,
- 4 projets d'accompagnement social et culturel.

En 2012, le parrainage s'est intégré à la politique Ressources Humaines de la CREA.

Le nombre de filleuls effectuant des stages à la CREA est croissant et des premiers contrats en alternance ont été passés avec des filleuls.

Emploi

Économie et innovations sociales

Marchés réservés aux Etablissement et Services d'Aide par le Travail et les Entreprises adaptées (ESAT-EA) - article 15 du code des marchés publics

Dans ce cadre, la CREA a attribué 3 marchés :

- 1 marché d'entretien d'espaces verts en gestion différenciée
- 1 marché d'entretien de locaux
- 1 marché de distribution du bulletin d'information CREA Le Mag

Travail partenarial avec les ESAT-EA

Les Établissement et Services d'Aide par le Travail et les Entreprises Adaptées (ESAT-EA) du territoire se sont réunis 6 fois en 2012 sous l'impulsion de la CREA afin d'élaborer une stratégie commune, l'action principale ayant été la mise en place d'un label.

Ce label permet aux ESAT-EA du territoire de la CREA de faire connaître leur engagement commun, une démarche inédite en France et saluée par le réseau national du secteur protégé et adapté (GESAT).

Cette collaboration CREA / ESAT-EA a également permis d'élaborer, en 2012, un règlement d'usage pour permettre aux entreprises ou donneurs d'ordre publics d'utiliser le logo HAPT et ainsi faire valoir leur achat auprès des ESAT-EA du territoire de la CREA signataires de la charte d'engagement.

La marque « HAPT le label qui conjugue handicap et professionnalisme au quotidien » est née de la volonté de la CREA de faire connaître le professionnalisme et savoir-faire des ESAT-EA de son territoire.

Les ESAT-EA intègrent dans leurs activités et dans leurs relations avec les usagers, les clients, les partenaires institutionnels et privés, les préoccupations sociales, environnementales et économiques conformément aux dispositions législatives en vigueur, contribuant ainsi pleinement au développement durable du territoire de la CREA.

La fabrique à initiatives

En 2012, la CREA a également soutenu une expérimentation relative à la création d'entreprises sociales et solidaires : La Fabrique à Initiatives, portée par l'Agence pour le développement régional de l'économie sociale et solidaire (ADRESS).

Cette expérimentation de La Fabrique à Initiatives est menée par l'association AVISE, dont l'objectif est de rendre possible l'émergence et le développement d'entreprises sociales et solidaires.

Les prospections ont abouti à deux créations d'entreprises sociales et solidaires sur le territoire de la CREA : le Bon Créneau (autoécole sociale) et Naturalange (collecte et nettoyage de couches lavables). Ces projets sont accompagnés par la Fabrique à Initiatives dans leur phase de post-crétion.

Outre les créations d'entreprises sociales et solidaires et les études en cours, l'action de la Fabrique à Initiatives a porté sur la sensibilisation des acteurs du territoire aux enjeux de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et la mise en réseaux de ces acteurs.

Quelques soutiens financiers de la CREA

ORGANISATEUR BÉNÉFICIAIRE	ACTION/MANIFESTATION	MONTANT DE LA SUBVENTION
Ateliers Normands	Semaine pour l'emploi des personnes handicapées	2 000 € (30% du coût de l'opération)
Association Interm'Aide Emploi	Développement d'un chantier d'insertion et d'un atelier d'animation	10 000 €
La Fabrique à initiatives	Développement d'entreprises sociales et scolaires	15 600 €

Cohésion sociale/Politique de la ville

La CREA
Dynamique et solidaire



Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (C.U.C.S.)

La CREA soutient, dans le cadre de sa compétence en matière de politique de la ville, plusieurs actions intercommunales, en particulier au titre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (C.U.C.S.). Le C.U.C.S. définit les orientations communes de la CREA et de l'Etat en matière de politique de la ville. Le contrat a été signé en 2007 et sa mise en oeuvre est prévue jusqu'au 31 décembre 2014.

Le C.U.C.S. concerne 17 communes de la CREA : Amfreville-la-Mivoie, Canteleu, Caudebec-lès-Elbeuf Cléon, Darnétal, Déville-lès-Rouen, Elbeuf, Grand-Couronne, Grand-Quevilly, Maromme, Notre-Dame-de-Bondeville, Oissel, Petit-Quevilly, Rouen, Saint-Aubin-lès-Elbeuf, Saint-Étienne-du-Rouvray et Sotteville-lès-Rouen.

En 2012, en dehors de la promotion de la santé, les actions intercommunales qui ont été conduites en direction des publics issus des communes prioritaires du C.U.C.S. concernent quatre principaux champs d'intervention :

- l'emploi,
- l'accès aux droits,
- la promotion de la citoyenneté,
- et l'intervention sociale en direction des gens du voyage.

Accès à l'emploi

En 2012, la CREA a renouvelé son soutien financier aux antennes locales d'Ateliers de Pédagogie Personnalisée portées par Média Formation et le Comité d'Action et de Promotion Sociale (CAPS). Les Ateliers de Pédagogie Personnalisée sont des espaces de formation qui s'adressent aux personnes de plus de 16 ans sorties du système scolaire. Ces ateliers sont basés sur le volontariat et leurs contenus sont adaptés à chaque personne. Ces formations constituent un tremplin vers l'emploi pour une population en situation précaire.

La CREA soutient un chantier d'insertion intercommunal porté par l'association Education et Formation. Elle est intervenue sur plusieurs communes en 2012 et a touché 28 personnes. L'objectif est de favoriser le retour à l'emploi de personnes durablement exclues du marché du travail.

Dans chacune des communes du C.U.C.S., la CREA a renouvelé sa participation au financement de postes de chargés d'accueil de proximité qui ont pour mission d'accueillir les personnes éloignées du monde du travail afin de leur apporter conseil, de mettre à leur disposition des outils liés à la recherche d'emploi et de les orienter vers des institutions à même de répondre à leurs besoins (7 160 personnes ont été accompagnées dans ce cadre).

La CREA a également reconduit son partenariat avec l'association Util'Emploi pour l'organisation d'une action intitulée

« Projection » en direction des publics issus des communes du C.U.C.S. du territoire rouennais. Cette action a pour objectif de permettre au public le plus en difficulté et le plus éloigné de l'emploi d'entrer dans un processus dynamique d'insertion professionnelle, sociale et culturelle, en favorisant l'autonomie.

Accès au droit

La CREA octroie un fonds de concours aux communes qui portent des maisons de la justice et du droit (MJD), équipement de proximité qui facilite l'accès au droit et le suivi judiciaire. Elle a ainsi attribué 43 329 € aux quatre communes qui portent des Maisons de la Justice et du Droit (Canteleu, Elbeuf, Rouen et Saint-Etienne-du-Rouvray), sous forme de Fonds de concours calculés sur la base de 50% du coût des locaux affectés aux MJD.

Promotion de la citoyenneté

La CREA a soutenu l'association AFEV (Association de la Fondation des Etudiants pour la Ville) pour inciter les étudiants à s'engager bénévolement pour accompagner des enfants et des adolescents qui ont des difficultés scolaires. Les étudiants bénévoles bénéficient par ailleurs d'un soutien méthodologique régulier prodigué par l'équipe permanente de l'AFEV.

La CREA finance également cinq équipes de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale à hauteur de 163 797 €, somme répartie entre Canteleu, Oissel, Petit-Quevilly, Rouen et Saint-Etienne-du-Rouvray.

Budget du C.U.C.S. 2011 :

- Budget global du programme d'actions 2011 du C.U.C.S. (actions communales et intercommunales confondues, et hors dispositifs spécifiques) : 11 639 703 €, dont 2 136 999 € pour les actions intercommunales du C.U.C.S.
- Participation au financement d'actions relevant de la politique de la ville : 911 467 €.

Cohésion sociale/Politique de la ville

Lutte contre les discriminations et égalité des chances

Les actions engagées par la CREA se sont poursuivies afin de mettre en oeuvre des projets dans le domaine de la lutte contre les discriminations.



Forum Diver(c)ités 2012

La 4^e édition du Forum Diver(c)ités a eu lieu le 20 décembre

2012 sous la forme d'un colloque « Lutte contre les discriminations et prévention : vers un plan territorial d'actions », qui s'est inscrit comme une étape dans la présentation du Plan territorial de lutte contre les discriminations.

120 personnes (acteurs locaux diversifiés, associatifs, institutionnels, socio-économiques, grand public...) ont participé à cet après-midi d'échanges organisé à la Maison de l'Université à Mont-Saint-Aignan.

Diagnostiques et Plan territorial d'actions

Débutés en 2011 sur le territoire de la CREA, le diagnostic des discriminations liées au genre et à l'origine dans l'accès aux études supérieures et aux stages et l'étude des discriminations dans l'emploi et la gestion des ressources humaines ont été finalisés en 2012. Il est apparu nécessaire de poursuivre le travail partenarial engagé en améliorant la mutualisation des démarches et des outils des partenaires et de développer la sensibilisation et les formations en matière de discrimination.

Reconnue légitime pour poursuivre l'animation de territoire et les rencontres entre partenaires, la CREA s'est lancée dans la préparation d'un Plan territorial d'actions et de prévention des discriminations, à signer et mettre en oeuvre en 2013.

Pour en savoir plus, diagnostics et plan territorial d'actions en ligne et téléchargeables sur www.la-crea.fr/lutte-contre-les-discriminations.html

La CREALDE, Commission Rouen Elbeuf Austreberthe de Lutte contre les Discriminations et pour la Recherche

La CREALDE a été installée le 20 octobre 2011.

Observatoire et instance de pilotage, la CREALDE regroupe différents partenaires et s'appuie sur un comité technique et plusieurs groupes de travail et ateliers thématiques (instances collaboratives).

Les instances de pilotage et technique de la CREALDE se sont réunies en 2012 afin de :

- définir de manière partenariale les priorités d'actions en matière de lutte contre les discriminations et en faveur de l'égalité en tenant compte des spécificités de notre territoire sur la base d'états des lieux ;
- d'assurer le suivi de l'élaboration du Plan territorial Plan territorial d'actions et de prévention des discriminations.

Le Comité de pilotage a validé à la fin de l'année 2012 la première version du Plan territorial.

Convention Handicap Normandie

Dans le cadre de la Convention pluriannuelle 2011-2013 qui la lie au Comité de Coordination des Associations de personnes handicapées de Haute-Normandie (Coordination Handicap Normandie), la CREA a accordé une subvention.

Lors de la réunion du bilan des actions menées en 2012, la CREA a pu présenter ses opérations menées en ce sens :

- l'obtention du label Tourisme Handicap pour les Maisons des forêts ;
- l'accessibilité aux colonnes de collecte des déchets enterrées et semi-enterrées installées sur le territoire,
- les travaux d'accessibilité réalisés pour l'aménagement des accès au TEOR et au métro ;
- les actions d'accessibilité des personnes en situation de handicap lors des Transeuropéennes ;
- la formation à l'accueil de personnel en situation de handicap et l'aménagement des postes de travail.

Soutien à des associations et manifestations

En 2012, la CREA a apporté son soutien à :

- l'association Ecrit et Santé pour l'édition spéciale du journal participatif d'expression Globules (13 000 ex.) consacrée aux discriminations ;
- la Ligue de l'enseignement pour l'exposition itinérante La Fabrique de la Paix, outil de sensibilisation à la lutte contre les préjugés auprès des écoliers (CM1-CM2 - collège)
- au Bureau des Arts de Rouen Business School pour son colloque « Multiculturalisme et Entreprises » et sa manifestation « Visages en Seine » organisés au Théâtre des Arts de Rouen ;
- à la campagne de sensibilisation menée par l'association LGBT Droits de Cité lors de la semaine de lutte contre l'homophobie.

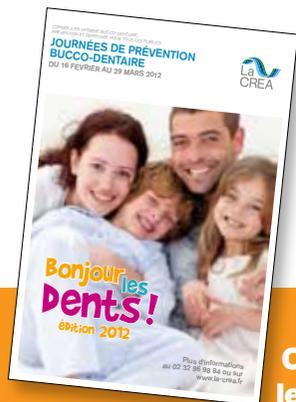
Cohésion sociale/Politique de la ville

Promotion de la Santé

La CREA
Dynamique et solidaire



La CREA a poursuivi, en 2012, son action visant à promouvoir la santé des habitants, et notamment celle des publics les plus vulnérables (personnes en situation de précarité, personnes handicapées ou souffrant de maladies chroniques...).



Opération Bonjour les dents !

L'opération annuelle gratuite de prévention et d'accès aux soins bucco-dentaires Bonjour les dents ! a été renouvelée en février et mars 2012 sur le territoire elbeuvien, en partenariat avec l'Union Française de la Santé Bucco Dentaire et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. Ont participé 11 chirurgiens-dentistes et 13 structures du territoire.

204 examens bucco-dentaires ont été réalisés, 660 personnes ont été sensibilisées lors des séances de prévention.

La CREA a ainsi apporté son appui aux réseaux de promotion de la santé qui se sont constitués sur différentes communes de l'agglomération : Rouen, Saint-Etienne-du-Rouvray, les communes du canton de Duclair, le territoire elbeuvien. La CREA a apporté également son soutien à la mise en place de tels réseaux sur les communes de Canteleu et Darnétal. Ces réseaux permettent aux professionnels et bénévoles des organismes sanitaires, éducatifs et sociaux de se concerter et de développer de nouvelles actions de prévention et de soins. En 2012, la CREA a commandé une étude visant à mieux cerner le profil santé de son territoire : les thématiques de santé sur lesquelles il est nécessaire d'agir, les communes sur lesquelles se concentrent les populations les plus en difficulté, les forces et faiblesses des acteurs de santé... Cette étude permettra d'établir en 2013 ses priorités d'action en santé publique.

L'Atelier Santé Ville du territoire elbeuvien

La CREA anime également l'Atelier Santé Ville (ASV) du territoire elbeuvien. Ce dispositif permet de coordonner, sur les communes du Pôle de Proximité d'Elbeuf, les professionnels et bénévoles des différents organismes agissant en matière de santé : établissements scolaires, organismes médico-sociaux, professionnels de santé libéraux, hôpital, travailleurs sociaux...

Diagnostic territorial partagé

L'ASV a réalisé, avec l'Observatoire Régional de Santé, un diagnostic local partagé relatif au profil socio-sanitaire du territoire elbeuvien.

Actions partenariales

L'ASV a apporté un soutien méthodologique à l'organisation d'animations et d'actions de prévention portées par d'autres structures du territoire elbeuvien.

- **Vie affective et sexuelle** : soutien méthodologique à l'organisation d'une semaine de prévention IST – Hépatites – VIH par la Mission Locale ; à la mise en place d'une formation-action sur la prévention des grossesses précoces portée par Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques des usagers de drogues (association La Passerelle) ; d'une soirée ciné-débat sur le thème des relations amoureuses et de la sexualité des jeunes par le Lieu-dit et Planning Familial.
- **Nutrition** : soutien méthodologique au CCAS d'Elbeuf, dans l'élaboration d'un plan santé nutrition associant l'ensemble des acteurs sanitaires et sociaux de la commune.
- **Santé mentale** : soutien méthodologique à une étude sur les actions de santé mentale, réalisée par l'association Ensemble : « Agir ensemble en santé mentale sur le territoire elbeuvien ».
- **Dépistage organisé des cancers** : soutien méthodologique auprès du CCAS d'Elbeuf à l'organisation d'une action de sensibilisation au dépistage organisé du cancer du sein dans le cadre d'Octobre Rose, en partenariat avec le CHI Elbeuf – Louviers – Val de Reuil.
- **Addictions** : participation au groupe de travail « Addictions au féminin » co-animé par les 2 Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) du territoire (La Passerelle et CHI Elbeuf – Louviers – Val de Reuil) et soutien méthodologique au service Jeunesse de La Londe pour l'organisation d'une soirée Parents sur les conduites à risque à l'adolescence.

L'ASV est également membre de groupes de travail et de comités de pilotage d'études / d'actions menées par d'autres institutions locales (Agence Régionale de Santé, Institut Régional Education et Prévention Santé de Haute-Normandie, Coordination Régionale de la lutte contre le VIH, Réseau Elbeuvien de Lutte contre les Violences faites aux femmes, ESAT du Champ Fleuri – Les Papillons Blancs, Ville d'Elbeuf ...).

Cohésion sociale/Politique de la ville

Accueil des gens du voyage

La création d'aires d'accueil a été rendue obligatoire pour les communes de plus de 5000 habitants par la loi Besson de 1990, renforcée par celle du 1^{er} juillet 2000. La CREA aide les communes à organiser l'accueil des gens du voyage dans les meilleures conditions possibles.

2012 a vu la construction et l'ouverture de deux nouvelles aires d'accueil de gens du voyage :

- À Oissel, avec 12 emplacements (soit la possibilité d'accueillir 24 caravanes) et une durée de stationnement pouvant aller jusqu'à 6 mois,
- À Bois-Guillaume-Bihorel, avec 8 emplacements de passage c'est-à-dire d'une durée de stationnement de 3 mois maximum.

Dans le cadre de la politique de la ville (CUCS)

la CREA entretient un partenariat avec l'association Relais Accueil Gens du Voyage (RAGV), qui prend en charge l'accompagnement social des gens du voyage en assurant le lien entre la population et les institutions (insertion professionnelle, scolarisation).

En chiffres :

- 10 aires d'accueil des gens du voyage sur le territoire de la CREA,
- Capacité d'accueil totale de 112 emplacements,
- 90 % de taux d'occupation.

Les établissements publics de coopération intercommunale peuvent affecter jusqu'à 1% de leur budget, financé par le prix de l'eau, à des actions de solidarité internationale et des actions d'aide d'urgence dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.



En 2012, pour ces partenaires internationaux, la CREA a voté :

- un budget de 100 000 € pour l'aide au développement (coopération décentralisée),
- 50 000 € pour l'aide d'urgence.

Coopération décentralisée

La CREA a poursuivi son engagement financier permettant la réhabilitation de forages et l'accès à l'eau potable dans des villages burkinabés et malgaches, à hauteur de 79 000 €.

> Poursuite du programme de forages au Burkina-Faso

Au Burkina-Faso, le programme d'accès à l'eau potable conduit depuis 2009 dans les communes de Kongoussi, Tikaré, Guibaré et Rouko (province du Bam) s'est poursuivi avec la réhabilitation de 5 forages équipés et le changement d'une colonne de production en partenariat avec l'association Codegaz, pour un montant de 30 000 €.

La maintenance préventive des équipements de forages par une entreprise locale et la gestion de la ressource par des comités de gestion locaux de villageois permet d'assurer le suivi et le bon fonctionnement des forages et leurs abords.

Un nouveau programme est à l'étude pour poursuivre cet effort de développement de l'accès à l'eau potable en faveur des populations, en lien avec les autorités locales.

Danfi (Burkina-Faso) accède à l'eau potable

La coopération au Burkina-Faso s'est poursuivie par la réalisation d'un second forage équipé d'une pompe dans le village de Loum-Pensiaka, avec l'association partenaire X'Nature France-Burkina-Faso et Reach Africa.

14 635 € ont été alloués et ont permis l'accès à l'eau potable et à des conditions sanitaires meilleures pour les élèves de l'école et les villageois, le reboisement et le développement du maraîchage.

> À Madagascar

Étape du réseau d'eau avec Electriciens Sans Frontières à Ambalavao

L'association Electriciens Sans Frontières (ESF) a réalisé la dernière tranche de travaux du réseau d'eau potable et d'assainissement qu'elle développe dans les 6 quartiers ruraux d'Ambalavao, grâce aux 21 400 € qu'elle a reçus de la CREA sur un total de subventions de 92 100 € sur 3 ans.

Les travaux ont été réceptionnés en août 2012.

Des milliers de plants d'arbres ont été replantés sur le site afin d'ajouter un volet environnemental complémentaire à l'opération.

Un film a été réalisé tout au long de ce projet et diffusé dans les établissements scolaires en appui d'un échange entre les bénévoles de l'association et les élèves (collégiens, lycéens et étudiants).

Trois nouveaux forages à Fort-Dauphin

Fort-Dauphin a bénéficié en 2012 de la réalisation de trois nouveaux forages dans des villages périphériques sous l'impulsion de l'association oissélienne "des Amis de Fort-Dauphin" et avec le soutien de l'association Codegaz. Pour ce projet, 12 900 € ont été octroyés par la CREA.

Aide humanitaire d'urgence

Avec une subvention de 10 000 €, l'aide d'urgence de la CREA a permis de soutenir les opérations de l'association Action contre la faim pour lutter contre la famine au Tchad, en Mauritanie et au Mali.

La CREA



Ouverte, curieuse et sportive

Permettre l'accès à la culture et au sport au plus grand nombre est l'une des priorités de la CREA. C'est pourquoi elle soutient et/ou organise des manifestations et des dispositifs qui permettent à chacun de se cultiver et de se dépenser sur le territoire.

Elle développe également ses actions envers la jeunesse et ses partenariats avec la ville chinoise de Tianjin.

P. 69 / Jeunesse et vie étudiante

P. 71 / Culture

P. 75 / Sports

P. 81 / Partenariat CREA-Tianjin

Jeunesse et vie étudiante

Dans le cadre de sa compétence « Promotion intercommunale de la jeunesse », la CREA a continué de soutenir les initiatives des jeunes par la troisième édition du concours Crea'ctifs. La CREA met également en avant les jeunes talents lycéens de son territoire grâce à l'organisation du concours d'éloquence.



Concours CREA'CTIFS

Créa'ctifs est un appel à projets annuel auprès des jeunes, avec pour objectif de soutenir financièrement leurs initiatives éco-citoyennes qui relèvent des compétences de la CREA.

Il est ouvert aux jeunes de 18 à 30 ans, résidant sur le territoire de la CREA ou ayant un projet sur ce territoire. Il leur permet de participer activement à la vie de la collectivité, favorise l'égalité des chances et leur donne l'opportunité d'avoir un financement pour leur projet.

Cet appel à projets mise sur l'inventivité et la perspicacité des jeunes. Les projets soutenus visent à dessiner un territoire encore plus respectueux des principes du développement durable. Dans cette démarche, les lauréats s'engagent à effectuer une journée de bénévolat citoyen dans un organisme ou une association.

En 2012, la 4^e édition du concours s'est révélée de grande qualité avec 10 projets récompensés pour leur pertinence et leur originalité sur les 30 candidatures déposées. Les lauréats primés ont décroché un financement allant de 3 000 à 9 000€, selon l'ampleur de leurs projets. La CREA propose une subvention de 5 000 € maximum, qui peut être complétée par les deux partenaires du concours, la Caisse des Dépôts et Consignations et le FEDER.

Au delà du soutien financier, Créa'ctifs est aussi un accompagnement des jeunes à la réalisation des projets pour en assurer la réussite.

Budget total alloué par la CREA : 42 000 €
Participation CDC : 10 000 € (4 projets cofinancés).

Concours d'éloquence

En 2012, la CREA a organisé le 2^e concours d'éloquence, ouvert aux lycéens de classe de seconde des établissements de la CREA. La finale s'est tenue en avril, au Palais de Justice de Rouen, pour 16 finalistes sélectionnés parmi les 67 candidats. Enjeux et objectifs de ce concours organisé en partenariat avec la Région Haute-Normandie, l'Académie de Rouen, le Barreau de Rouen, le Journal Paris-Normandie et le Théâtre des Deux Rives : l'exercice de la parole en public, les capacités à s'exprimer et à convaincre son auditoire.

Le concours était ouvert à tous les élèves des classes de seconde des lycées situés sur le territoire de la CREA, soit toutes filières confondues, soit 35 établissements. Le jury composé des personnalités de la CREA et des institutions partenaires avait pour mission d'auditionner les candidats autour d'un sujet commun afin de déterminer les 3 lauréats du concours :

- un pour la filière générale et technologique ;
- un pour la filière professionnelle ;
- un « prix spécial du jury ».

Au total 67 élèves fréquentant 14 lycées du territoire de la CREA se sont mesurés en phase intermédiaire autour d'un sujet commun extrait du roman "L'Été" d'Albert Camus "Je me révolte donc je suis".

12 jeunes ont été ainsi sélectionnés pour choisir les 3 lauréats du concours lors de la séance finale le 18 avril 2012. Le sujet commun à cette épreuve était un proverbe africain "Pour qu'un enfant grandisse, il faut tout un village".



Jeunesse et vie étudiante



Partenariats

La CREA poursuit ses partenariats avec les organisations de son territoire qui gravitent autour de la jeunesse et de la vie étudiante.

> Missions Locales du territoire

À partir de 2012, la CREA suit le partenariat entre les trois missions locales couvrant les 70 communes du territoire.

Des conventions triennales d'objectifs ont été signées avec les missions locales en 2011, elles visent des objectifs traditionnellement dévolus aux missions locales : renforcement de l'accueil, de l'information, de l'orientation et de l'accompagnement des jeunes, construction des parcours d'insertion, animation d'un réseau de parrainage, prescription vers le PLIE de la CREA et positionnement des jeunes sur les clauses d'insertion.

En 2012, les missions locales de la CREA ont accueillis 12 211 jeunes dont 4 207 primo accueils (dont 637 habitent en ZUS – Elbeuf et Rouen).

Pour les 3 missions locales 4 837 sorties positives, majoritairement vers l'emploi et la formation (emploi 57%, formation - alternance 31,7%).

En outre, parmi les objectifs fixés par convention aux missions locales se trouve celui de faire une analyse collective des besoins des jeunes de la CREA, la finalité étant de dégager des pistes de travail commun et avec la CREA dans le cadre de ses compétences. Des réunions de travail ont dégagé une première action collective qui sera mis en place en 2013 : le développement d'un réseau de parrainage des jeunes des 3 missions locales par les agents de la CREA.

> Les associations jeunesse

La CREA poursuit son partenariat avec les associations jeunesse éducation populaire. Elle soutient ainsi le CRIJ pour son action service jobs et son corolaire le « forum jobs d'été » qui a accueilli cette année plus de 2 000 jeunes à la recherche d'un emploi saisonnier. Grâce à la subvention de la CREA, le CRIJ édite un guide jobs contenant une mine d'informations pour les jeunes à la recherche de leurs emplois saisonniers.

La CREA soutient également le Comité régional des associations jeunesse et éducation populaire de Haute-Normandie (CRAJEP) pour la consolidation et l'animation du réseau des acteurs jeunesse de son territoire (animation de plusieurs outils numériques).

CREA SUP'CUP

Le 13 octobre 2012, a eu lieu la 2nde édition du challenge CREA SUP'CUP. Cette manifestation, à l'initiative de la CREA et de CESAR (Conférence de l'Enseignement Supérieur de l'Agglomération de Rouen), a réuni au Kindarena près de 2000 étudiants (500 participants et 1500 supporters) provenant des grandes écoles de l'agglomération (Rouen Business School, l'ESIGELEC, l'ENSAM, l'ESITPA, le CESI et plusieurs composantes de l'université de Rouen) autour d'épreuves sportives et artistiques. L'objectif de cette manifestation est double : accueillir les étudiants et échanger autour d'une compétition sportive, conviviale et fédératrice.

L'équipe composée par l'UFR Sciences de Sports (STAPS) a détrôné la Rouen Business School, vainqueur de l'édition précédente.

Les manifestations culturelles organisées par la CREA en 2012 ont attiré plus de 51 000 spectateurs et visiteurs.

Animations culturelles

13^e édition des Transeuropéennes

Organisée du 16 au 31 mars 2012, la 13^{ème} édition des Transeuropéennes, placée sous le signe de "la voix", a attiré 34 000 spectateurs (scolaires et tout public).

Au total, 50 formations artistiques pluridisciplinaires (musique, théâtre, danse, conte, marionnettes,...) ont assuré la programmation. Parmi elles : 23 compagnies nationales, 12 locales et 19 européennes pour un total de 17 pays représentés. Une édition qui a rassemblé 703 artistes, amateurs pour les 2/3.

Les 174 manifestations (105 spectacles scolaires et 63 spectacles tout public) sont proposées dans 42 communes, mais également dans les milieux hospitalier et carcéral, ont rassemblé 34 000 spectateurs dont 11 500 élèves et enfants des accueils de loisirs.

Pop-Symphonique

Cette formation musicale composée d'une soixantaine de jeunes musiciens âgés de 12 à 24 ans, sélectionnés dans les écoles de musique et conservatoires de l'agglomération, s'est produite dans 6 communes devant un public total de 1 120 personnes.

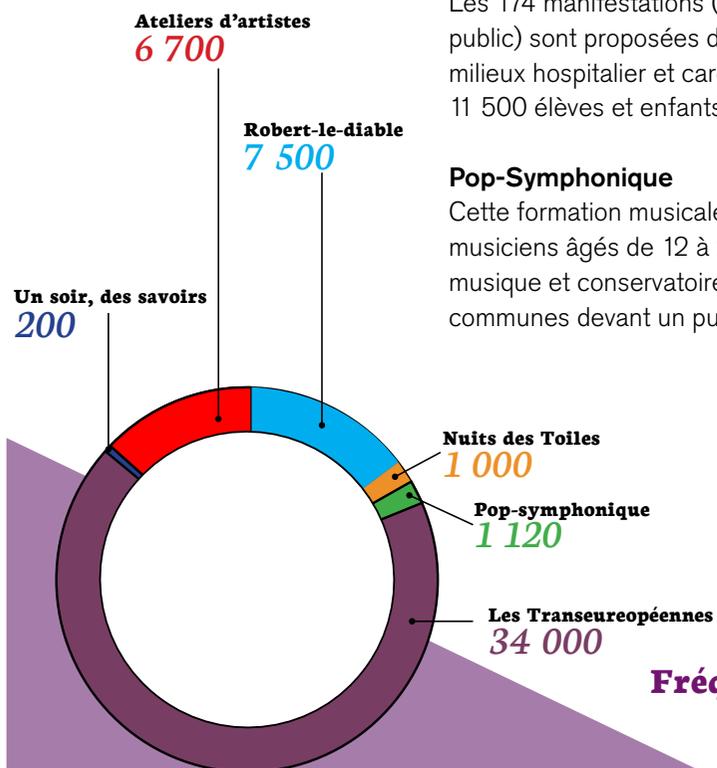
Il a renouvelé sa participation annuelle au festival des Transeuropéennes et notamment sa prestation au Zénith les 30 et 31 mars devant plus de 8 500 spectateurs.

5 nouveaux musiciens ont pu rejoindre le Pop-Symphonique après les deux auditions annuelles, des 23 juin et 13 octobre 2012.

Nuits des Toiles « Comédies musicales »

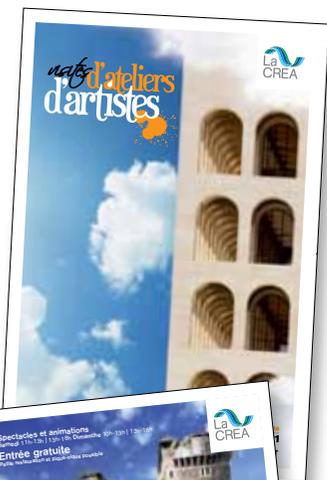
Ce programme de diffusion estivale de films en plein air est proposé chaque année à 10 petites communes de moins de 4 500 habitants de la Communauté.

Cette édition a permis à un public familial de 1 000 personnes de voir ou revoir 10 films sur le thème des « Comédies musicales ».



Fréquentation 2012





Château Robert-le-Diable

Deux manifestations et quelques visites ont été organisées dans ce château en cours de réhabilitation :

> Le printemps de Robert-le-Diable

Ce rendez-vous festif et culturel a eu lieu les samedi 12 et dimanche 13 mai 2012, avec un programme riche en animations et une scénographie médiévale réalisée pour l'occasion.

4 000 visiteurs sont venus pique-niquer, assister à des spectacles d'arts de la rue dans un château redécoré.

> Les Journées européennes du patrimoine

3 500 passionnés ont découvert le site grâce à des visites commentées et joué avec les nombreux jeux en bois anciens installés pour l'occasion.

> CREATours

Au cours de l'été, le château a fait l'objet de visites guidées gratuites, dans le cadre de la programmation CREATours, avec l'intervention de l'association Cursus et d'un guide de l'office de tourisme : 3 visites ont rassemblé 85 personnes.

Un soir, des savoirs

En 2012, 11 conférences gratuites ont été organisées dans les communes, sur la base d'un catalogue élaboré notamment avec l'Université de Rouen.

200 néophytes, curieux et passionnés sont venus aborder sans complexes des thèmes variés et captivants.

Ateliers d'artistes

La CREA a organisé la 2^e édition des « Visites d'ateliers d'artistes » les 24 et 25 septembre 2012.

Plus de 200 artistes, peintres, dessinateurs, sculpteurs, photographes, amateurs et professionnels ont ouvert gratuitement leurs lieux de création au public. Le temps d'un week-end plus de 6 700 curieux et amoureux des arts plastiques.



Les Journées européennes du Patrimoine

En septembre 2012, dans le cadre de la 28^e édition des Journées Européennes du Patrimoine, la CREA a ouvert les portes de 8 de ses sites : Château Robert-le-Diable, Fabrique des Savoirs, 106, h2o, Maison des forêts, Usine d'eau de la Jatte, station d'épuration Emeraude et chantier du Palais des Sports.

Ateliers du mercredi

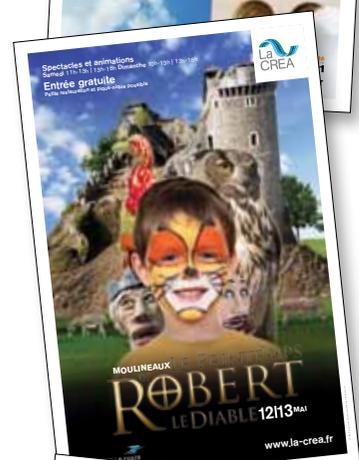
Des activités de pratique artistique ont été proposées aux enfants des accueils de loisirs. En 2012, 650 enfants venus de toutes les communes se sont rassemblés autour des ateliers audiovisuels, de peinture, de photos, de théâtre, de marionnettes et de bandes dessinées, réalisant à chaque fois une création ou œuvre collective.

Opération CREATours

En 2012, les CREATours ont intégré le programme Villes et Pays d'art et d'histoire : une navette-bus emmène les visiteurs à la découverte des sites patrimoniaux du territoire, pour des visites à deux voix, en compagnie d'un guide-conférencier et d'un technicien ou d'un propriétaire.

Quelques sites et équipements de la CREA ont ainsi accueilli ces visiteurs : l'usine d'eau potable de la Jatte, le château Robert-le-Diable, la Fabrique des savoirs, le Zénith et le marais du Trait.

Entre juin et septembre, 20 CREATours ont été organisés, réunissant près de 220 visiteurs.



La Fabrique des savoirs

Située à Elbeuf, la Fabrique des savoirs regroupe le Centre d'Archives Patrimoniales, le musée et Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP).

1/Centre d'Archives Patrimoniales

En 2012, la fréquentation des archives toutes activités confondues s'élève à plus de 4000 visiteurs.

▪ Gestion des archives des communes

En 2012, le service a collecté et pris en charge près de 300 mètres linéaires de nouvelles archives.

▪ Mission culturelle et pédagogique

En 2012, le service a participé au montage de l'exposition Blin & Blin, projet culturel qui a attiré 1 455 visiteurs individuels. Dans le cadre de son offre pédagogique, le service a animé 44 ateliers et reçu 630 élèves du primaire au lycée. Plus de 4 000 personnes ont fréquenté le service en 2012.

2/Musée

▪ Offre culturelle

En 2012, le musée, labellisé « Musées de France » a accueilli 22 954 visiteurs (+ 31,2% / 2011).

Sa programmation tournée vers différents types de public s'est articulée autour de :

- visites commentées, avec quelques animations nocturnes
- visites-ateliers
- conférences « Les rencontres du jeudi »
- ateliers enfants « La petite Fabrique ».

Pour le jeune public (scolaires, accueils de loisirs et individuels), de la fréquentation des activités « architecture et patrimoine » de la Fabrique a augmenté de 25% par rapport à 2011 : 2 503 enfants ont été accueillis (2 968 enfants visites libres incluses).

En 2012, le musée a également participé à plusieurs manifestations nationales et européennes :

- La Semaine du développement durable, le 30 mars
- La Nuit des musées, le 19 mai
- Les Journées de l'archéologie, le 23 juin
- Les Journées européennes du patrimoine, les 15 et 16 septembre.

▪ Expositions temporaires

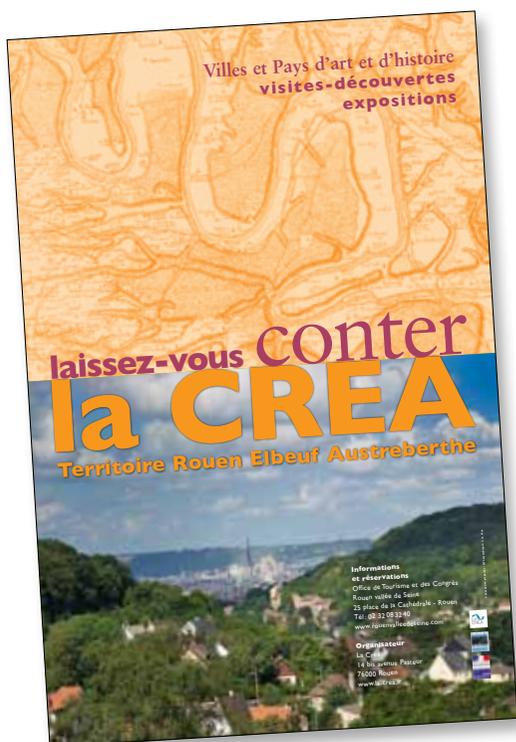
En 2012, le musée a organisé 5 expositions temporaires :

- « Vous avez dit taxidermie ? », de novembre 2011 à mars 2012
- « Blin & Blin, 150 ans d'une aventure industrielle à Elbeuf », de mars à juin
- « Patchwork : rouenneries, étoffes et draps d'Elbeuf », d'avril à juillet
- « Robert Delandre – Sculpter la mémoire », de juillet à septembre. Un parcours-découverte « Laissez-vous conter Robert Delandre » a été édité à cette occasion, dans le cadre du label VPah.
- « Un autre regard sur les collections : installation de Marianne Goujard », de septembre à novembre
- « René Olivier – Peindre les hommes », à partir de novembre.

Pour le tout public, le programme d'animations sur le territoire elbeuvien s'est diversifié, par :

- **la création des nouveaux types de visites (CREATours et visites décalées)**
- **l'inscription de la programmation VPah au cœur d'événements de la CREA (à l'exemple du parcours patrimonial « Voix des Transeuropéennes » dans le cadre du Festival des Transeuropéennes avec des installations artistiques et visites dans les églises d'Orival et Freuse).**

Au total, 40 visites ou animations programmées ont été proposées au public, soit environ 1548 personnes touchées.



Label Villes et Pays d'Art et d'Histoire au territoire de la CREA

La CREA a obtenu le Label Villes et Pays d'art et d'histoire (VPah) en novembre 2011 (extension à l'ensemble de son territoire). 2012 a ainsi marqué la première année d'animation du label VPah à l'échelle des 70 communes du territoire (visites, ateliers, conférences).

Le programme d'activités a attiré près de 13 150 visiteurs, individuels et jeune public confondus :

- 8 500 personnes pour les visites et conférences du « Laissez-vous conter le territoire Rouen-Elbeuf-Austreberthe » et des Journées Européennes du Patrimoine. A ces programmes, s'ajoutent les animations proposées autour du Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine à la Fabrique des savoirs, et en complémentarité avec le Musée d'Elbeuf et le Centre d'Archives Patrimoniales.
- 4 650 enfants sur le temps scolaire et pendant les vacances, aux ateliers du patrimoine proposés à Rouen et à la Fabrique des savoirs à Elbeuf.

La CREA a également mis en œuvre des actions vers des publics ciblés, éloignés des pratiques culturelles, notamment par la convention Culture Justice : une cinquantaine de prévenus de la maison d'arrêt de Rouen ont participé aux séances de l'histoire de l'art.

Partenariats

Au-delà de l'organisation de ces manifestations culturelles, la CREA soutient par ailleurs des équipements et festivals majeurs de son territoire :

- Le Conservatoire à Rayonnement Régional de Rouen
- Le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Petit et Grand-Couronne
- Le Musée des Beaux-Arts de Rouen
- L'Opéra de Rouen Haute-Normandie
- Le festival des arts de la rue VIVACITÉ à Sotteville-lès-Rouen
- Le festival de bandes dessinées NORMANDIE BULLE à Darnétal
- Le festival de Rouen du Livre Jeunesse

Publications

En 2012, la CREA a édité :

- le 44^{ème} numéro du fascicule « Histoire(s) d'aggllo » : "Le Passé de l'écoquartier Flaubert" de Michel Croguennec
- une plaquette « Villes et Pays d'art et d'histoire » : « Laissez-vous conter l'usine Blin & Blin à Elbeuf »
- 2 parcours découvertes...

Avec plus de 70 000 licenciés s'adonnant régulièrement à un sport dans l'un des 700 clubs de la CREA, le territoire constitue un bassin de vie où la pratique du sport, en particulier chez les jeunes, se développe d'années en années. 2012 a été une année particulièrement sportive.



La CREA exerce sa compétence « politique sportive » par :

- l'instruction des fonds de concours en investissement et en fonctionnement pour les équipements sportifs,
- la promotion des manifestations dont la dimension d'agglomération est incontestable et notamment celles décidées et organisées par la CREA,
- le soutien aux clubs dont l'équipe première évolue dans un championnat amateur et/ou professionnel de niveau national en catégorie senior,
- l'accompagnement des clubs amateurs et professionnels dans le cadre de missions d'intérêt général,
- la gestion des équipements et manifestations gérés / organisés par les pôles de proximité,
- la gestion du Palais des sports Kindarena, en lien avec l'exploitant.

Au conseil communautaire du 27 juin 2011, ont été reconnus d'intérêt communautaire :

- la promotion de manifestations répondant à 5 critères cumulatifs définis,
- les manifestations sportives décidées et organisées par la CREA,
- le soutien à l'accompagnement de clubs sportifs.

Équipements

A été déclaré d'intérêt communautaire la construction, l'aménagement, l'entretien, la gestion et l'animation :

- du palais des sports à Rouen,
- de la piscine de la Cerisaie à Elbeuf,
- de la piscine-patinoire des Feugrais à Cléon,
- la construction d'un Dojo à Caudebec-lès-Elbeuf en vue de son transfert à la commune l'année suivant sa livraison.

Délégation de service public pour les piscines, patinoire d'Elbeuf-sur-Seine et de Cléon

La CREA est propriétaire de la piscine de La Cerisaie à Elbeuf et de la piscine-patinoire des Feugrais à Cléon.

La Société Vert Marine est chargée dans le cadre d'une délégation de service public, de la gestion et de l'exploitation de ces équipements nautiques et ludiques sur le territoire elbeuvien.

Fréquentations 2012

- Piscine Cerisa : 107 482 entrées (+ 0,2 %/2011)
- Piscine Feugrais : 88 827 entrées (+ 3,4 %/2011)
- Patinoire Feugrais : 32 027 entrées (- 2,9 %/2011)

Dans le cadre de leur ouverture au public, les équipements proposent un large programme d'activités tant pour les enfants que les adultes. Les scolaires et les centres de loisirs y sont également accueillis sur des plages horaires spécifiques, de même que des associations telles que le club des crocodiles (hockey sur glace) ou les clubs de plongée du territoire.

Ludisports 76

Ce dispositif impulsé par le Département de Seine-Maritime consiste en l'enseignement d'activités physiques et sportives ludiques sur le temps péri-scolaire et extra-scolaires pour les enfants de 6 à 11 ans.

Pour cette nouvelle saison, seules 2 communes ont adhéré au dispositif sur le pôle de proximité d'Elbeuf (La Londe et Saint-Pierre-lès-Elbeuf) sous la coordination de la CREA.

En 2011, le dispositif a accueilli 104 enfants qui ont pu être initiés à différentes activités.

Les mini-athlons

En mai et juin 2012, en partenariat avec l'Éducation Nationale, la CREA a organisé la 9^e édition des « Mini-athlons » à destination des classes de CE2, CM1, CM2 des écoles publiques du secteur elbeuvien, réunissant ainsi 1 700 élèves.

Soutien aux associations sportives

En 2012, la CREA a apporté un soutien financier à 46 associations dont l'équipe première avait atteint le niveau national. En contrepartie ces clubs s'engagent dans le développement des pratiques sportives chez les jeunes et l'utilisation du sport comme outil d'insertion.

Les opérations engagées par les clubs connaissent un succès retentissant, à l'image de "Soyons sport" avec le SPO Rouen Basket-ball ou encore la 2^e édition de "Révélation Sports" avec le Stade sottevillais 76 qui a réuni lors de sa finale plus de 600 jeunes venus de 30 communes de la CREA.

Clubs subventionnés en 2012

CLUB	COMMUNE	SUBVENTION
SPO Rouen Basket-ball	Rouen	€
SPO Rouen Tennis de table	Rouen	16 000 €
ALCM Volley-ball	Canteleu-Maromme	150 000 €
Football Club de Rouen	Rouen	4 000 €
USQ Football	Petit-Quevilly	24 000 €
Rouen Hockey Elite	Rouen	€
Stade Sottevillais 76 (athlétisme)	Sotteville-lès-Rouen	18 000 €
Rouen base-ball 76	Rouen	10 500 €
Rouen Triathlon	Rouen	10 500 €
La Sottevillaise (gymnastique)	Sotteville-Lès-Rouen	16 000 €
Elan Gymnique Rouennais	Rouen	16 000 €
Club des Vikings (natation)	Rouen	10 500 €
CNAR (aviron)	Rouen	11 000 €
Stade Rouennais Rugby	Rouen	7 000 €
Judo club du Grand Rouen	Rouen	6 000 €
USBG tennis	Bois-Guillaume	5 000 €
Véloce club de Rouen	Rouen	12 000 €
MD-MSA badminton	Mont-Saint-Aignan	11 000 €
Cercle d'escrime de Rouen	Rouen	5 000 €
ALCL tennis de table	Grand-Quevilly	20 000 €
Entente Oissel-Déville Hand-ball	Oissel-Déville	€
Les Spiders Roller-hockey	Rouen	10 000 €
Club pongiste de Petit-Quevilly	Petit-Quevilly	3 000 €

CLUBS	COMMUNES	SUBVENTION
ASPTT Rouen	Rouen	3 500 €
Canoë Club normand		10 000 €
CREA handball	Rouen	10 000 €
Gallia club omnisport	Bihorel	3 500 €
Les pédales varengévillaises	Varengeville	600 €
Phonix Roller Hockey		3 000 €
Seine Team Agglo Rouen	Rouen	3 500 €
Yacht Club Rouen 76	Rouen	3 000 €
Rouen 76 Université Hand-ball	Rouen	3 500 €
Judo club de Grand-Quevilly	Grand-Quevilly	5 000 €
Entente Mont-Saint-Aignan / Maromme (athlétisme)	Mont-Saint-Aignan et Maromme	€
Stade Sottevillais 76 - lutte	Sotteville-lès-Rouen	5 500 €
UNSS (sport scolaire)	Secteur de Rouen	€
Asruc (sport universitaire)	Université de Rouen	42 900 €
Roller MSA	Mont-Saint-Aignan	5 000 €
MSA volley-ball	Mont-Saint-Aignan	€
CMSO football	Oissel	3 500 €
ALCL Basket-ball	Grand-Quevilly	3 500 €
ALCL Rugby	Grand-Quevilly	3 000 €
ASVB 76 Volley-ball	Rouen	€
UGS Volley-ball	Rouen	€
Club de Golf de MSA	Mont-Saint-Aignan	5 000 €

Soutien aux manifestations sportives

En complément des nombreuses manifestations organisées au Kindarena, la CREA a soutenu financièrement plus de 30 manifestations sportives majeures sur l'ensemble de son territoire, dont certaines de niveau international :

- Le meeting d'athlétisme de Sotteville-Lès-Rouen
- Le Jumping International de Canteleu
- Le match France/Lettonie de Hockey à Rouen
- Le meeting de natation Arena sprint à Rouen.

Fonds de concours

Dans le cadre du dispositif permettant le versement de fonds de concours aux communes membres, la CREA a validé le soutien financier aux projets de travaux visant à une économie d'énergie :

- Restructuration de la salle des sports de la commune de Malaunay
- Réhabilitation de la piscine municipale de Canteleu
- Réhabilitation et extension de la piscine de Bois-Guillaume-Bihorel.

Ont également été attribués des fonds de concours de fonctionnement dans le cadre de l'exploitation des :

- Centre sportif Guy-Boissière à Rouen
- Centre aquatique Euroceane à Mont-Saint-Aignan
- Centre nautique Alex-Jany à Grand-Couronne.

Manifestations subventionnées en 2012

ORGANISATEUR	NOM DE LA MANIFESTATION	DISCIPLINES	MONTANT DE LA SUBVENTION
Stade Sottevillais	Meeting d'athlétisme	Athlétisme	52 000 €
Stade Sottevillais	Révélation sport	Athlétisme	20 000 €
Equi Seine Organisation	Jumping international de Canteleu	Jumping	20 000 €
ASCYmare	Animations de tennis sport adapté	Tennis sport adapté	15 000 €
Rouen Hockey Elite	Coupe continentale de hockey	Hockey	15 000 €
Rouen Sapins Pétaques	National de Pétaque	Pétaque	8 000 €
ALCL tennis de table	Coupe d'Europe de tennis de table	Tennis de table	5 000 €
Rouen Olympic Club	French Cup	Patinage synchronisé par équipe	5 000 €
ASPTT Rouen	Semi-Marathon de Rouen	Semi-Marathon	5 000 €
EGR	Championnat de zone équipe jeunes Championnat de France	Gymnastique	4 500 €
Club des Vikings	Arena sprint	Natation	4 000 €
UNSS	Championnat de France de tennis	Tennis	4 000 €
Stade Sottevillais lutte	Open international de lutte	Lutte	4 000 €
Organisation du Tour de Normandie	Tour de Normandie Cycliste	Cyclisme	3 000 €
Rouen baseball 76	Final Four	Baseball	2 000€
Spiders roller hockey	Championnat d'Europe U17-U20	Roller hockey	2 000 €
CNAR	Régate Défi Seine	Aviron	2 000 €
Sport Aventure Passion	Trail du Raid Normand	Trail	2 000 €
CAMAT	Critérium national féminin de tennis de table	Tennis de table	1 000 €
La Sottevillaise	Demi-finale de la coupe de France	Gymnastique	1 000 €
Rouen triathlon	Demi-finale du championnat de France Jeunes	Triathlon	1 000 €
Judo Club du Grand Rouen	Tournoi international	Judo	500 €

Base de loisirs de Bédanne

La gestion de la base de loisirs de Bédanne est confiée au Club de Voile de Saint-Aubin-lès-Elbeuf (CVSAE), dans le cadre d'une Délégation de Service Public renouvelée en juillet 2011 pour une durée de 5 ans.

En 2012, le CVSAE a assuré les missions de service public dévolues :

- Accueil de la voile scolaire et participation des éducateurs sportifs à l'enseignement de cette activité auprès des écoles primaires,
- Accueil de l'activité nautique des établissements du secondaire,
- Accueil du public, enseignement et animation des activités nautiques : stages sur différents supports (optimist, catamaran, kayak, planche à voile etc.) et locations,
- Accueil des centres de loisirs et des comités d'entreprise.



Base de Loisirs de Bédanne Fréquentations 2012

Public	2012
Voile scolaire	752
UNSS	220
Voile collège	361
Accompagnement éducatif	10
Voile lycée	113
CEL	8
Etudiants	29
Voile handicapé	10
CLSH (voile - kayak - arc - cirque)	1133
Mini camps	465
Stages particuliers	57
Locations	1152
Licenciés sportifs	220
Régates	350
Manifestations, fête du nautisme, PSN	922
Total	5892

Sports

Kindarena

2012 a vu l'ouverture, après 2 ans et demi de travaux, du Palais des sport de la CREA, le KINDARENA. Ce nouvel équipement structurant d'échelle nationale dont l'exploitation a été confiée à un délégataire de service public, a été officiellement inauguré le samedi 8 septembre 2012.



Sur les quatre premiers mois de fonctionnement du Kindarena de l'année 2012, ce sont plus de 80 000 spectateurs qui sont venus assister à des événements sportifs au sein de l'équipement.

La CREA, en lien avec l'exploitant, est chargée de la programmation sportive qui a été dans les premiers mois particulièrement riche et dense avec entre autre la venue de deux équipes de France masculines de tennis de table et de handball pour disputer des rencontres officielles, qualificatives pour de prochains Championnats d'Europe.

De nombreuses autres disciplines ont été représentées à l'occasion d'événements organisés durant les premiers mois de fonctionnement : basketball, volley ball, futsal, tennis, gymnastique, danses latines, hockey en salle...

Dès la fin du mois de septembre 2012, les deux clubs locaux utilisateurs du Kindarena, le club de Canteleu Maromme Volley Ball évoluant en PRO B et le SPO Rouen basket évoluant aussi en PRO B ont débuté leurs matchs de championnat national et ont enregistré de très belles affluences de spectateurs, à l'occasion du derby opposant le SPO Rouen à l'équipe d'Evreux le 9 novembre 2012, qui a rassemblé plus de 4 200 spectateurs.

Les événements proposés concernent également des publics variés : des événements sportifs pour les scolaires et les étudiants, des épreuves sportives féminines et masculines, des épreuves sportives pour les personnes en situation de handicap (Semaine du tennis adapté), ou encore des rendez-vous sportifs gratuits pour les habitants de la CREA (tels que les cours mensuels gratuits de Zumba qui ont enregistré des niveaux de participation records avec 1700 participants lors de certaines séances).

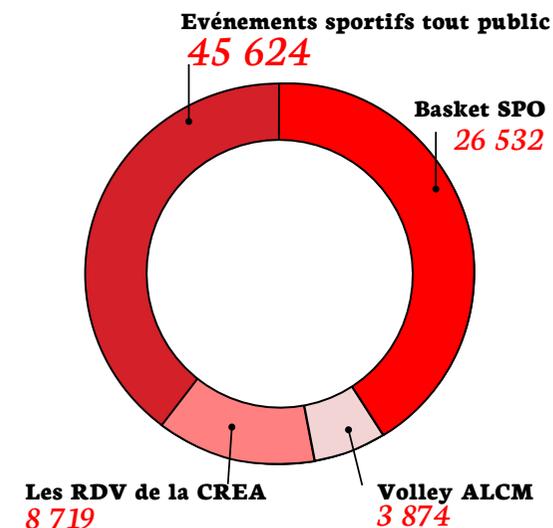


Sports Kindarena

NOM DE LA MANIFESTATION	NOMBRE DE MATCHS / RDV	NOMBRE DE SPECTATEURS
Basket SPO	8	22 533
Volley ACLM	6	3 874
RDV de la CREA - Zumba	5	7 813
RDV de la CREA - Danse	5	906
		35 126 au total



Fréquentation en 2012



Les événements sportifs

SPORT	NOM DE LA MANIFESTATION	NOMBRE DE MATCHS / RDV	NOMBRE DE SPECTATEURS
Inauguration	Matches, gala, animations	2 journées	14 977
Basket	Trophée des Léopards	2	3 999
	Harlem Globe Trotters	1	2 585
Tennis	Jeu, set et match	1	1 873
	Tennis adapté	1	1 650
	Jo Tsonga et ses amis	1	4 047
Tennis de table	France/Suède	1	1 133
Hockey en salle	Open de France Matmut	3	1 042
Gymnastique	Gala de Gymnastique Post-Olympique	1	3 412
Handball	Entraînement équipe de France	1	2 126
	Entraînement France/Lituanie	1	5 454
Multisports (étudiants)	CREA Sup'Cup	1	1 152
Danse	Championnat du monde de danses latines	1	2 174
			45 624 au total

Partenariat CREA-Tianjin

(Chine)

Composée de 13 millions d'habitants, la ville de Tianjin est l'une des 4 municipalités administrées par le gouvernement central de la Chine. En 2010, la CREA et Tianjin, ont acté le principe d'une coopération dans les domaines du tourisme, de l'enseignement supérieur et universitaire, de la culture, du sport, de l'économie, de la recherche et de l'environnement.

En 2011, plusieurs rencontres CREA-Tianjin avaient eu lieu, à Rouen et à Tianjin. Ces échanges se sont poursuivis en 2012, sur le territoire de la CREA.

Économie, tourisme, enseignement supérieur

En septembre 2012, la CREA a reçu une délégation de représentants du monde économique, éducatif et des autorités de Tianjin.

Plusieurs rencontres thématiques ont eu lieu.

> Enseignement supérieur

Les échanges d'étudiants et enseignants, la mise en place de cursus universitaires entre Rouen Business School et l'Université de Nankai et le projet de création d'un Institut Confucius orienté vers le développement des échanges notamment économiques entre le territoire de la CREA et la Chine se sont poursuivis.

> Économie

Au programme : une rencontre d'acteurs économiques du territoire au technopôle du Madrillet et la présentation du port de Rouen.

> Tourisme

Une rencontre autour cette thématique a permis de poser les jalons pour des échanges touristiques entre Rouen, la vallée de Seine et la Chine.

Culture

La coopération artistique entre l'école du cirque de Pékin à Tianjin et Cirque-Théâtre d'Elbeuf a donné lieu, en novembre 2012, à la représentation du spectacle « Alice au Pays des Merveilles » au Cirque-Théâtre après une première représentation à Tianjin.

Cette production mêlant musique, acrobaties et arts du cirque s'est ensuite lancée dans une tournée européenne.



La CREA

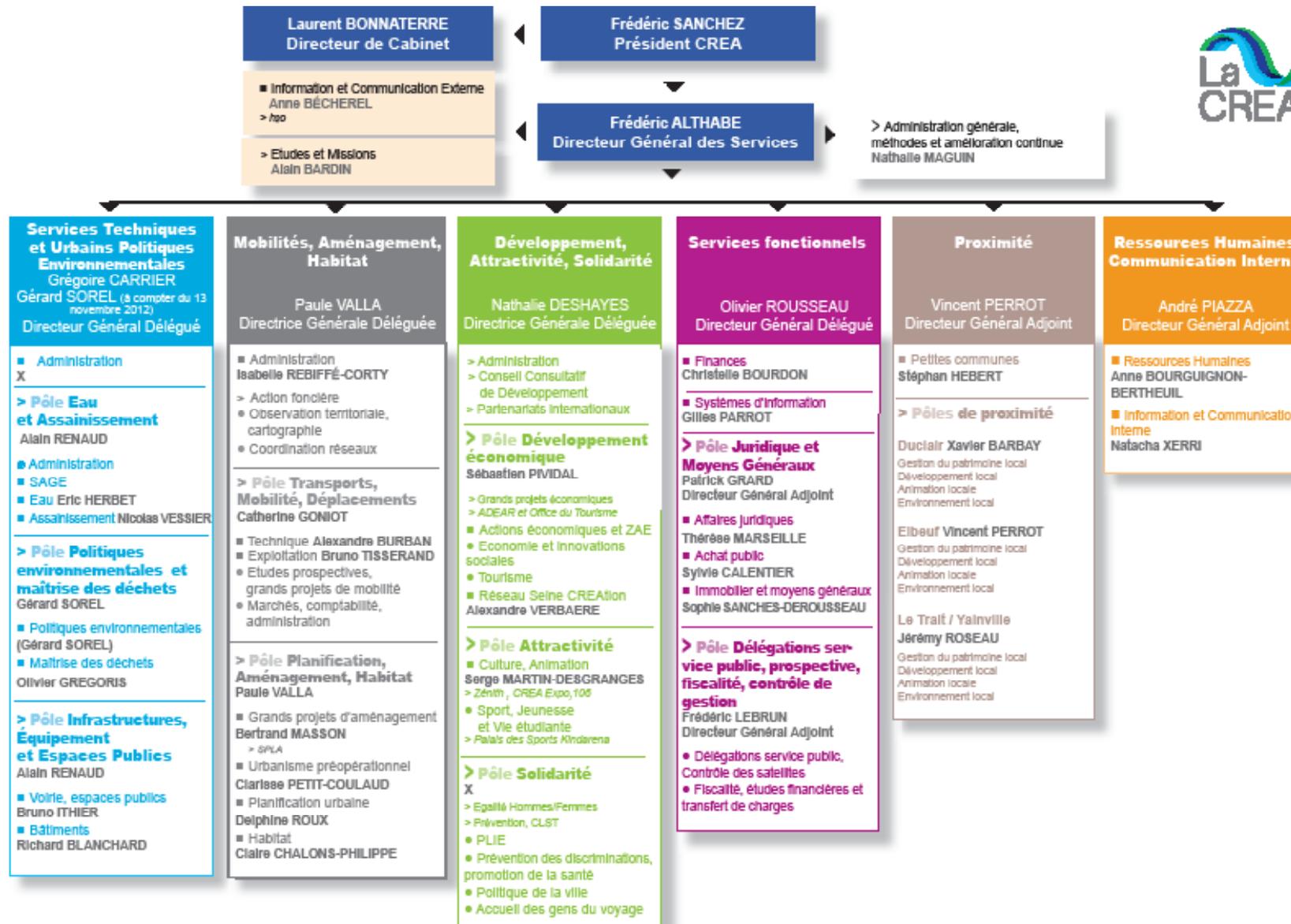
82

L'institution en quelques chiffres

P. 83 / 1000 agents œuvrant chaque jour pour allier développement stratégique et service aux habitants
P. 84 / Présentation financière

1100 agents oeuvrant

Chaque jour pour allier développement stratégique et service aux habitants



Présentation financière 2012

Les activités de la CREA sont présentées au sein de plusieurs documents budgétaires et comptables : le budget principal et, les différents budgets annexes qui retracent les flux afférents à ses secteurs ou compétences spécifiques : distribution de l'eau potable, assainissement, aménagement des zones d'activités d'intérêt communautaire, construction du réseau haut-débit, gestion du réseau de transports publics, gestion d'enlèvement des déchets ménagers et pépinière d'entreprises Seine Création.

Le compte administratif 2012 de la CREA fait apparaître :

En section de fonctionnement :

- des recettes de fonctionnement qui s'élèvent à 497 M€,
- des dépenses de fonctionnement qui s'élèvent à 413 M€,
- soit une épargne brute de 84 M€ qui ont permis de financer une partie des investissements communautaires.

En section investissement :

- des dépenses d'investissement qui s'élèvent à 232 M€,
- des recettes notamment composées par les recettes définitives à hauteur de 73 M€ et par des emprunts nouveaux à hauteur de 88 M€,
- un fond de roulement abondé de 13 M€.

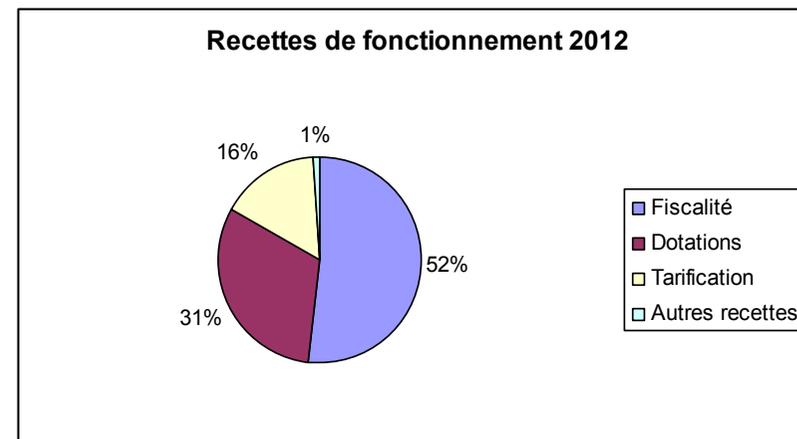
SECTION	DÉPENSES (M€)	RECETTES (M€)		
FONCTIONNEMENT	Attribution de compensation nette	116	Impôts ménages	44
	Charges générales	113	Impôts entreprises	90
	Personnel	52	DCRTP et FNGIR	59
	Subventions et contingents	115	TEOM	37
	Dotations de solidarité	8	Versement transport	82
	Frais financiers	7	Tarification et redevances	77
	ÉPARGNE BRUTE	84	DGF intercommunautaire	26
INVESTISSEMENT	Capital dette	19	ÉPARGNE BRUTE	84
	Investissements directs	200	Apports extérieurs	31
	Subventions versées	13	Autres recettes	42
	Consommation du fonds de roulement	+13	Emprunt	88

Présentation financière 2012

Fonctionnement

Les recettes de fonctionnement 2012

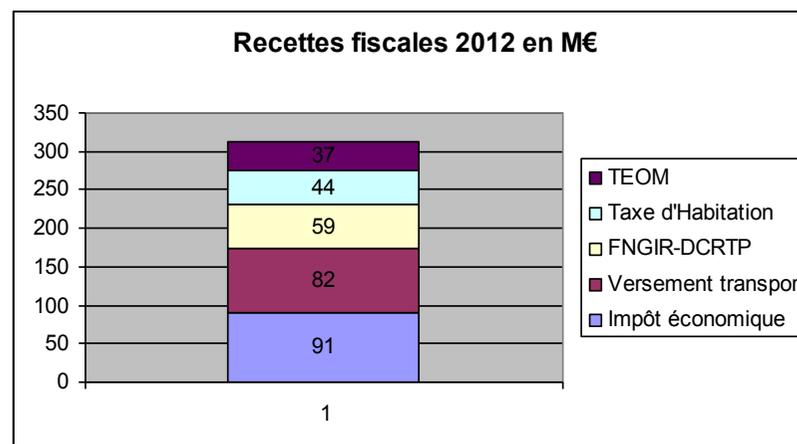
- L'épargne brute 2012 de la CREA s'élève à 84 M€, soit 22,1% des recettes de fonctionnement (hors attribution de compensation).
- Les recettes de fonctionnement communautaires s'élèvent à 497 M€



Fiscalité

Les ressources fiscales de la CREA se divisent en 3 catégories d'impôts :

- les impôts à taux modulable destinés au financement du budget principal (cotisation foncière des entreprises, taxe d'habitation, taxe sur le foncier non bâti, taxe sur les surfaces commerciales) ;
- les impôts à taux non modulable (cotisation sur la valeur ajoutée, impôts forfaitaires sur les réseaux et taxe additionnelle au foncier non bâti) ;
- les impôts affectés au financement de certaines compétences spécifiques : taxe d'enlèvement des déchets ménagers et versement transport.



(* FNGIR : Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources
DCRTP : Versement de la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle
TEOM : Taxe enlèvement des ordures ménagères)

Dotations

En 2012, les concours extérieurs reçus par la CREA s'élèvent à 154 M€, dont 80 M€ de dotation globale de fonctionnement (soit 53 € de dotation par habitant).

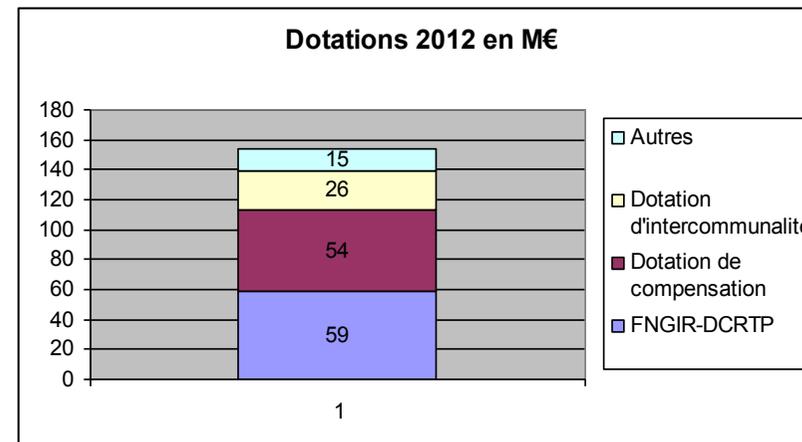
Tarification de services communautaires

Outre quelques produits assez modestes (loyers...), l'essentiel des autres recettes de fonctionnement provient de la tarification de certains services communautaires pour, en 2012, un montant de 65 M€ sur une recette totale de 77 M€.

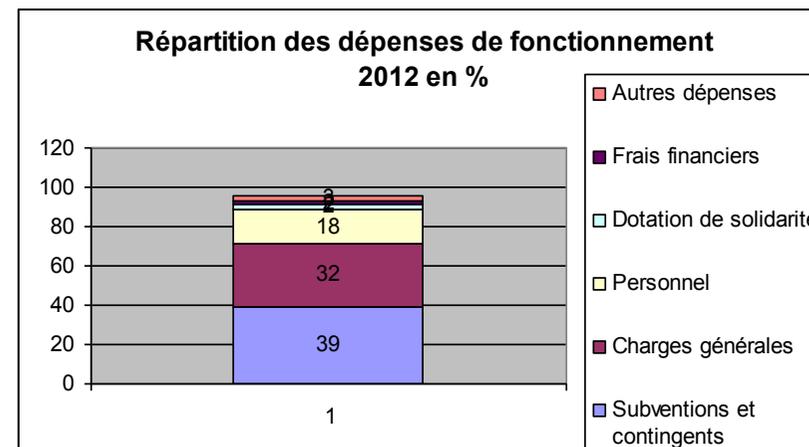
Dépenses de fonctionnement 2012

En 2012, les dépenses de fonctionnement communautaire représentent 413 M€, qui se répartissent notamment entre :

- les charges générales (94M€ soit 32% des dépenses de fonctionnement) : achats et fournitures nécessaires au fonctionnement de la CREA et/ ou à l'exercice de certaines compétences (prestations afférentes à la collecte et au traitement des déchets ménagers ainsi que les dépenses générées par le service des transports) ;
- les frais de personnel (52 M€ / 18%) ;
- les subventions et contingents (119 M€ / 39%) : contingent versé au Service Départemental d'Incendie et de Secours, contribution forfaitaire d'exploitation versée au délégataire gestionnaire des transports publics, diverses subventions et participations ;
- la dotation de solidarité communautaire (8 M€)
- les frais financiers (7 M€ / 2%).



(* Autres = attribution de compensation négative + compensations fiscales + primes d'épuration + autres participations reçues)



Investissement et dette

En 2012, les dépenses d'investissement de la CREA se sont élevées à 232 M€ :

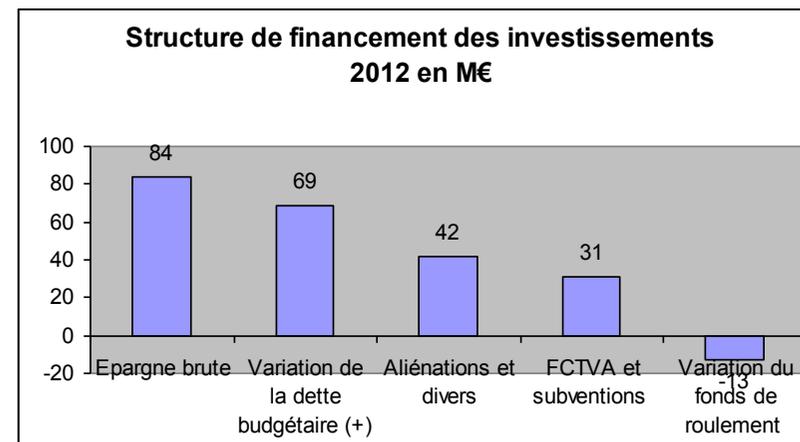
- 19 M€ correspondant à l'annuité en capital
- 213 M€ d'investissements proprement dits, soit 431 € par habitant. En 2012, 49% des dépenses d'équipement entreprises sur le territoire ont été portées par le budget Transports (livraison des nouvelles rames de métro et aménagements réalisés sur les stations).

En 2012, la hausse de 44% des dépenses d'investissement de la CREA (importance des investissements en matière de transports publics), combinée à la réduction de l'épargne brute (93 M€ à 84M€) a nécessité la contraction de 69 M€ (nets) de dette nouvelle.

Ainsi, au cours de cet exercice :

- la part des investissements autofinancés était de 39%
- le poids de l'endettement au sein des ressources d'investissement atteignait 32%
- la structure de financement des dépenses d'équipement a été complétée par des apports extérieurs (31 M€) et des ressources ponctuelles (42 M€ provenant de produits de cession et de régularisations de TVA à hauteur de 12M€).

Au terme de l'exercice 2012, la dette intercommunale a atteint 286 M€.



(* FCTVA : Fonds de compensation de la TVA)

La CREA



Porteuse de projets

P. 89 / En 2013...

En 2013... Aménagement

- Les opérations d'aménagement et de végétalisation de la presqu'île Rollet dans le cadre du projet d'éco-quartier Flaubert se termineront,
- La concertation relative à l'aménagement du Parc des Bruyères sera lancée.

Transports

- Plusieurs nouvelles pistes cyclables seront ouvertes dans le cadre du plan CREA vélo
- La concertation consacrée au projet de nouvelle ligne de bus « Arc nord-sud » sera lancée.

Développement économique

- Seine Innopolis, pôle dédié aux NTIC, accueillera une pépinière d'entreprises et un centre d'affaires
- Le chantier de la pépinière – hôtel d'entreprise Seine Ecopolis dédiée à l'éco-construction commencera.

Équipements

Kindarena accueillera plusieurs manifestations sportives d'envergure nationale et internationale.

Tourisme

De nouveaux anneaux seront installés au port de plaisance.

Culture

Les travaux menés à l'archevêché de Rouen, futur Historial Jeanne d'Arc, débuteront.



Annexes

Petites communes

Fonds d'Aide à l'Aménagement (FAA) - section fonctionnement
(Délibération – conseil communautaire du 25 juin 2012)

COMMUNES DE MOINS DE 2000 HAB. (par ordre croissant du nombre d'hab.)	AIDE FORFAITAIRE (€) + aide au prorata de la population
Hautot-sur-Seine	17 291
Yville-sur-Seine	17 502
Epinay-sur-Duclair	17 676
Berville-sur-Seine	17 800
Fontaine-sous-Préaux	17 822
Quevillon	17 985
Le Mesnil-sous-Jumièges	17 987
Bardouville	18 028
Saint-Pierre-de-Manneville	18 299
Val-de-la-Haye	18 321
Sotteville-sous-le-Val	18 402
La Bouille	18 500
Gouy	18 559
Moulineaux	18 762
Quévreville-la-Poterie	18 844
Freneuse	18 863
Saint-Aubin-Epinay	18 890
Orival	18 903
Saint-Aubin-Celloville	18 968
Roncherolles-sur-le-Vivier	19 321
Yainville	19 370
Ymare	19 405
Anneville-Ambourville	19 573
Saint-Paër	19 586
Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen	19 684
Hénouville	19 776
Sahurs	19 933
Montmain	20 050
Saint-Martin-de-Boscherville	20 321
Sainte-Marguerite-sur-Duclair	21 042
Jumièges	21 018
Saint-Martin-du-Vivier	21 234
La Neuville-Chant-d'Oisel	21 679

COMMUNES DE PLUS DE 2000 HAB. (par ordre croissant du nombre d'hab.)	Aide forfaitaire (€) + aide au prorata de la population
Belbeuf	22 018
La Londe	22 530
Saint-Pierre-de-Varengeville	22 508
Tourville-la-Rivière	22 698
Houpeville	23 105
Isneauville	23 094
Saint-Jacques-sur-Darnétal	23 437
Amfreville-la-Mivoie	23 437
Boos	23 437
Saint-Léger-du-Bourg-Denis	23 437
Le Houllme	23 437
Duclair	23 437
Total pour les 45 petites communes	905 969 €

Annexes

Petites communes

Fonds d'Aide à l'Aménagement (FAA) - section investissement (Délibérations – bureaux communautaires de 2012)

COMMUNE	OPÉRATION	Montant alloué (€)
Anneville-Ambourville	Rénovation façade de l'église	19 037
Bardouville	Restructuration de la salle polyvalente	40 670
Boos	Agrandissement et réhabilitation de la mairie	85 213
Freneuse	Effacement réseaux et amélioration éclairage public	20 430
Hautot-sur-Seine	Réfection voirie	17 430
Hénouville	Réhabilitation gymnase salle polyvalente	30 455
Houpeville	Réfection voiries	39 068
Isneauville	Réfection voiries	36 553
La Neuville-Chant-d'Oisel	Remplacement huisseries mairie	10 025
Le Houlme	Aménagement parvis d'activités	71 455
Le Houlme	Création parking	70 922
Le Mesnil-sous-Jumièges	Remplacement chaudière logement communal	4 179
Le Mesnil-sous-Jumièges	Isolation logement communal, travaux cimetières	11 702
Montmain	Travaux création au Jardin des Abeilles	30 298
Montmain	Travaux chemin de messe, cimetière	10 131
Montmain	Fourniture et pose Vélux à la mairie	525
Moulineaux	Réhabilitation logement communal	21 890
Orival	Sécurisation routière et aménagements touristiques	20 430
Quevillon	Travaux économie d'énergie salle Belaitre	10 215
Quevillon	Menuiserie ex-logement de fonction	8 850
Quévreville-la-Poterie	Matériel de signalisation, jardin d'enfants, travaux, chauffe-eau, informatique	7 376
Roncherolles-sur-le-Vivier	Voiries	20 430
Saint-Martin-de-Boscherville	Agrandissement du restaurant scolaire, construction d'un préau	30 645
Saint-Pierre-de-Manneville	Acquisition matériels voirie, scolaires et éclairage	22 844
Sainte-Marguerite-sur-Duclair	Aménagement de sécurité d'une route	20 012
Tourville-la-Rivière	Requalification d'une rue	85 213
Ymare	Acquisition d'équipements sportifs	

**La Communauté de l'agglomération
Rouen-Elbeuf-Austreberthe**

14 bis avenue Pasteur CS 50589
76006 Rouen Cedex
Tél. 02 35 52 68 10 - Fax 02 35 52 68 59

www.la-crea.fr